

R É P U B L I Q U E D E C Ô T E D ' I V O I R E



RECENSEMENT GÉNÉRAL
DE LA POPULATION ET
DE L'HABITAT **2021**



RECENSEMENT GÉNÉRAL
DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT DE 2021

MONOGRAPHIE

DISTRICT AUTONOME
DE YAMOUSSOUKRO



LA BANQUE MONDIALE
BIRD • IDA

ACTEURS DE MISE EN ŒUVRE

COORDINATION OPERATIONNELLE

NOM ET PRÉNOMS	FONCTIONS SUR LE PROJET
Mme NIALE KABA	Ministre de l'Economie, du Plan et du Développement (MEPD)
THIEKORO DOUMBIA	Directeur Général de l'Agence Nationale de la Statistique (ANSTAT)
KOUMA MADASSA	Ingénieur Statisticien Economiste, Conseiller Technique du MEPD
YAO KOFFI EDMOND	Démographe, Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales

EQUIPE TECHNIQUE DE FINALISATION

NOM ET PRÉNOMS	FONCTION SUR LE PROJET	QUALITÉ
TOURE BRAHIMA	Responsable Technique	Démographe
ABDOUL KARIM TRAORE	Membre	Statisticien
DAGO AIME	Membre	Démographe
COULIBALY AMINATA S. BLANDINE	Membre	Statisticienne Economiste
KEHOUA VALIO APOLLINAIRE	Membre	Informaticien
KOUAKOU YAO KAN HIPPOLYTE	Membre	Statisticien
KAKOU NIAMININ MARTIN ROGER	Membre	Démographe
KOUASSI MICHEL BRUNO	Membre	Cartographe
DOMINIQUE AKADIE EPSE TAPE	Membre	Cartographe
ANNICK BABACAUH EPSE KOUYA	Membre	Cartographe
AMON CHRISTELLE ELODIE	Membre	Comptable
ADJABE EMMANUELLA FLORISE ADJARA	Membre	Comptable
FATOUMATA KONE EPSE KOUMAN	Membre	Comptable
OUATTARA ANGE EMMANUEL JORIS	Membre	Comptable
GOHO MELAINE PRISCA	Membre	Assistante
OUATTARA SEYDOU	Membre	Chauffeur

EQUIPE D'APPUI TECHNIQUE INTERNATIONAL DU RECENSEMENT

NOM ET PRÉNOMS	FONCTIONS SUR LE PROJET
Feu LOTFI HARIZI	Conseiller technique principal UNFPA
Dr N'DA CONSTANT	Spécialiste Population et Développement UNFPA
Dr SADIA JEAN YVES TOUSSAINT	Expert Dividende Démographique
SAMSON LAMLENN	Expert UNFPA

ANALYSTE

KONAN GERVAIS N'DA

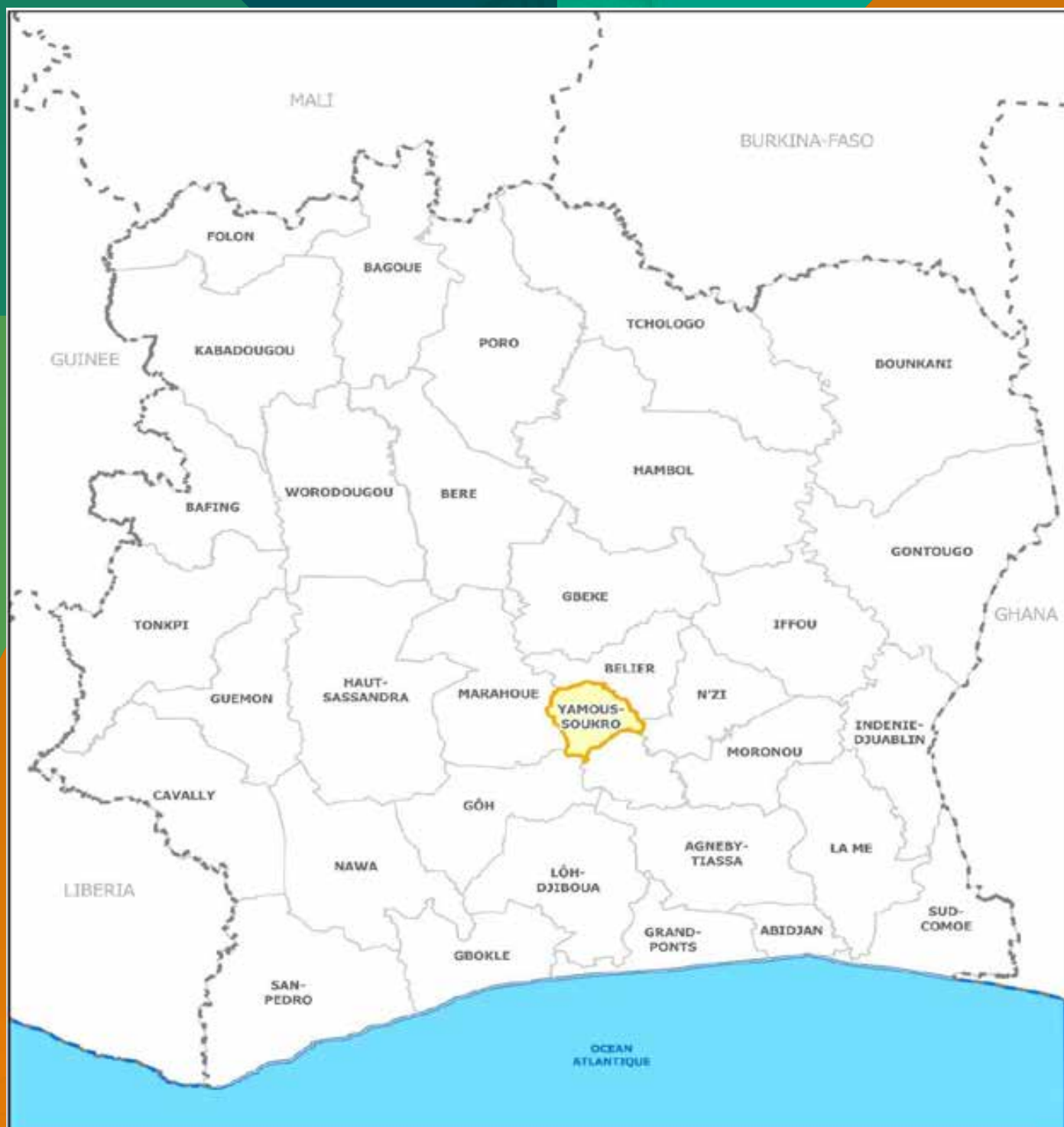
INFOGRAPHIE

OTHNIEL CISSE
ATSAIN N'CHO SERGE
YAPI AMON RAFFARIN JUSTIN

WEBMASTER

IBO LANDRY ERIC JOEL

Carte n° 1 : Carte de situation du District Autonome de Yamoussoukro



Source : ANStat, RGPH 2021

PREFACE

Le Décret n°2018-656 du 1er août 2018 portant institution et organisation du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) en Côte d'Ivoire est la cinquième opération du genre, après ceux de 1975, 1988, 1998 et 2014. Il traduit la ferme volonté du Président de la République, **Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA**, et l'engagement du Gouvernement ivoirien de doter le pays de données sociodémographiques actualisées, exhaustives et fiables.

En effet, le RGPH est une opération d'envergure nationale qui permet entre autres de déterminer, au niveau géographique le plus fin (région, département, sous-préfecture, village et campement), le volume global de la population, sa répartition spatiale et ses caractéristiques sociodémographiques et économiques, ainsi que ses conditions de vie. Il permet donc d'établir le portrait statistique détaillé de la Côte d'Ivoire, indispensable à une prise de décision fondée sur des données fiables et actualisées. Les résultats obtenus servent, en outre, de socle au suivi-évaluation des plans cadre de développement tels que les Plans Nationaux de Développement (PND), des politiques sectorielles et des agendas internationaux, notamment les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations-Unies et l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.

Le Conseil National du Recensement (CNR) présidé par le Ministre de l'Economie, du Plan et du Développement (MEPD), avec l'appui l'assistance technique et financier des partenaires au développement dont le Fonds des Nations-Unies pour la Population (UNFPA), a coordonné la mise en œuvre du cinquième RGPH.

Au plan technique, l'Agence Nationale de la Statistique (ANStat), à travers le Bureau Technique Permanent du Recensement (BTPR), a relevé le défi de l'exhaustivité, de la simultanéité, de l'instantanéité, de l'intégrité et de la fiabilité des données du recensement. Cette opération s'est réalisée conformément aux normes des Nations-Unies et aux méthodologies en vigueur dans les recensements généraux de population du round 2020 (imprégnés des nouvelles technologies de l'information avec l'utilisation des tablettes comme outils de collecte des données).

Le RGPH de 2021 s'est déroulée en cinq grandes phases dont la phase de cartographie censitaire qui a permis d'actualiser, en 2019, la liste des localités, et la phase de dénombrement qui s'est réalisée du 1er au 30 novembre 2021. Après la réalisation de l'enquête post-censitaire et le traitement des données, les résultats globaux définitifs ont été publiés le 6 juillet 2022.

L'élaboration des monographies régionales, qui viennent enrichir les rapports thématiques, s'inscrit dans le cadre de l'exploitation des données du RGPH 2021. Ces monographies sont des documents essentiels offrant une analyse approfondie des réalités locales des trente-et-une (31) régions et des deux (2) Districts Autonomes (Abidjan et Yamoussoukro). Elles fournissent des données détaillées sur la structure démographique, les dynamiques d'urbanisation, les conditions de vie, l'éducation et les activités économiques de chaque région. Ces informations sont cruciales pour appréhender les défis et opportunités spécifiques à chaque territoire, permettant ainsi une meilleure adaptation des politiques publiques et des interventions de développement.



Les monographies régionales sont le fruit de la franche collaboration entre les services du MEPD, de la Banque Mondiale, à travers le Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest (PHAS), et du Fonds des Nations-Unies pour la Population (UNFPA). A ces institutions, j'adresse mes félicitations et remerciements pour leur appui technique et leur soutien financier.

Je formule le vœu que ces publications contribuent de manière significative à une meilleure compréhension des enjeux de développement en Côte d'Ivoire et à la formulation de stratégies efficaces pour un avenir harmonieux et durable.

**Le Ministre de l'Economie,
du Plan et du Développement**

Nialé KABA

AVANT-PROPOS

Les monographies régionales du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2021 sont des documents incontournables pour une compréhension approfondie des réalités locales en Côte d'Ivoire. Elles constituent un complément indispensable aux quinze (15) rapports thématiques issus des données du recensement, qui offrent une perspective nationale et supra-régionale des principaux indicateurs. Alors que ces rapports thématiques se concentrent sur une analyse agrégée au niveau national, les monographies régionales proposent une analyse détaillée des spécificités inhérentes à chaque région.

Ces publications sont élaborées pour fournir un examen fin et circonstancié des données du recensement à un niveau désagrégé. Elles transcendent les indicateurs synthétiques pour explorer les configurations socio-démographiques et économiques au sein des entités administratives décentralisées : départements, sous-préfectures, communes et localités. Cette granularité d'analyse est essentielle pour appréhender avec précision des réalités qui peuvent être atténuées ou masquées dans les analyses à plus grande échelle.

L'élaboration des monographies régionales répond à un impératif d'information pour l'action publique et la planification du développement. En fournissant des données désagrégées sur la structure de la population, les tendances de l'urbanisation, les conditions de vie des ménages, l'accès à l'éducation, ainsi que les caractéristiques des activités économiques, ces documents facilitent une identification précise des enjeux et des potentialités propres à chaque territoire. Ils contribuent également à éclairer les besoins spécifiques des différents segments de la population, y compris les groupes vulnérables, et offrent des données prospectives démographiques utiles pour la planification à moyen et long terme.

À travers ces trente et une (31) monographies régionales, ainsi que celles consacrées aux deux (2) Districts Autonomes d'Abidjan et de Yamoussoukro, le RGPH 2021 offre une vue d'ensemble détaillée des réalités ivoiriennes. Chaque monographie met en exergue les singularités de sa région, détaillant ses caractéristiques distinctives. La combinaison de ces analyses régionales avec les rapports thématiques du RGPH 2021 permet d'articuler les perspectives macro et micro, offrant ainsi une compréhension multidimensionnelle des enjeux démographiques, économiques et sociaux de la Côte d'Ivoire.

Les monographies régionales représentent un outil stratégique pour la planification du développement territorial équilibré. Elles favorisent une allocation optimisée des ressources et soutiennent la formulation de politiques publiques visant un développement inclusif et durable à l'échelle de toutes les régions du pays. Ces documents sont destinés aux décideurs, aux planificateurs et aux acteurs du développement, leur apportant les éléments d'information nécessaires à la conception d'interventions ciblées et adaptées aux contextes locaux.

**Le Directeur Général de l'Agence
Nationale de la Statistique**

Thiégoro DOUMBIA

AVERTISSEMENT

La mise en œuvre du RGPH 2021 a consisté en la collecte de données auprès des trois (03) types de populations, à savoir : (i) les ménages ordinaires ; (ii) les ménages collectifs ; et (iii) la population dite flottante.

Le **ménage ordinaire** se définit comme un ensemble d'un ou plusieurs individus ayant des liens de parentés ou non, vivant sous le même toit, partageant un même repas et dont l'autorité de l'un est reconnue comme chef de ménage.

Le **ménage collectif** est constitué par un groupe de personnes généralement sans lien de parenté entre elles, habitant ensemble dans des conditions spéciales, c'est-à-dire utilisant principalement les installations qu'un établissement met à leur disposition pour subvenir à leurs besoins essentiels (repas, logement, soins, etc.).

La **population dite « flottante » ou sans abris** est celle constituée de personnes sans logis vivant aux abords des marchés, dans la rue, etc.

L'ensemble de la population recensée est de 29 389 150 habitants dont 29 276 660 vivent dans les ménages ordinaires, soit 99,6%. La spécificité des deux dernières catégories de ménages ne permet pas de recueillir les caractéristiques individuelles telles que collectées dans le questionnaire de ménage ordinaire.

Ainsi, les analyses contenues dans les présents documents sont basées uniquement sur les populations vivant dans les ménages ordinaires. Le tableau synoptique, quant à lui, contient les effectifs de l'ensemble de la population pour ce qui est de la répartition par sexe et par âge.

Bonne lecture

TABLE DES MATIÈRES

PREFACE	4 - 5
AVANT-PROPOS	6
AVERTISSEMENT	7
TABLE DES MATIERES	8 - 11
LISTE DES TABLEAUX	12 - 14
LISTE DES GRAPHIQUES	15
LISTE DES CARTES	15
TABLEAU SYNOPTIQUE DE LA REGION	16
SIGLES ET ABREVIATIONS	17 - 18
INTRODUCTION GENERALE	19

CHAPITRE 1 : CADRE ADMINISTRATIF ET PHYSIQUE 20 - 29

- 1.1. Cadre Administratif
- 1.2. Cadre physique
 - 1.2.1. Le Relief
 - 1.2.2. La Végétation et la biodiversité
 - 1.2.3. Le Climat
 - 1.2.4. L'Hydrographie
 - 1.2.5. La Pédologie et la Géologie
 - 1.2.6. Les attraits touristiques

CHAPITRE 2 : ÉTAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION 30 - 45

- 2.1. Type de ménage
- 2.2. Volume de la population
- 2.3. Structure par sexe et âge
- 2.4. Caractéristique socio-culturelle
 - 2.4.1. Nationalité
 - 2.4.1.1. Volume et répartition spatiale
 - 2.4.1.2. Evolution
 - 2.4.2. Caractéristiques de la population selon la religion
 - 2.4.3. Caractéristiques de la population selon l'ethnie
 - 2.4.4. Caractéristiques de la population selon les langues parlées
- 2.5. Évolution de la population

CHAPITRE 3 : URBANISATION ET CARACTERISTIQUE DES LOCALITES 46 - 51

- 3.1. Urbanisation
- 3.2. Évolution de l'urbanisation (1998 et 2021)
- 3.3. Taille moyenne des localités
- 3.4. Caractéristiques SOCIOLOGIQUES

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE 4 : ÉTAT MATRIMONIAL ET NUPTIALITÉ

52 - 60

- 4.1 État Matrimonial
- 4.2 État matrimonial et milieu de résidence
- 4.3 État matrimonial et groupe âge
- 4.4 État matrimonial par département
- 4.5 Nuptialité
 - 4.5.1 Primo-nuptialité
 - 4.5.2 Type de mariage
 - 4.5.3 Polygamie et monogamie

CHAPITRE 5 : ALPHABÉTISATION, FRÉQUENTATION SCOLAIRE ET NIVEAU

62 - 71

- 5.1 Alphabétisation
 - 5.1.1 Alphabétisation et sexe (15-24 ans et 15 ans et plus)
 - 5.1.2 Alphabétisation et milieu de résidence (15 ans et plus)
- 5.2 Fréquentation scolaire
 - 5.2.1 Fréquentation scolaire et sexe
 - 5.2.2 Fréquentation scolaire et milieu de résidence
- 5.3 Niveau d'instruction
 - 5.3.1 Niveau d'instruction et sexe
 - 5.3.2 Niveau d'instruction et milieu de résidence
 - 5.3.3 Diplômes obtenus

CHAPITRE 6 : ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

72 - 79

- 6.1. Population en âge de travailler
- 6.2. Main-d'œuvre
- 6.3. Main-d'œuvre et milieu de résidence
- 6.4. Main d'œuvre et groupe d'âge
- 6.5 Branche d'activité
- 6.6. Dépendance économique et démographique

CHAPITRE 7 : CARACTÉRISTIQUES DES GROUPES VULNÉRABLES

80 - 87

- 7.1. Personnes en situation de handicap
 - 7.1.1 Caractéristique des personnes handicapées
 - 7.1.2. Type de handicap
 - 7.1.3. Multi-handicap

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE 7 : CARACTÉRISTIQUES DES GROUPES VULNÉRABLES 80-87

7.2 Personnes âgées

7.3 Survie des parents, chez les enfants et les jeunes

CHAPITRE 8 : POSSESSION D'ACTES D'ÉTAT DE NAISSANCE / JUGEMENT SUPPLETIF 88 - 95

8.1 Possession d'un acte de naissance par département

8.2 Possession d'un acte de naissance et milieu de résidence

8.3 Possession d'acte de naissance par groupe d'âge et sexe

8.4 Possession d'un acte de naissance par fréquentation scolaire

CHAPITRE 9 : CARACTÉRISTIQUES DES MÉNAGES ET CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS 96 -105

9.1 Caractéristiques des ménages

9.2 conditions de vie des populations

9.2.1 Type d'habitat

9.2.2 Caractéristiques du lieu d'aisance

9.2.3 Caractéristiques du mode d'approvisionnement
d'eau de boisson

9.2.4 Caractéristiques du mode d'éclairage

9.2.5 Mode d'évacuation des ordures ménagères

9.2.6 Caractéristiques du mode de cuisson

9.2.7 Possession d'équipement audiovisuel et télécommunication

CHAPITRE 10 : DYNAMIQUE DE LA POPULATION 106 -117

10.1. Migration

10.1.1 Migration durée de vie

10.1.2 Migration récente

10.1.3 Échange migratoire de la région avec les autres
régions (2020 à 2021)

10.2. Taux Brut de Natalité et l'ISF

10.2.1. Taux Brut de Natalité (TBN)

10.2.2. ISF

10.2.3 Structure par âge de la fécondité

10.3 Mortalité

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE 11 : PROJECTION DE LA REGION	118- 122
--	-----------------

11.1 Population projeté 2021-2031

CHAPITRE 12 : CONCLUSION	123 - 132
---------------------------------	------------------

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXES

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1 : Répartition de la population totale résidente par type de ménage selon le sexe	32
Tableau 2.2 : Répartition de la population totale résidente	33
Tableau 2.3 : Répartition de la population résidente par groupe d'âge selon le sexe et la nationalité	38
Tableau 2.4 : Répartition (%) de la population résidente par département selon la nationalité	39
Tableau 2.5 : Répartition de la population non ivoirienne par pays de nationalité selon les années 2021 et 1998	40
Tableau 2.6 : Répartition (%) de la population résidente par religion selon le milieu de résidence	41
Tableau 2.7 : Répartition (%) de la population résidente par religion selon le département	42
Tableau 2.8 : Répartition (%) de la population de nationalité ivoirienne par grands groupes ethniques selon le milieu de résidence	43
Tableau 2.9 : Répartition (%) de la population ivoirienne par département selon les grands groupes ethniques	43
Tableau 2.10 : Répartition de la population ivoirienne de 2 ans et plus par principales langues parlées (10) selon le milieu de résidence	44
Tableau 2.11 : Répartition de la population ivoirienne par principales langues parlées selon les groupes ethniques	45
Tableau 2.12 : Evolution de la population résidente de 1998 à 2021	45
Tableau 3.1 : Taux d'urbanisation par département selon le milieu de résidence	48
Tableau 3.2 : Indice de précarité résidentielle du logement en milieu urbain par département (%)	49
Tableau 3.3 : Taux de croissance urbaine au niveau département	49
Tableau 3.4 : Répartition de la population résidente de 1998 et 2021 selon le milieu de résidence, taux d'urbanisation et taux d'accroissement moyen annuel du milieu urbain	49
Tableau 3.5 : Présentation des localités de la région	49
Tableau 3.6 : Répartition des localités par département selon le milieu de résidence	50
Tableau 3.7 : Typologie des localités selon le milieu de résidence	50
Tableau 3.8 : Mode de désignation du chef dans les localités par département administratif	51

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 4.1 : Répartition (%) de la population de 12 ans ou plus par état matrimonial selon le sexe	54
Tableau 4.2 : Répartition (%) de la population de 12 ans ou plus par état matrimonial selon le milieu de résidence	55
Tableau 4.3 : Répartition (%) de la population de 12 ans ou plus par groupe d'âge selon le statut matrimonial et le sexe	57
Tableau 4.4 : Répartition des âges moyens, médian au premier mariage selon le sexe	59
Tableau 4.5 : Répartition (%) de la population de 12 ans ou plus par sexe et département selon le type de mariage	59
Tableau 5. 1: Répartition de la population par département et sexe selon l'alphabétisme	65
Tableau 5. 2: Répartition (%) des enfants de 6-16 ans par département et sexe selon le statut scolaire	67
Tableau 5. 3: Répartition (%) de la population de 3 ans et plus par département et sexe selon le niveau d'instruction	69
Tableau 5. 4: Répartition (%) de la population de 3 ans plus par département, le milieu de résidence selon le niveau d'instruction	70
Tableau 5. 5: Répartition (%) de la population de 3 ans et plus par diplôme selon le sexe	71
Tableau 6. 1: Répartition (%) de la population en âge de travailler par département et sexe selon le type de main-d'œuvre	74
Tableau 6. 2: Répartition (%) de la population par département et sexe selon le statut dans la main d'œuvre	75
Tableau 6.3 : Répartition (%) de la main d'œuvre par groupe d'âge	77
Tableau 6. 4: Répartition (%) de la population en emploi par département et sexe selon la branche d'activité	78
Tableau 7. 1: Répartition (%) de la prévalence du handicap dans la population par département et sexe	83
Tableau 7. 2: Répartition (%) de la prévalence du handicap par groupe d'âge selon le sexe	83
Tableau 7. 3: Répartition (%) de la population par département, le sexe selon le type de handicap	84
Tableau 7. 4: Répartition (%) de la population par département et sexe selon le Multi-handicap	85

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 7. 5: Répartition (%) de la population par département, le sexe selon l'Indice de vieillissement et de longévité	86
Tableau 7. 6: Répartition (%) de la survie des parents selon les départements	87
Tableau 8. 1 Répartition (%) de la population résidente par département et sexe selon la déclaration de la naissance à l'état civil	90
Tableau 8.2 : Répartition (%) de la population résidente par département et sexe selon la possession d'un acte de naissance ou d'un jugement supplétif	91
Tableau 8.3 : Répartition (%) de la population par groupe d'âge et sexe selon la possession d'un acte de naissance ou d'un jugement	93
Tableau 8. 4: Répartition (%) de la population résidente par département selon la possession d'un acte de naissance ou d'un jugement supplétif et la fréquentation scolaire (3 ans et plus) 71	94
Tableau 9. 1: Répartition (%) des ménages par département selon le sexe et âge moyen du chef de ménage et la taille moyenne des ménages	98
Tableau 9. 2: : Répartition (%) des ménages par département et milieu selon le statut d'occupation du logement	99
Tableau 9. 3: Répartition (%) des ménages ordinaires par département et milieu de résidence selon la possession des objets de type TIC	104
Tableau 10. 1: Répartition (%) des femmes par groupe d'âge selon le nombre d'enfants nés vivants et la parité	111
Tableau 10. 2: Taux Brut de Mortalité et Esperance de vie à la naissance par sexe	112
Tableau 10. 3: Quotient de mortalité dans l'enfance par sexe(‰)	114
Tableau 10. 4: Répartition (%) de la population résidente par département selon le statut migratoire durée de vie 84	115
Tableau 10. 5: Répartition (%) de la population résidente par département selon le statut migratoire récent	115
Tableau 10. 6: Répartition de la population résidente par département selon les échanges migratoires	116
Tableau 11.1 : Répartition de la population par les communes / sous-préfectures du District Autonome de Yamoussoukro selon le sexe de 2021 à 2041	121

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1.1 : Pluviométrie moyenne du District Autonome de Yamoussoukro de 2014 à 2020	26
Graphique 2.1a : Pyramide des âges (population totale, population du District Autonome de Yamoussoukro)	36
Graphique 2.1b : Pyramide des âges de la population Ivoirienne et Non-Ivoirienne du district de Yamoussoukro	37
Graphique 2.2 : Pyramide des âges par nationalité	38
Graphique 4.1 : Statut matrimonial par département	58
Graphique 4.2 : Type de mariage par département	60
Graphique 4.3 : Polygamie ou monogamie par département (%)	60
Graphique 5.1 : Situation d’alphabétisme par département et milieu de résidence (%)	66
Graphique 5.2 : Fréquentation scolaire des enfants de 6-16 ans par département et milieu de résidence (%)	68
Graphique 6.1 : Main d’œuvre par département et milieu de résidence (%)	76
Graphique 6.2 : Rapport de dépendance économique et démographique	79
Graphique 8.1 : Possession d’un acte de naissance par département et milieu de résidence (%)	92
Graphique 9.1 : Lieu d’aisance par département et milieu de résidence (%)	100
Graphique 9.2 : Mode d’approvisionnement en eau de boisson par département et milieu de résidence (%)	101
Graphique 9.3 : Principales sources d’éclairage par département et milieu de résidence	102
Tableau 9.4 : Mode d’évacuation des ordures ménagères par département et milieu de résidence (%)	103
Graphique 9.5 : Mode de cuisson (Charbon, Gaz, Bois de chauffe) par département et milieu de résidence	104
Graphique 10.1 : Taux Brut de Natalité (‰)	109
Graphique 10.2 : Indice Synthétique de Fécondité (ISF)	110
Graphique 10.3 : Espérance de vie à la naissance	113

LISTE DES CARTES

Carte n° 1 : Carte de situation du District Autonome de Yamoussoukro	3
Carte n° 2 : Carte de la région du District Autonome de Yamoussoukro	24
Carte n° 3 : Carte de densité de la populations (hbts/km ²) des sous-préfectures	34

TABLEAU SYNOPTIQUE DE LA REGION

Indicateurs	National 2021	DAY 2021	DAY 1998
Population totale	29 389 150	422072	248 032
Population masculine	15 344 990	217176	125 888
Population féminine	14 044 160	204897	122 144
Rapport de masculinité	109,3	106,0	103,1
Taux d'accroissance annuelle moyen (%)	2,9	2,3	-
Densité moyenne (habitants/km²)	91,1	198	116,3
Poids (%) de la région dans la population nationale	-	1,4	1,6
Femmes en âge de procréer (15-49 ans)	7 407 671	112155	59 853
Enfants âgés de moins de 5 ans (0-4 ans)	3 696 301	45561	34 462
Enfants âgés de moins de 15 ans (0-14 ans)	11 225 273	143947	108 858
Population âgée de 0-17 ans	13 174 947	174574	126 965
Age moyen de la population	23,2	25,7	
Population âgée de 6-14 ans	6 670 555	88462	66 859
Population âgée de 15-64 ans	17 385 410	264355	133 063
Population âgée de 15-59 ans	16 910 080	256310	130 035
Population âgée de 60 ans et plus	1 229 791	21815	9 117
Population âgée de 65 ans et plus	754 461	13770	6 089
Rapport de dépendance démographique	69	60,7	86,4
Population scolarisable au primaire (6-11 ans)	4 570 055	58234	38 856
Population de scolarité obligatoire (6-16 ans)	8 043 085	109539	79 374
Population scolarisable au secondaire (12-17 ans)	4 050 175	60856	39 324
Population non déclarée à l'Etat-civil	1 781 386,2	9 927	-
Enfant de moins de 5 ans dont la naissance a été déclarée à l'état civil (%)	84,5	91	-
Taux de chômage (%)	3,3	1,8	-
Taux de chômage chez les jeunes (%)	4,9	2,2	-
Taux de chômage au regard du handicap (%)	1,7	1,5	-
% des jeunes de 15-24 ans ni dans le système éducatif, ni dans l'emploi	28,6	20,7	-
Population rurale	13 677 716	126 558	92 229
Population urbaine	15 711 434	288 462	155 803
Taux d'urbanisation (%)	53,5	69,5	62,8
Ménage ayant un accès à l'électricité (%)	72,8	90,0	67,0
Ménage ayant accès à des installations sanitaires améliorées (%)	56,5	65	62,6
Ménage déféquant à l'air libre (%)	14,9	14,5	25,2
Ménage possédant un téléphone cellulaire (%)	77,3	80,8	-
Ménage propriétaire de leur logement (%)	51,8	34,7	32,3
Indice synthétique de fécondité	4,4	4	-
Espérance de vie	61,2	62,9	
Quotient de mortalité infantile (‰)	58,5	31,2	-
Age moyen au mariage	30,9	29,2	-
Proportion de mariage polygamique (%)	10,2	4,0	-

SIGLES ET ET ABREVIATIONS

ANStat	Agence Nationale de la Statistique
BAC	Baccalauréat
BEPC	Brevet d'Etude du Premier Cycle
BP	Brevet Professionnel
BT	Brevet de Technicien
BTS	Brevet de Technicien Supérieur
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnelle
CEDEAO	Communauté des Etats De l'Afrique de l'Ouest
CEPE	Certificat d'Etude Primaire Elémentaire
CIE	Compagnie Ivoirienne d'Electricité
CQP	Certificat de Qualification Professionnel
CTAA	Centre Technique des Arts Appliqués de Bingerville
DAA	District Autonome d'Abidjan
DEA	Diplôme d'Etude Approfondie
DESS	Diplôme d'Etude Supérieure Spécialisée
DEUG	Diplôme d'Etude Universitaire Générale
DTS	Diplôme de Technicien Supérieur
DUT	Diplôme Universitaire Technique
Ha	Hectare
INS	Institut National de la Statistique
ISF	Indice Synthétique de Fécondité
MBA	Master of Business Administration
PSGouv	Programme social du gouvernement
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RM	Rapport de Masculinité
TAMA	Taux Annuel Moyen d'Accroissement
TBN	Taux Brut de Natalité

SIGLES ET ET ABREVIATIONS

TBM	Taux Brute de Mortalité
4q1	Quotient de mortalité juvénile
5q0	Quotient de mortalité infanto-juvénile
1q0	Quotient de mortalité infantile

INTRODUCTION GENERALE

La Côte d'Ivoire, dans la dynamique de son processus de développement procède périodiquement au recensement général de sa population. Au regard de l'importance que revêt cette opération statistique, le gouvernement ivoirien, par le décret N°86-389 du 04 Juin 1986, a institué la réalisation décennale du recensement général de la population et de l'habitation.

Ainsi, le recensement général de la population et de l'habitat de 2021 (RGPH 2021) constitue la cinquième opération de grande envergure depuis son accession à l'indépendance en 1960. Ce recensement permet de disposer de données démographiques, économiques, sociales récentes et fiables sur les populations, les caractéristiques et commodités des logements, les biens et équipements des ménages sur l'ensemble du territoire. L'analyse de ces données permet de produire et de diffuser des informations importantes à la prise de décision dans les domaines couverts par le recensement (Education, santé, etc.). De même, la connaissance des réalités régionales et locales que la base de données du RGPH permet d'appréhender s'avère indispensable à l'élaboration des politiques publiques, notamment au niveau décentralisé.

La monographie régionale qui est un produit issu de l'analyse des données du RGPH se présente comme un instrument d'aide à la prise de décision et un outil de planification par excellence, de gestion économique et sociale dans l'administration du territoire, et pour les plaidoyers et la mobilisation sociale. Elle constitue une source d'information de référence précise et synthétique que les responsables régionaux, les entreprises privées et la société civile peuvent exploiter et utiliser pour le développement local et régional.

Ce rapport monographique de la région du District Autonome de Yamoussoukro est subdivisé en 11 chapitres, dont le premier présente le cadre administratif de la région, viennent ensuite, les chapitre 2 et 3 sur l'état et la structure de la population et, l'urbanisation et les caractéristiques des localités. Le chapitre 4 analyse l'état matrimonial et la nuptialité, tandis que le chapitre 5, présente le niveau d'alphabétisation et la situation de la fréquentation scolaire dans la région et ses départements. Les activités économiques sont décrites au chapitre 6, les caractéristiques des groupes vulnérables au chapitre 7 et la possession de documents administratifs, notamment les extraits d'acte de naissance et/ou de jugements supplétifs par les populations sont observés au chapitre 8. Le chapitre 9 et 10 analyses successivement les caractéristiques des ménages et leurs conditions de vie et, la dynamique de la population au régionale et départementale. Le chapitre 11 fait une projection jusqu'en 2041 de l'évolution de la population et des principaux indicateurs.

CHAPITRE 1 : CADRE ADMINISTRATIF ET PHYSIQUE

CHAPITRE 1 : CADRE ADMINISTRATIF ET PHYSIQUE

Le District Autonome de Yamoussoukro a été créé par la loi n°2002-44 du 21 janvier 2002 portant statut du District Autonome de Yamoussoukro, complété par la loi n°2014-452 du 5 août 2014 portant mode de création, attributions organisation et fonctionnement du District Autonome de Yamoussoukro. Le District Autonome de Yamoussoukro se situe au centre et fait partie intégrante du « V Baoulé » Il est limité :

- ▶ au Nord par le département de Tiébissou (région du Béliér) ;
- ▶ au Sud par les départements de Toumodi (région du Béliér) et Oumé (région du Gôh) ;
- ▶ à l'Est par le département de Toumodi (région du Béliér) ;
- ▶ et à l'Ouest par les départements de Sinfra et de Bouaflé (région du Marahoué)

Le chef-lieu, Yamoussoukro, capitale politique de la Côte d'Ivoire, est situé à 230 km d'Abidjan, capitale économique. Le District Autonome de Yamoussoukro couvre une superficie totale de 2 132 Km², soit moins de 1% (0,7%) du territoire national. Deux (02) départements et quatre (04) sous-préfectures composent le District Autonome de Yamoussoukro. Le département de Yamoussoukro comprenant les sous-préfectures de Yamoussoukro et de Kossou. Celui d'Attiegouakro comprend les sous-préfectures d'Attiegouakro et Lolobo.

Le District Autonome de Yamoussoukro s'est concentré sur 3 axes de développement majeurs¹ à savoir l'éducation, le tourisme et la religion. Avec une population grandissante, caractérisée par sa jeunesse et son dynamisme, le District doit relever les défis suivants :

- ▶ La revalorisation du secteur agricole aujourd'hui essentiellement cantonné à une agriculture de subsistance ;
- ▶ L'augmentation de la production halieutique à travers la pêche continentale ;
La diversification de son économie avec notamment la structuration et la valorisation d'un secteur industriel aujourd'hui à l'état quasi embryonnaire ;
- ▶ La structuration également du secteur touristique afin d'en exploiter pleinement toutes ses potentialités.

Le défi de la population jeune et dynamique réside également dans le fait de se montrer à la hauteur du projet initial lié à Yamoussoukro : celui de fonder une ville moderne dotée d'un réel poids, et capable de rivaliser en tous points avec Abidjan.

Le District Autonome est doté de ressources naturelles riches et abondantes. Elles sont notamment composées du lac de Kossou, véritable réservoir d'eau pour l'agriculture, l'élevage et la pêche ; mais également de la réserve faunique d'Abokouamékro qui compte un nombre important d'espèces végétales.

¹ Monographie du District Autonome de Yamoussoukro (2015)

La population du District Autonome est constituée de nombreuses ethnies et nationalités avec une prédominance du peuple Baoulé. Cette diversité est en partie due aux mouvements de populations liés aux besoins de main-d'œuvre agricole, et en partie à la position centrale de la ville de Yamoussoukro considérée comme ville offrant un cadre sécuritaire plus sûr lors des crises qu'a traversé le pays.

L'organisation politique et sociale du peuple Baoulé repose sur le village comme échelon administratif structurant et sur la famille. Les sources de conflits dans le District Autonome de Yamoussoukro reposent en général sur :

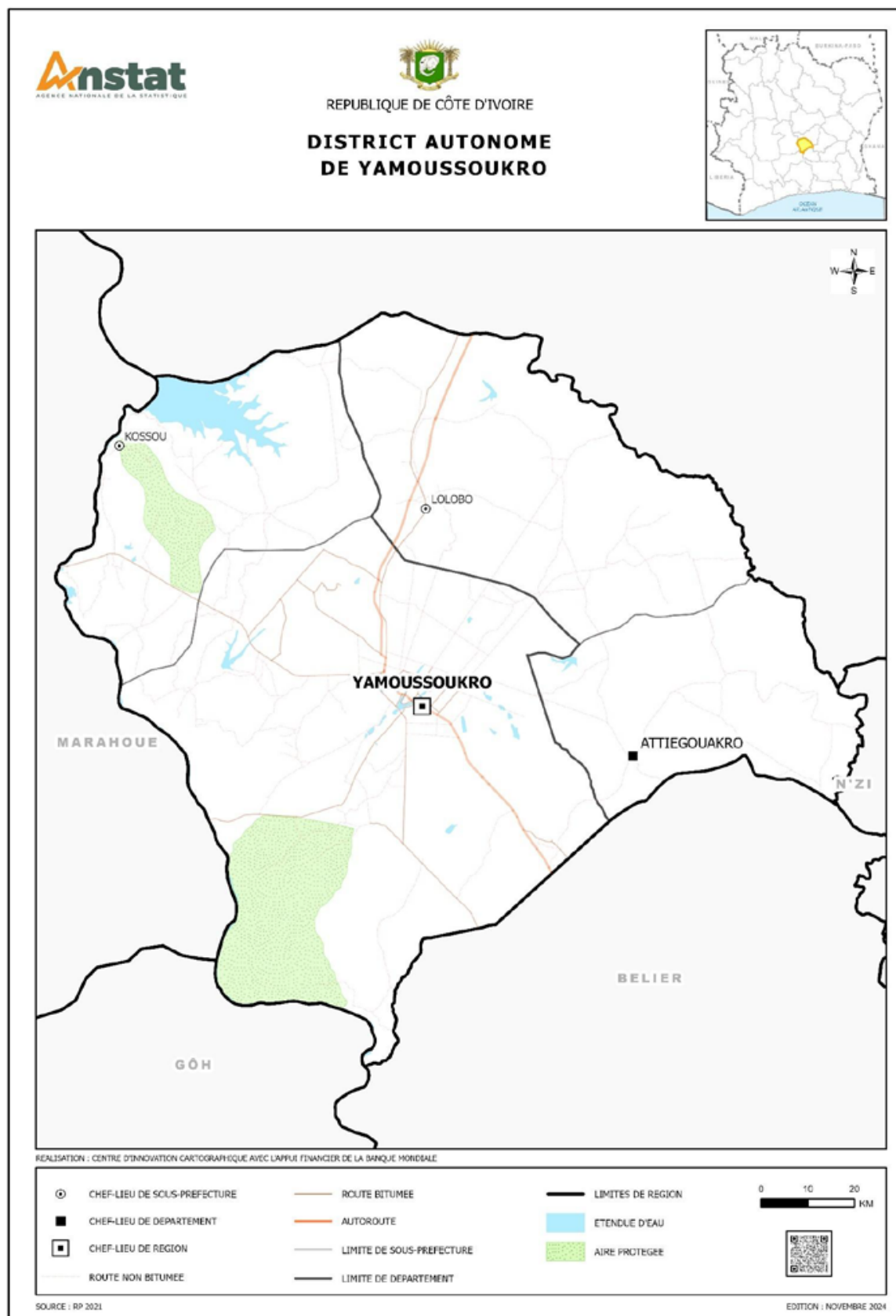
- ▶ Le foncier rural (droit coutumier et droit administratif)
- ▶ La cohabitation entre agriculteurs et éleveurs ;
- ▶ La cohabitation entre autochtones et allogènes.

1.1. Cadre Administratif

La situation administrative du District Autonome de Yamoussoukro s'inscrit dans la dynamique de décentralisation engagée au niveau national par Félix Houphouët-Boigny et est donc étroitement liée à l'histoire de Yamoussoukro. La Loi n°83-242 du 22 mars 1983 portant transfert de la capitale d'Abidjan à Yamoussoukro a élevé la ville au rang de capitale administrative et politique. Afin de parfaire son développement en tant que tel, elle a été dotée d'un schéma directeur d'urbanisme qui traçait le cadre général et normatif du développement de l'agglomération. Son successeur au pouvoir, Henri Konan Bédié, a donné un statut particulier à la ville de Yamoussoukro, par le décret n° 96-135 du 26 janvier 1996 portant création du District Autonome de Yamoussoukro dirigé par un Ministre résident. Son rôle était d'assurer en liaison avec les ministères et organismes intéressés, la coordination des études et actions menées en vue du développement économique, social et culturel du District Autonome de Yamoussoukro.

Sous l'ère Alassane Ouattara, en 2014, le District Autonome de Yamoussoukro est devenu une collectivité territoriale de type particulier doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, dont le fonctionnement et les prérogatives ont été définis par la Loi n° 2014-454 du 05 août 2014 portant statut du District Autonome de Yamoussoukro. Il agit en véritable partenaire de l'État et peut entreprendre toute action complémentaire à celle de l'État. Pour ce faire, le District Autonome de Yamoussoukro dispose d'un organe de décision qui lui est propre : le Conseil du District Autonome. Il est dirigé par un Ministre, Gouverneur assisté de Vice-Gouverneurs. Le Ministre

Carte n° 2: Carte de la région du District Autonome de Yamoussoukro



Source : ANStat, RGPH 2021

1.2. Cadre physique

La présentation du cadre physique du district autonome de Yamoussoukro consiste en la description de son relief, de ses sols, de son climat, de sa végétation, de sa faune et de son hydrographie. Cette présentation permet d'entrevoir les potentialités de cette région et les motifs de son peuplement

1.2.1. Le Relief

Le relief du District Autonome de Yamoussoukro est marqué par la présence des collines Baoulés qui prennent naissance au mont Kokumbo et qui se prolongent du sud vers le nord. En dehors des collines Baoulés, les surfaces subhorizontales sont dominées par des buttes en reliefs résiduels isolés. La quasi-totalité du District est constituée d'un relief relativement plat avec quelques ondulations comprises entre 100 et 300 mètres d'altitude.

A l'extrême nord-ouest et est, la plaine intérieure cède la place à des zones de bas et hauts plateaux, qui peuvent atteindre une altitude de 700 mètres.

Globalement, le relief est relativement favorable à l'agriculture malgré le caractère rude du climat.

1.2.2. La végétation et la biodiversité

Le District Autonome de Yamoussoukro se situe intégralement dans le secteur mésophile, avec une végétation caractérisée par une forêt dense et humide à l'ouest et des zones de forêts défrichées et de savanes mésophiles sur le reste du territoire.

Avec la réserve de faune d'Abokouamékro, le District Autonome compte l'une des réserves fauniques les plus importantes de la Côte d'Ivoire. Située entre les départements d'Attiegouakro, de Dimbokro et de Tiébissou, la réserve occupe près de 78 % du territoire du département d'Attiegouakro.

Elle présente une végétation de type forêt-savane, très représentative du domaine des savanes guinéennes qui forment le V baoulé. Les îlots forestiers sont à rattacher à la forêt semi-déciduée². Les formations de savanes sont représentées par des savanes marécageuses comprenant des rôniers.

La diversité faunique de la réserve et plus généralement des zones forestières du District Autonome s'est réduite avec l'activité humaine (braconnage, pratique illégale de l'agriculture et de la pêche). Ainsi, la population animale a diminué de moitié entre 1993 et 1999. La crise socio-politique de 2002 à 2011 a contribué à aggraver cette situation.

De manière générale, plusieurs facteurs contribuent à la dégradation de la biodiversité du District :

- L'exploitation abusive et incontrôlée des essences forestières (bois d'œuvre d'ébénisterie) ;
- Les pratiques culturelles caractérisées en grande partie par un système de culture itinérante sur brûlis et la croissance de la production agricole traditionnelle entraînant un déboisement particulièrement rapide ;
- La pratique de l'orpaillage clandestin ;
- La pratique des feux de brousse dans les opérations de chasse.

² Forêt caractérisée par la chute partielle de ses feuilles durant la saison sèche.

La végétation est constituée de forêt dans la partie sud dont la densité varie selon les dégradations liées au défrichement agricole et à l'exploitation forestière. Au centre, on trouve la savane arborée qui fait place à la savane herbeuse, au nord. Il existe des forêts galeries aux abords des fleuves et rivières de la région.

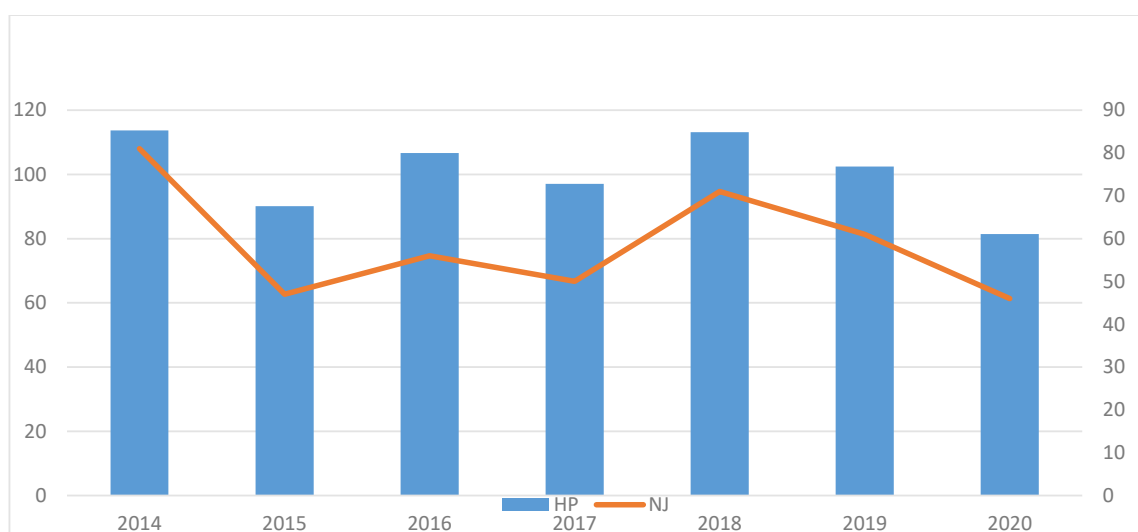
1.2.3. Le Climat

Le climat du District Autonome de Yamoussoukro est de type équatorial de transition atténué. Ce type de climat se caractérise par l'alternance de 4 saisons (2 sèches et 2 humides) :

- Une saison humide de mars à juin, avec une moyenne de 164 mm de pluie par mois pour 30 jours de pluie ;
- Une saison sèche de juillet à août avec des précipitations moyennes de 91 mm par mois pour 10 jours de pluie ;
- Une seconde saison des pluies comprise entre septembre et novembre où l'on enregistre des précipitations moyennes de 118 mm par mois ;
- Une saison sèche très prononcée de décembre à février avec en moyenne 6 jours de pluie et des précipitations de 30 mm par mois.

L'étude de la pluviométrie annuelle moyenne dans le District Autonome de Yamoussoukro selon les données de l'aéroport de Yamoussoukro (graphique 1.2) montre une régularité des précipitations annuelles, au-dessus de 1 000 mm par an. Le nombre moyen de jours de pluie (NJ) s'établit à 63 jours par an en moyenne, répartis en majorité sur les deux saisons des pluies que connaît le District. Entre 2014 et 2020, les hauteurs de pluies (HP) ont varié entre 80 mm et 110 mm. La régularité des précipitations constitue un atout pour le développement de l'activité agricole du District.

Graphique 1.1 : Pluviométrie moyenne du District Autonome de Yamoussoukro de 2014 à 2020



Source : SODEXAM-Aéroport Yamoussoukro

Le taux d'humidité relative varie très peu avec les saisons. Il est élevé toute l'année avec une moyenne de 77 %. L'humidité permanente associée à la chaleur engendre des conditions climatiques à faible hygrométrie, favorables à la dégradation rapide des déchets et à la reproduction des vecteurs de maladie.

L'insolation mensuelle³ à Yamoussoukro connaît un maximum de 260 heures au mois de janvier et un minimum de 91 heures au mois d'août, avec une insolation moyenne de 177 heures par mois. La température moyenne du district Autonome de Yamoussoukro, de mars à novembre est d'environ 28°C.

1.2.4. Hydrographie

Le réseau hydrographique du District Autonome de Yamoussoukro est principalement constitué :

► Du fleuve Bandama, qui forme une frontière physique à l'ouest entre le District Autonome de Yamoussoukro et les départements de Bouaflé, de Sinfra et d'Oumé. Le fleuve Bandama prend sa source dans la région de Boundiali. Il traverse la Côte d'Ivoire du nord au sud et son bassin versant couvre 97 000 km². Il longe le District sur près de 70 km.

► Du N'Zi, également appelé Bandama Blanc, qui prend sa source dans le nord du pays, à l'ouest de la ville de Korhogo qu'il contourne par le nord, avant de s'orienter vers le sud. La longueur totale du N'Zi est de 1 050 km et son bassin versant couvre près de 100 000 km² ;

► De petits cours d'eau qui parcourent le District dont le débit connaît de fortes variations annuelles. Les cours d'eau les plus notables sont le Kpoussouba, le Klogo, le Tanoba, l'Héakré et le Bétévia.

► Du lac de Kossou qui a été créé à l'ouest du District suite à la construction en 1971 du barrage hydroélectrique de Kossou sur le fleuve Bandama. La retenue de 30 milliards de m³ d'eau a formé un lac de 150 kilomètres de long, recouvrant 1 700 km² de terre. D'une superficie de 900 km², le lac de Kossou est notamment utilisé par les populations pour la pêche et pour l'irrigation des champs. Une importante communauté d'allogènes s'est installée à Kossou pour y pratiquer la pêche et l'élevage. Les berges du lac de Kossou constituent une opportunité de développement d'une offre touristique liée aux sports nautiques.

1.2.5. La Pédologie et la Géologie⁴

► La pédologie

Le District Autonome de Yamoussoukro se trouve dans la région centrale de la Côte d'Ivoire, qui est une zone de transition entre les zones forestières du sud et les savanes du nord. La pédologie de cette région présente des caractéristiques liées aux types de sols, au climat et à divers autres facteurs qui en font sa spécificité.

Les sols du district Autonome de Yamoussoukro sont principalement des *sols ferrallitiques*, typiques des régions tropicales. Ces sols sont souvent riches en oxydes de fer et d'aluminium, ce qui leur donne une couleur rougeâtre ou jaune. Ils peuvent être bien drainés, mais peuvent également souffrir de lessivage, ce qui peut réduire leur fertilité naturelle. En raison de leur nature, les sols peuvent nécessiter des pratiques de gestion spécifiques pour l'agriculture. Les sols ferrallitiques peuvent avoir des réserves

³ Insolation ici désigne l'ensoleillement. C'est la mesure du rayonnement solaire que reçoit une surface au cours d'une période donnée.

⁴ Contribution de la Direction Régionale des Mines du District Autonome de Yamoussoukro (Juillet ,2024)

limitées de nutriments essentiels, donc l'utilisation d'engrais et de techniques de gestion durable est souvent nécessaire pour maintenir la fertilité.

La région a été touchée par des problèmes d'érosion du sol en raison de la déforestation et des pratiques agricoles non durables. Cela peut entraîner la perte de la couche superficielle du sol, qui est cruciale pour la croissance des plantes. Des efforts sont souvent nécessaires pour la conservation des sols et la gestion des ressources naturelles dans cette région. Les initiatives peuvent inclure des pratiques de conservation du sol, la reforestation et des méthodes agricoles durables. Le climat influence la qualité et la gestion des sols. Pendant la saison des pluies, il peut y avoir un risque accru d'érosion, tandis que la saison sèche peut entraîner une diminution de la disponibilité de l'eau pour les cultures. Ces caractéristiques font de Yamoussoukro un lieu d'intérêt pour les études pédologiques, surtout en ce qui concerne la gestion durable des sols et la conservation des ressources naturelles.

► L'Hydrogéologie

Le District Autonome de Yamoussoukro, situé au centre de la Côte d'Ivoire, présente des caractéristiques géologiques variées en raison de sa position dans le contexte géologique du pays. Cette région présente des aspects géologiques variés. La région du District Autonome de Yamoussoukro, à l'instar des deux tiers du territoire national, se trouve dans le craton ouest-africain, une vaste région de roches anciennes, qui constitue le noyau stable du continent africain. Cette région est caractérisée par des formations géologiques précambriennes, notamment des roches très anciennes, datant de plus de 2 milliards d'années.

Les formations rocheuses dominantes autour de Yamoussoukro sont des roches principalement des gneiss et des granites. Ces roches sont issues de la solidification de magma ou de la transformation de roches préexistantes sous des conditions de haute pression et température.

Les granites sont des roches plutoniques (formées à partir de magma refroidi sous la surface de la Terre) qui sont couramment présentes dans la région. Ces roches sont généralement composées de quartz, de feldspath et de mica.

Les gneiss sont des roches métamorphiques formées par le métamorphisme de granites ou de roches similaires. Elles présentent une texture foliée, ce qui signifie que leurs minéraux sont alignés en bandes ou en couches. Bien que moins fréquentes, des *roches volcaniques* peuvent également être présentes dans des zones spécifiques de la région.

Les ressources minérales dans cette région peuvent inclure des minéraux associés aux granites et gneiss, tels que le feldspath, le quartz et le mica. Cependant, à l'exception des affleurements granitiques intensément exploités autour de la ville, il n'y a pour l'heure pas d'exploitation aurifère industrielle dans le district Autonome de Yamoussoukro.

La région autour de Yamoussoukro est généralement stable du point de vue tectonique, avec peu de signes d'activité tectonique récente. Les structures géologiques importantes dans cette région sont principalement des formations anciennes, avec des plis et des failles datant de périodes géologiques anciennes. Le relief de la région est relativement modéré, avec des collines basses et des plateaux. La topographie est façonnée par l'érosion des roches précambriennes et la formation de sols variés. Ces caractéristiques géologiques ont un impact sur la topographie, les sols, et les ressources naturelles de la région.

1.2.6. Les attraits touristiques

Le District Autonome de Yamoussoukro offre de nombreuses potentialités touristiques, incluant aussi bien des sites et curiosités naturels, culturels qu'anthropologiques. Le produit touristique y est très varié, avec notamment :

- ▶ Le tourisme religieux, avec la Basilique Notre-Dame de la Paix et la Mosquée de la Paix ;
- ▶ L'agrotourisme, avec les plantations de Toumbokro et Guiglo ;
- ▶ L'éco-tourisme, avec des sites comme le Lac aux Caïmans, la réserve de faune d'Abokouamékro ou encore les berges du Lac de Kossou ;
- ▶ Le tourisme de congrès et d'affaires avec notamment les salles de la Fondation Houphouët-Boigny pour la recherche de la Paix et celles des grandes infrastructures Hôtelière de la ville ;
- ▶ Le tourisme sportif, notamment avec le Président Golf Club ;
- ▶ Le tourisme de mémoire avec les établissements d'élite comme l'Institut National Félix Houphouët-Boigny, le Lycée Scientifique de Yamoussoukro et le lycée Mamie-Adjoua, véritables pôles de formation pour la jeunesse de Côte d'Ivoire ;
- ▶ Le tourisme culturel : le tissage traditionnel baoulé, la stèle d'Akouè-Bozi, les danses traditionnelles (le Goly, l'Adjémélé, l'Adjos, le Kôtôu) ;
- ▶ Le tourisme archéologique : possible dans la région grâce à l'existence de plusieurs grottes et de la chaîne de montagnes Baoulé.

L'activité touristique est facilitée par les infrastructures d'accès (routes, autoroute et aéroport), et les infrastructures d'hébergement. Le District dispose d'ailleurs, avec l'Hôtel du Président et le HP Resort (auparavant Hôtel des Parlementaires), de deux écrans qui participent grandement à valoriser ce secteur dans la région.

CHAPITRE 2 : ÉTAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION

CHAPITRE 2 : ÉTAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION

Ce chapitre présente le type de ménage, le volume totale et le poids démographique de la région et celui des différentes circonscriptions administratives qui la composent. Il fait ressortir les spécificités de la région par une analyse de sa composition par sexe, de sa structure de la population par âge, en donnant un aperçu des groupes d'âges spécifiques et fonctionnels. Il analyse aussi les caractéristiques socio-culturelles de la région.

2.1. Type de ménage

L'analyse du tableau 2.1 indique la typologie des ménages dans le District Autonome de Yamoussoukro. Il en ressort qu'au total 422 072 personnes issues des ménages ont été dénombrés au RGPH 2021 dans la région. Les ménages ordinaires⁵ représentent une population résidente totale de 415 020 habitants composée de 212 152 (51,1%) hommes) et de 202 869 (48,9%) de femmes, soit 98,3 % de l'ensemble des ménages de la région. Les ménages collectifs représentent 1,6% de l'ensemble des ménages et compte une population résidente de 6 767 personnes dont 4771 hommes (70.5%) et 1996 femmes (29,5%). Les sans-abris ou population flottante, sont au nombre de 285 personnes et représentent 0,1% des ménages dont 253 hommes (88,8%) et 32 femmes (11,2%).

Tableau 2.1: Répartition de la population totale résidente par type de ménage selon le sexe

Type de ménages	Sexe				Total	
	Masculin		Féminin			
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Ordinaires	212 152	51,1	202 869	48,9	415 020	100,0
Collectifs	4 771	70,5	1 996	29,5	6 767	100,0
Sans abri	253	88,8	32	11,2	285	100,0
Total	217 176	51,5	204 897	48,5	422 072	100,0

Source : ANStat, RGPH 2021

2.2. Volume de la population

Le volume de la population du District Autonome de Yamoussoukro s'élève à 415 020 habitants en 2021 (tableau 2.1) et représente moins de 1,5% de la population de Côte d'Ivoire. Cet effectif se compose de 212 152 hommes (51,1%) et de 202 869 (48,9%) femmes soit un rapport de masculinité de 104, 6 hommes pour 100 femmes.

Le département de Yamoussoukro compte 365 598 habitants, ce qui représente 88,1% de la population du District Autonome de Yamoussoukro. L'on y dénombre 186 386 hommes (51%) et 179 213 femmes (49%), soit un rapport de masculinité de 104 hommes pour 100 femmes.

L'on distingue une disparité dans la taille de la population du département de d'Attie-gouakro, qui compte 49 422 habitants, ce qui ne représente que 11,9% de la population

⁵ Pour toute la suite de cette étude, seule la population issue des ménages ordinaires sera prise en compte.

du District Autonome, avec 25 766 d'hommes (52,1%) et 23 656 femmes (47,9%), soit un rapport de masculinité de 115,2 hommes pour 100 femmes.

Trois habitants sur quatre (75%) du District Autonome de Yamoussoukro vivent dans la commune de Yamoussoukro. Il est à noter que la plus grande partie de la population du département de Yamoussoukro se trouve dans la ville de Yamoussoukro où vivent environ 85 % de la population du département.

La densité de la population du District est de 194,7 habitants au Km² avec une densité maximale de 344,8 habitants au Km² dans la sous-préfecture de Yamoussoukro contre une densité minimale de 48,2 habitants dans la sous-préfecture d'Attiegouakro.

L'importance de la densité de la population de la sous-préfecture de Yamoussoukro est tirée par l'importance de la population dans la commune de Yamoussoukro dont la superficie est estimée à 453.375 Km² en 2021, ce qui donne une densité moyenne de 682 habitants au Km².

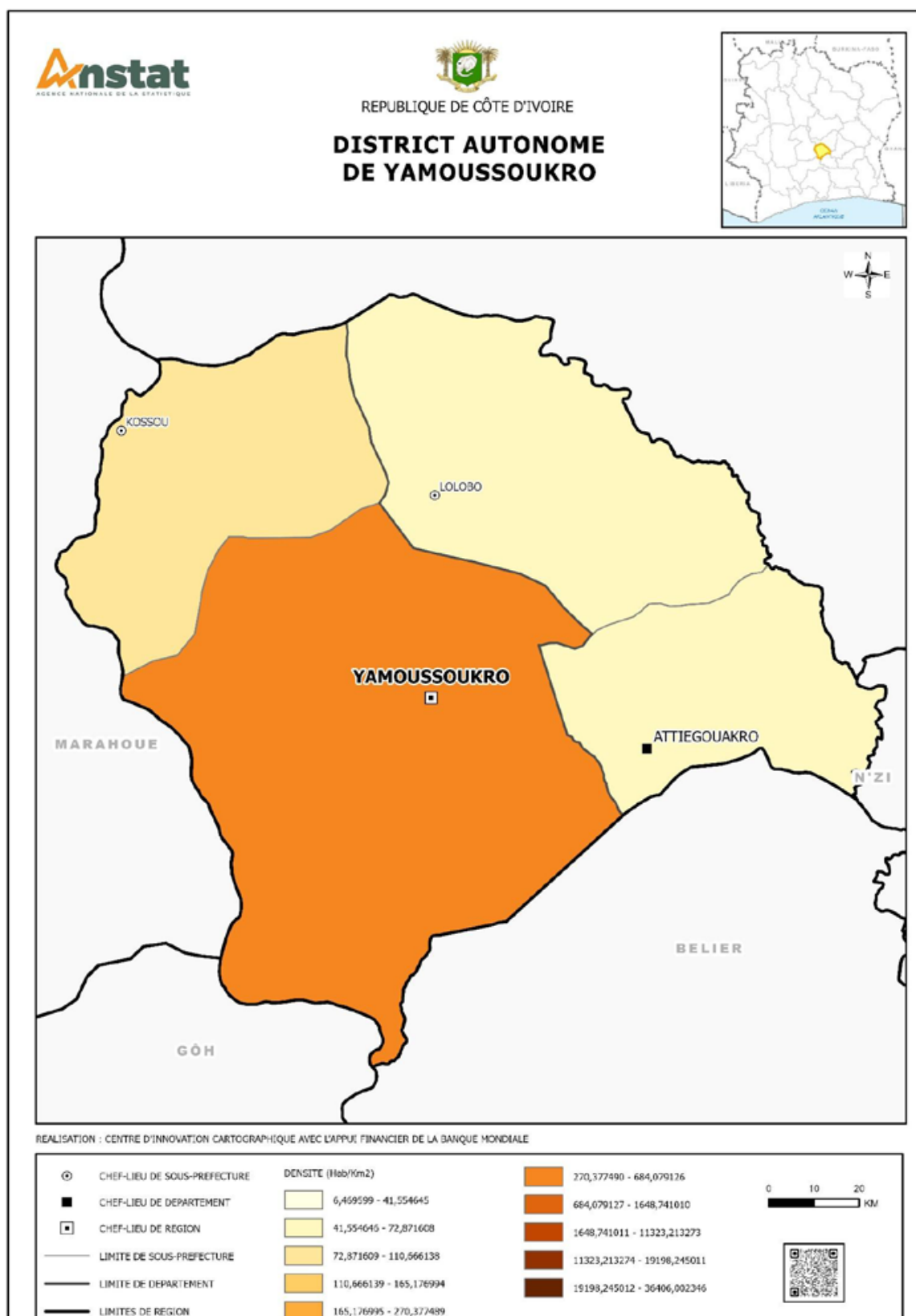
Tableau 2.2 : Répartition de la population totale résidente par type de ménage, selon le sexe

DEPARTEMENT	SOUS-PRÉFECTURE	SEXE			Poids (%)	Densité (Hbt/Km ²)	RM (%)
		Masculin	Féminin	Total			
YAMOOUSSOUKRO	Kossou	17 319	14 869	32 189	7,8	138,1	116,5
	Yamoussoukro	169 067	164 343	333 410	80,3	344,8	102,9
	Total Département YAMOOUSSOUKRO	186 386	179 213	365 598	88,1	275,9	104
ATTIEGOUAKRO	Attiegouakro	7 262	7597	14 859	3,6	48,2	95,6
	Lolobo	18 504	16 059	34 563	8,3	69,3	115,2
	Total Département ATTIEGOUAKRO	25 766	23 656	49 422	11,9	61,2	108,9
District Autonome de Yamoussoukro		212 152	202 869	415 020	100,0	194,7	104,6

Source : ANStat, RGPH 2021

La carte n°3 ci-dessous donne les détails de la densité par département et sous-préfecture du District Autonome de Yamoussoukro.

Carte n° 3: Carte de densité de la population (hbts/km²) des sous-préfectures



Source : ANStat, RGPH 2021

2.3. Structure par sexe et âge

Pour l'ensemble du District de Yamoussoukro l'âge médian est de 17 ans, c'est-à-dire que dans la distribution de la population par âge, il y a autant de personnes de moins de 17 ans que de personnes ayant 17 ans ou plus, ce qui prouve la relative jeunesse de cette population. L'âge moyen de la population est de 24 ans.

A l'instar de l'ensemble du pays, la structure de la pyramide des âges du District Autonome de Yamoussoukro présente globalement une base large et un rétrécissement progressif vers un sommet effilé en 2021. C'est le signe d'une forte fécondité et d'une mortalité encore élevée. Cette mortalité affecte plus les hommes que les femmes. L'analyse révèle que globalement de 0 à 29 ans, la base est large. Elle s'amenuise progressivement à partir de 30 ans jusqu'à 69 ans, avant de s'effiler à partir de 70 ans et plus. De façon générale, la structure par sexe et par âge de la population présente des effectifs élevés aux jeunes âges à l'image de celle du pays. Cette structure cache cependant des spécificités pour certaines tranches d'âges.

Les tranches d'âge en dessous de la tranche de 15 à 19 ans ont un effectif inférieur à celle-ci, qui constitue la base la plus large de la pyramide. A partir de 20 ans, plus l'âge des individus augmente, plus l'effectif de la population diminue. Cette diminution s'observe de façon régulière jusqu'aux âges avancés. Il apparaît également qu'en dehors des groupes d'âge 25-29 ans, 55-64 ans et les 70 ans et plus, les hommes sont numériquement prédominants que les femmes ; ce qui explique un rapport de masculinité global au profit des hommes. La surmortalité masculine aux âges avancés pourrait expliquer cette prépondérance de l'effectif des femmes aux âges avancés.

La composition par âge de la population du District Autonome de Yamoussoukro pour les groupes d'âge spécifiques et fonctionnels au RGPH-2021 se présente comme suit :

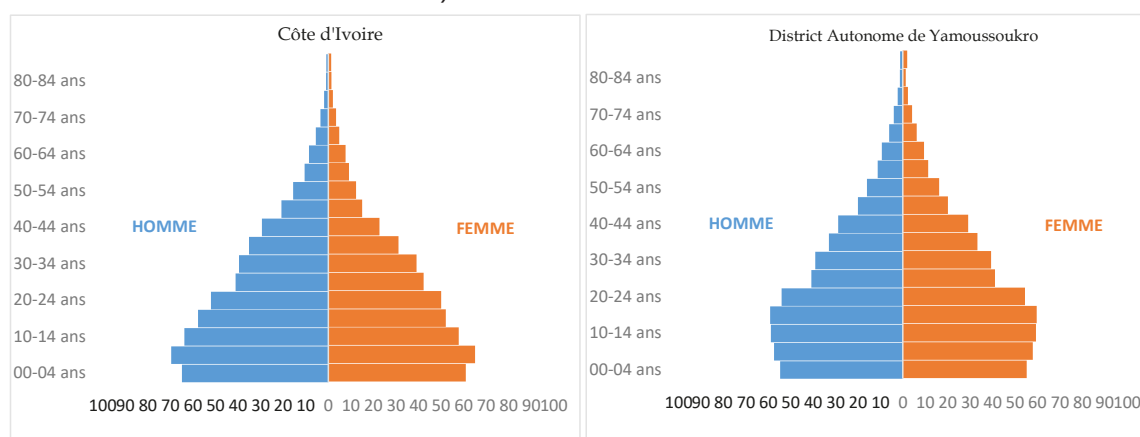
- ▶ 45 493 enfants sont âgés de moins de 5 ans, soit 11% de la population totale et 55 157 enfants représentant 13,3% de la population totale sont âgés de 0 à 5 ans ;
- ▶ La population totale des enfants de moins de 15 ans (0 à 14 ans) s'élève à 143 310 personnes, soit 34,5 % de la population totale ;
- ▶ Le nombre d'adolescents de 15 à 18 ans est estimé à 39 187 personnes, soit 9,4 % de la population totale ;
- ▶ La population scolarisable⁶ dans le primaire, secondaire et supérieure s'élève à 181 770, soit 43,8% de la population totale ;
- ▶ La population des jeunes de 15 à 35 ans est de 167 609 personnes, soit 40,4 % de la population totale ;
- ▶ La population des 15 ans ou plus s'élève à 271 711 personnes, soit 65,5% de la population totale.
- ▶ La population des moins de 36 ans (0 à 35 ans) représente 75% de la population totale ;
- ▶ La population potentiellement active de 15 à 59 ans qui représente les personnes en âge de travailler sont au nombre de 249 935 soit 60,2% de la population totale ;

⁶ La population scolarisable dans le primaire, le secondaire et le supérieur est dans la tranche de 6 à 24 ans.

► La population âgée de 60 ans et plus s'élève à 21 775 personnes, soit 5,2 % de la population.

A l'examen des groupes d'âges spécifiques l'on observe que deux habitants sur trois (75%) ont moins de 36 ans. Il en ressort que la grande majorité de la population du District Autonome de Yamoussoukro est jeune.

Graphique 2.1a : Pyramide des âges (population totale, population du District Autonome de Yamoussoukro)



Source : ANStat, RGPH 2021

2.4. Caractéristique socio-culturelle

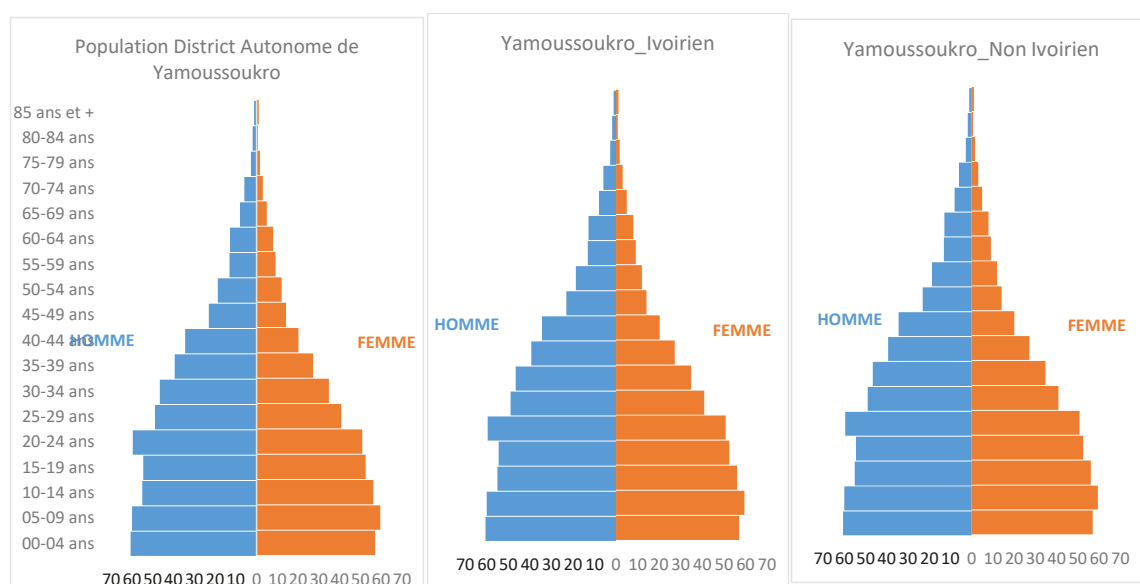
Les caractéristiques socioculturelles, en plus de permettre une bonne identification des individus et des groupes sociaux, constituent des facteurs déterminants des comportements socioéconomiques et démographiques des populations. Leur prise en compte dans les politiques de développement est une nécessité. Cette section a pour objectif de présenter la composition de la population de la région selon quelques caractéristiques socioculturelles que sont la nationalité, la religion, la langue parlée etc.

2.4.1. Nationalité

Sur une population totale de 415 020 habitants, le District Autonome de Yamoussoukro compte 366 805 ivoiriens soit 88,4% de la population totale contre 48 181 non-ivoiriens (11,6%) (tableau 2.4).

Chez les non-ivoiriens, l'âge médian est aussi de 17 ans. Leur âge moyen est presque identique à celui des Ivoiriens (24, 7 ans). Toutefois, il existe des spécificités selon le sexe. Les femmes non-ivoiriennes ont un âge médian de 22 ans avec un âge moyen de 22, 9 ans, alors que chez les hommes non-ivoiriens on a un âge médian de 17 ans pour 25 ans d'âge moyen. Ce qui signifie que les non-ivoiriens, bien qu'ayant une forte proportion de jeunes sont relativement en moyenne un peu plus âgés que les Ivoiriens. Ceci s'explique par le fait que la plupart arrivent ici à l'âge des études supérieure ou pour se chercher du travail.

Graphique 2.1b: Pyramide des âges de la population Ivoirienne et Non-Ivoirienne du district de Yamoussoukro



Source : ANStat, RGPH 2021

L'allure de la pyramide de la nationalité ivoirienne reste plus proche de celle du niveau régional avec le bas un peu arrondi dû au fait que les effectifs de 0 à 9 ans sont relativement inférieurs à ceux de 10 à 14 ans. Au-delà de 15 ans, l'on observe une décroissance régulière jusqu'à l'âge de 54 ans, ensuite la pyramide est effilée au-delà de 55 ans et plus.

Chez les non-ivoiriens, la pyramide décroît régulièrement jusqu'à 50-54 ans, avec ce qui ressemble à une relative anomalie dans la tranche de 20-24 ans où la population est supérieure à celle des 15-19 ans. Au-delà de 55 ans, le bout de la pyramide des âges chez les non-ivoiriens reste aussi effilé.

2.4.1.1. Volume et répartition spatiale

La répartition de la population par sexe selon la nationalité (tableau 2.3) indique que sur les 366 805 ivoiriens du District Autonome de Yamoussoukro, 185 799 sont des hommes contre 181 006 de femmes, soit un rapport de masculinité de 103 hommes pour 100 femmes. Dans la population non ivoirienne, la population masculine s'élève à 26 333 personnes contre 21 848 personnes de sexe féminin ; ce qui donne un rapport de masculinité au profit des hommes de 121 hommes pour 100 femmes.

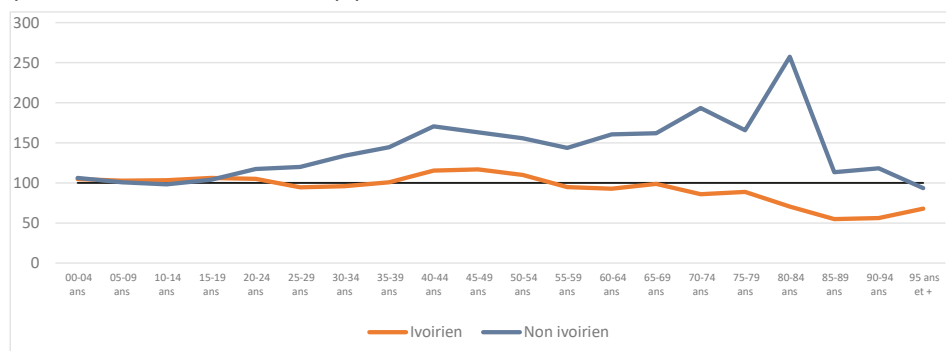
Tableau 2.3 : Répartition de la population résidente par groupe d'âges selon le sexe et la nationalité

Groupe d'âges	Ivoiriens %					Non ivoiriens %				
	Masculin	Féminin	Ensemble (%)	Effectif	Rm	Masculin	Féminin	Ensemble (%)	Effectif	Rm
00-04 ans	20 380	19 444	9,4	39 825	105	2 917	2 746	1,3	5 663	106
05-09 ans	21 560	21 006	10,1	42 567	103	2 887	2 863	1,4	5 750	101
10-14 ans	22 420	21 714	10,5	44 134	103	2 649	2 699	1,3	5 349	98
15-19 ans	22 587	21 248	10,4	43 835	106	2 623	2 526	1,2	5 148	104
20-24 ans	20 139	19 177	9,3	39 316	105	2 867	2 446	1,3	5 313	117
25-29 ans	15 007	15 899	7,3	30 906	94	2 355	1 965	1,0	4 320	120
30-34 ans	14 381	14 981	7,0	29 362	96	2 240	1 673	0,9	3 913	134
35-39 ans	12 154	12 068	5,7	24 221	101	1 895	1 311	0,8	3 206	145
40-44 ans	10 624	9 220	4,7	19 844	115	1 655	970	0,6	2 625	171
45-49 ans	7 395	6 328	3,3	13 723	117	1 108	679	0,4	1 788	163
50-54 ans	5 928	5 388	2,7	11 316	110	899	578	0,3	1 477	156
55-59 ans	4 160	4 384	2,0	8 544	95	629	438	0,3	1 067	144
60-64 ans	3 383	3 649	1,7	7 032	93	616	383	0,2	999	161
65-69 ans	2 231	2 256	1,1	4 487	99	384	237	0,1	621	162
70-74 ans	1 438	1 672	0,7	3 110	86	286	148	0,1	434	194
75-79 ans	853	961	0,4	1 814	89	132	80	0,1	212	166
80-84 ans	454	645	0,3	1 098	70	89	35	0,0	124	257
85-89 ans	198	361	0,1	559	55	27	24	0,0	51	113
90-94 ans	123	219	0,1	342	56	14	12	0,0	25	118
95 ans et +	129	190	0,1	319	68	15	16	0,0	30	93
Non déclaré	255	195	0,1	450	131	47	21	0,0	68	225
Total	185 799	181 006	86,9	366 805	103	26 333	21 848	11,4	48 181	121

Source : ANStat, RGPH 2021

L'examen de la courbe du rapport de masculinité (graphique 2.2) montre que de façon générale, le rapport de masculinité chez les non ivoiriens est supérieur à celui des Ivoiriens quel que soit la tranche d'âge. Il est globalement de 121 hommes pour 100 femmes chez les non ivoiriens. Les rapports de masculinité aux différentes tranches d'âges chez les non ivoiriens, restent supérieur à 100 c'est-à-dire au profit des hommes de 0 à 9 ans et de 15 à 94 ans sauf dans les tranches de 10 à 14 ans et 95 ans et plus où il est respectivement de 98 hommes pour 100 femmes et de 93 hommes pour 100 femmes. Chez les Ivoiriens, bien que le rapport de masculinité soit globalement au profit des hommes avec 103 hommes pour 100 femmes, les écarts sont cependant moins grands sauf aux âges élevés au-delà de 70 ans et plus. Les effectifs des hommes sont supérieurs à ceux des femmes dans les tranches d'âges quinquennaux allant de 0-24 ans et de 35 à 54 ans. Le rapport de féminité est supérieur à 100, c'est-à-dire au profit des femmes dans les tranches d'âge de 25-29 ans et 30-34 ans et au-delà de 55 ans.

Graphique 2. 2: Courbe des rapports de masculinité selon la nationalité



Source : ANStat, RGPH 2021

Le District de Yamoussoukro compte 88,4% d'ivoiriens contre 11,6% de non-ivoiriens, (Tableau 2.4). La même tendance est observée au niveau du département de Yamoussoukro où vivent 87,1% d'ivoiriens contre 12,9% de non ivoiriens. En revanche, le nombre de non-ivoiriens reste assez faible dans le département d'Attiegouakro puisqu'on y observe 97,7% d'ivoiriens contre 2,3% de non-ivoiriens ; ce qui dénote que les populations non ivoiriennes sont plutôt majoritairement installées au niveau du département de Yamoussoukro, singulièrement dans la ville de Yamoussoukro.

Tableau 2.4 : Répartition de la population résidente par département selon la nationalité

Département	Nationalité (%)			
	Ivoirienne	Non ivoirienne	Ensemble	Effectif
Yamoussoukro	87,1	12,9	100	365 598
Attiegouakro	97,7	2,3	100	49 422
Ensemble District Yamoussoukro	88,4	11,6	100	415 020

Source : ANStat, RGPH 2021

2.4.1.2. Évolution

L'examen du tableau 2.5 nous indique que la population non ivoirienne dénombrée dans le District Autonome de Yamoussoukro au RGPH 98 s'élevait à 49 279 habitants. Au RGPH 2021, elle compte 48 180 habitants, soit 11,6 % de la population totale de la région, avec un taux de croissance moyen annuel négatif de -0,1 % dans la période intercensitaire.

La quasi-totalité de la population étrangère provient de la CEDEAO. La population de la CEDEAO, hors Côte d'Ivoire est passée de 48 154 habitants au RGPH-1998 à 47 206 habitants au RGPH-2021. Elle représente 48,5% de la population des étrangers avec un taux de croissance moyen annuel négatif de -0,1% entre les deux recensements.

Les ressortissants des autres pays africains sont passés de 436 habitants à 356 habitants, avec un taux de croissance annuel moyen de -1,1%. Pour les ressortissants des pays européens, l'on est passé de 238 habitants en 1998 à 175 habitants en 2021, soit un taux de croissance annuel moyen de -1,2%.

Une analyse plus fine des ressortissants étrangers issus des pays de la CEDEAO, nous indique que le Burkina Faso est le premier pays de provenance de la population non ivoirienne dans le District Autonome de Yamoussoukro. Au RGPH-2021, presque un étranger sur deux (23 368 habitants soit 48,5%) de la région du District Autonome de Yamoussoukro est d'origine Burkinabé. Ceci s'explique par les liens séculaires entre ces deux pays, dont l'un le Burkina Faso a répondu favorablement à la demande de besoins en main d'œuvre, exprimé par les autorités politiques d'alors pour travailler dans les plantations de café et de cacao qui se trouvaient dans la région.

Le taux de croissance négatif de -0,1% peut trouver son explication d'une part par le fait qu'un groupe d'immigrants d'origine burkinabé, avec leurs progénitures nées en Côte d'Ivoire, ait changé de nationalité par naturalisation, et d'autre part par le déplacement de certains d'entre eux vers les nouvelles zones productrices de cultures pérennes dont le café et le cacao.

La communauté malienne est la deuxième communauté étrangère en provenance

de la CEDEAO, la plus importante. Un étranger sur 4 dans la région est d'origine malienne. De 12 628 ressortissants (25,6% des non ivoiriens) du Mali au RGPH-98, l'on est passé au dernier recensement à 12 032 habitants (25%) d'origine malienne. Les autres pays d'origine de la population non-ivoirienne au RGPH-2021, les plus importants, au regard de leurs effectifs, sont dans l'ordre d'importance décroissante de la population étrangère, la Guinée (5,5%), le Bénin (5%), le Niger (4,8%) le Sénégal (3,9%) et le Nigeria (2,9%).

Tableau 2.5: Répartition de la population non ivoirienne par pays de nationalité selon les années 2021 et 1998

Pays	RGPH 2021		RGPH 1998		Taux d'accroissement
	Effectif	%	Effectif	%	
Benin	2 408	5,0	2 792	5,7	-0,6
Burkina-Faso	23 368	48,5	23 894	48,5	-0,1
Mali	12 032	25,0	12 628	25,6	-0,2
Sénégal	1 871	3,9	1 471	3,0	1,1
Togo	725	1,5	402	0,8	2,6
Niger	2 297	4,8	1 626	3,3	1,5
Guinée	2 630	5,5	3 230	6,6	-0,9
Nigeria	1 416	2,9	1 423	2,9	-0,0
Ghana	363	0,8	614	1,2	-2,3
Gambie	2	0,0	9	0,0	-6,3
Cap vert	5	0,0	-0	-0,0	-
Guinée-Bissau	5	0,0	24	0,0	-6,6
Liberia	71	0,1	40	0,1	2,5
Sierra Léone	13	0,0	1	0,0	11,8
Total CEDEAO	47 206	98,0	59 398	97,7	-0,1
Mauritanie			289		
Total Afrique de l'ouest					
Autres Afrique	356	0,7	59	0,9	-1,1
Europe	175	0,4	342	0,5	-1,2
Autres pays /ND	443	0,9	124	0,9	0,1
Ensemble	48 180	100,0		100,0	-0,1

Source : ANStat, RGPH 2021

2.4.2. Caractéristiques de la population selon la religion

La distribution des religions au sein de la population résidente montre la prépondérance de l'ensemble des religions chrétiennes qui représentent 51% de la population totale constituant ainsi la frange la plus importante des religions du District Autonome de Yamoussoukro (tableau 2.6). Elles sont suivies de la religion musulmane, avec 32,4 % de la population totale. En dehors de ceux qui ne pratiquent aucune religion (12,6 %) et des animistes (1,6%), les autres religions sont représentées dans des proportions peu importantes (0,3%).

Au niveau de l'ensemble des religions chrétiennes 30,8 % de la population totale déclarent appartenir aux autres religions chrétiennes qui restent les plus nombreux

⁶ La Christian Missionary Alliance ou CMA est une institution chrétienne née aux Etats Unis en 1897 et qui s'est implanté en Côte d'Ivoire dès 1930 dans la zone de Tiébissou. Elle est très présente dans la ville et les villages du District Autonome de Yamoussoukro.

et qui pourraient être composées par les églises évangéliques, et les autres églises d'obédience chrétiennes dont les églises CMA⁷ très implantées dans la région. Elles sont suivies des pratiquants de la religion catholique (18%) de la population totale, suivi des méthodistes/protestants (2,2%) et des Harristes (0,1%).

La religion chrétienne reste la plus pratiquée en milieu urbain. En effet, la répartition des religions par milieu de résidence montre que 48% de la population urbaine est de religion chrétienne dont 30,4 % pratiquant d'autres religions chrétiennes et 17,7% de catholiques contre 41,4 % de religion musulmane. Les sans religions représentent 7,7% de la population urbaine. Dans la population rurale, l'on note que 58% de personnes sont de religion chrétienne dont 37% pratiquant d'autres religions chrétiennes et 18,7% de catholique contre 12, 1% de religion musulmane. Les animistes représentent 4,2% de la population rurale et les sans religions représentent 23,8% de la population rurale.

Tableau 2.6 : Répartition (%) de la population résidente par religion selon le milieu de résidence

Religion	Milieu de Résidence			
	Urbain %	Rural %	Ensemble %	Effectif
Catholique	17,7	18,7	18,0	74769
Méthodiste/Protestant	2,2	1,9	2,2	8928
Harriste	0,1	0,1	0,1	383
Autres religions chrétiennes	28,1	37,0	30,8	127801
Ensemble Chrétien	48	58	51	211881
Musulmane	41,4	12,1	32,4	134652
Animiste	0,4	4,2	1,6	6573
Autres religions	0,2	0,3	0,3	1058
Sans religion	7,7	23,8	12,6	52386
ND	2,1	1,9	2,0	8470
Ensemble	100,0	100,0	100,0	415020

Source : ANStat, RGPH 2021

La répartition de la population résidente par département administratif selon la religion (tableau 2.7) montre que 50,8 % de la population du département de Yamoussoukro est de religion chrétienne dont 29,7% appartenant aux autres religions chrétiennes et 18,8 % de catholiques contre 36,8 % de musulmans et 9,8 % de personnes ne pratiquant aucune religion.

Dans le département d'Attiegouakro, l'ensemble des religions chrétiennes représentent 53,1% des pratiques religieuses contre seulement 4,5% pour les musulmans, 8% pour les animistes et 33,2% de personnes ayant déclaré n'avoir aucune religion. Le poids des chrétiens appartenant aux autres religions chrétiennes est relativement important et s'élève à 38,8% de la population totale ce qui indique une certaine pénétration non moins importante de ces églises, pour la plupart d'obédience chrétienne évangélique, et d'églises dites « CMA », dans le milieu rural.

Il en ressort que quel que soit le département de la région les chrétiens sont les plus nombreux. En revanche, la religion musulmane est majoritairement pratiquée dans le département de Yamoussoukro, surtout en milieu urbain.

Tableau 2.7 : Répartition (%) de la population résidente par département administratif selon la religion

Département	Yamoussoukro	Attiegouakro	Total District Yamoussoukro
Catholique	18,8	12,4	18,0
Méthodiste/ Protestant	2,2	1,8	18,0
Harriste	0,1	0,1	0,1
Autres religions chrétiennes	29,7	38,8	30,8
Ensemble Chrétien	50,8	53,1	51,1
Musulmane	36,2	4,5	32,4
Animiste	0,7	8,0	1,6
Autres religions	0,2	0,4	0,3
Sans religion	9,8	33,2	12,6
ND	2,2	0,9	2,0
Effectif	365 598	49 422	415 020
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Source : ANStat, RGPH 2021

2.4.3. Caractéristiques de la population selon l'ethnie

La Côte d'Ivoire est constituée d'une multitude d'ethnies qui sont le plus souvent regroupés en grands groupes ethniques, à savoir : les groupes Akan, Krou, Mandé du Nord, Mandé du Sud, Voltaïque/Gur.

Les données du RGPH 2021 (tableau 2.8), montrent que dans le milieu rural la quasi-totalité (90,5%) des ivoiriens qui y résident appartiennent au groupe Akan, En revanche la proportion des Akan est relativement moyenne dans le milieu urbain où un ivoirien sur deux (53,9%) appartient à ce groupe. Le deuxième groupe le plus important, les mandés du Nord, se retrouve beaucoup plus au niveau du milieu urbain, où il constitue pratiquement le quart (24,7%) de la population de nationalité ivoirienne du District. Dans le milieu rural, il ne représente que 5,1% de la population rurale de nationalité ivoirienne. Les Voltaïques/Gur représentent 12,7 % de la population de nationalité ivoirienne urbaine et 2,7% de la population ivoirienne rurale dans le District. Les Krou sont relativement un peu plus nombreux dans le milieu urbain (4,4%) que les Mandés du Sud (3,9%). Dans le milieu rural ces deux groupes ethniques sont très faiblement représentés dans la même proportion (0,9%).

Tableau 2. 8: Répartition (%) de la population de nationalité ivoirienne par grands groupes ethniques selon le milieu de résidence

ETHNIE	Milieu de résidence			
	Urbain	Rural	Ensemble Région	Ensemble
Akan	53,9	90,5	65,6	240 522
Krou	4,4	0,9	3,3	11 957
Mandé du nord	24,7	5,1	18,4	6 7671
Voltaïque/Gur	12,6	2,7	9,4	34 657
Mandé du sud	3,9	0,9	2,9	10 816
Naturalisé	0,4	0,0	0,3	1 022
Autre ethnie	0,1	0,0	0,0	159
Total	100,0	100,0	100,0	366 805

Source : ANStat, RGPH 2021

L'examen du tableau 2.9, indique la répartition de la population ivoirienne par département selon les grands groupes ethniques. Il en ressort que les ressortissants du groupe Akan se retrouvent aussi bien dans le département de Yamoussoukro (61%) que dans celui d'Attiegouakro, où plus de 95% de la population ivoirienne est d'origine Akan. Les autres groupes ethniques se retrouvent majoritairement dans le département de Yamoussoukro. Les plus importants sont les ressortissants du groupe Mandé du Nord, dont 20,9% se trouvent dans le département de Yamoussoukro, contre 2% dans le département d'Attiegouakro et ceux du groupe Voltaïque/Gur qui compte une proportion de 10,7% dans le département de Yamoussoukro contre 1,2% dans le département de Attiegouakro.

Tableau 2. 9: Répartition (%) de la population ivoirienne par département selon les grands groupes ethniques

Département Administratif	Akan	Krou	Mande du nord	Voltaïque/gur	Mande du sud	Naturalisé	Autre ethnie	Total	Effectif
Yamoussoukro	61,0	3,7	20,9	10,7	3,3	0,3	0,0	100	318 529
Attiegouakro	95,7	0,5	2,0	1,2	0,6	0,0	0,0	100	48 275
Total	65,6	3,3	18,4	9,4	2,9	0,3	0,0	100	366 805

Source : ANStat, RGPH 2021

2.4.4. Caractéristiques de la population selon les langues parlées

Dans le District Autonome de Yamoussoukro les deux (02) principales langues parlées (tableau 2.10) sont par ordre d'importance, le Baoulé qu'utilise 54, 3% de la population de nationalité ivoirienne du District et le Dioula, langue parlée par 20,6 % de la population ivoirienne.

Les autres langues parlées par ordre d'importance décroissante sont le Malinké ou Malinka qu'utilise 4,6% de la population pour s'exprimer ; le Senoufo (3,8%), l'Agni (1,9%), le Bété (1,2%) le Gouro (1,1%) le Yacouba (1%), le Koyaka /Koyara (0,9%) et le Bambara (0,7%).

La langue Baoulé est majoritairement plus parlée en milieu rural où un peu plus de quatre personnes sur cinq (83,6%) de nationalité ivoirienne utilisent cette langue. Dans ce milieu, à côté de la langue Baoulé, la langue Dioula est utilisée dans une faible proportion par 7,8% de la population de nationalité ivoirienne. En revanche, l'on note une utilisation non négligeable de plusieurs langues dans le milieu urbain. Ainsi, bien que deux personnes de nationalité ivoirienne sur cinq (41,6%) y parlent la langue Baoulé, l'on note qu'un peu plus d'un quart (26,2%) de la population de nationalité

ivoirienne parlent la langue Dioula. Les autres langues dont le Malinké (5,9%), le Senoufo (4,9%), l'Agni (2,4%) et le Bété (1,6%) sont parlées dans une moindre mesure.

Tableau 2.10 : Répartition de la population ivoirienne par principales langues parlées selon le milieu de résidence

Langues parlées	Milieu de résidence		
	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble
BAOULE	41,6	83,6	54,3
DIOULA	26,2	7,8	20,6
MALINKE/MALINKA	5,9	1,6	4,6
SENOUFO	4,9	1,5	3,8
AGNI	2,4	0,6	1,9
BETE	1,6	0,3	1,2
GOURO	1,4	0,4	1,1
YACOUBA	1,3	0,3	1,0
KOYAKA/KOYARA	1,2	0,1	0,9
BAMBARA	0,9	0,2	0,7

Source : ANStat, RGPH 2021

L'analyse des sept principales langues parlées (tableau 2.11) par la population de nationalité ivoirienne, selon le groupe ethnique montre que la langue Baoulé, principale langue du peuple autochtone est naturellement pratiquée à 90,3% par les Akan et accessoirement dans une proportion moindre par tous les autres groupes ethniques présents dans la région dont les groupes Krou (6,5%), Mandé du Sud (5,6%), Gur/Voltaïque (2,4%) et Mandé du Nord (2,4%).

La langue Dioula est la deuxième langue la plus pratiquée par l'ensemble des groupes ethniques. Ainsi, outre son groupe d'origine les Mandé du Nord, la langue Dioula est aussi pratiquée par les groupes Voltaïque/Gur (32%), Mandé du Sud (3,2%) Krou (1,8%) et Akan (0,7%). De plus, trois naturalisés ivoiriens sur quatre (77,9%) parlent la langue Dioula. Enfin la langue Agni est la troisième langue parlée dans la région selon les groupes ethniques. L'on l'utilise à 3,1% dans le groupe Akan, 0,4% dans le groupe Krou et 0,3% dans le groupe Mandé du Sud. La pratique des autres ethnies se limite à leur groupe d'origine.

Tableau 2.11 : Répartition de la population ivoirienne par principales langues parlées selon les groupes ethniques

Langue parlée	GROUPE ETHNIQUE								Effectif
	Akan	Krou	Mandé du Nord	Mandé du Sud	Gur/ Voltaïque	Naturalisés	Sans précision	Ensemble	
Baoulé	90,3	6,5	1,5	5,6	2,7	2,4	10,6	60,2	206 745
Dioula	0,7	1,8	63,2	3,2	32,0	77,9	40,0	15,5	53 175
Malinké ou Maninka	0,0	0,2	21,5	0,3	2,4	1,9	4,0	4,2	14 566
Senoufo	0,0	0,1	0,2	0,1	42,3	0,6	0,0	4,1	13 935
Agni	3,1	0,4	0,1	0,3	0,1	0,0	0,0	2,0	7 019
Bété	0,1	38,1	0,0	0,2	0,0	0,2	0,0	1,3	4 477
Gouro	0,1	0,2	0,0	39,5	0,0	0,1	0,0	1,2	4 222
Ensemble	94,2	47,3	86,5	49,2	79,5	83,1	54,6	88,5	304 140

Source : ANStat, RGPH 2021

2.5. Évolution de la population

Le District Autonome de Yamoussoukro connaît une expansion démographique moyenne dans la période inter censitaire. La population du District est passée de 248 032 habitants au RGPH 98 à 415 020 habitants au RGPH 2021, Cela est illustré par le Taux Annuel Moyen d'Accroissement (TAMA) entre les deux recensements de 2,3%, un peu inférieur au Taux Annuel Moyen de croissance nationale estimé à 2,9%. Ce qui indique que la population du District s'est accrue un peu plus d'une fois et demie (1,7 fois) de 1998 à 2021. De plus, le temps de doublement de la population, qui est une mesure importante pour comprendre la vitesse de la croissance démographique est estimé à 30,4 ans. Ceci indique que la population du District Autonome de Yamoussoukro pourrait doubler tous les 30 ans si le taux d'accroissement actuel se maintient à 2,3%.

Tableau 2.12 : Evolution de la population résidente de 1998 à 2021

RÉGION	EVOLUTION		
	1998	2021	TAMA
District Autonome de Yamoussoukro	248 032	415 020	2,3
Nationale	15 366 672	29 389 150	2,9

Source : ANStat, RGPH 2021

⁸ Obtenue par le calcul suivant : $\ln(2) / \ln(1+0,023)$, où 0,023 représente le Taux Moyen Annuel d'Accroissement (TAMA)

CHAPITRE 3 : URBANISATION ET CARACTERISTIQUE DES LOCALITES

CHAPITRE 3 : URBANISATION ET CARACTERISTIQUE DES LOCALITES

La répartition spatiale de la population sur le territoire permet d'identifier les unités de peuplement avec leur taille. La connaissance de la localisation des populations par milieu de résidence et la répartition des infrastructures par localité permet de mettre en place des politiques adaptées à chaque localité et milieu de résidence.

3.1. Urbanisation

L'analyse du niveau d'urbanisation (tableau 3.1) du District Autonome de Yamoussoukro montre une région plutôt urbanisée, avec un taux d'urbanisation de 69,5%. En effet sur un total de 415 020 habitants, l'on dénombre 69,5%d'habitants dans le milieu urbain, contre 30,5%d'habitants dans le milieu rural. Cette tendance est aussi observée au niveau du département de Yamoussoukro qui affiche un taux d'urbanisation de 76,3%, indiquant ainsi que la majeure partie de la population du département de Yamoussoukro est en milieu urbain. En effet, sur quatre (4) personnes résidant dans le département de Yamoussoukro, trois (3) se trouvent en milieu urbain (76,3%) et seulement 23,7% sont en milieu rural. En revanche, cette tendance s'inverse lorsqu'on passe au département d'Attiegouakro qui affiche seulement un taux d'urbanisation de 19,4%. Dans ce département, quatre (4) personnes sur cinq (5), résident en milieu rural (80,6%) contre seulement 19,4% en milieu urbain.

Tableau 3. 1: Taux d'urbanisation par département selon le milieu de résidence

Département	POPULATION	POP_URBAINE		POP_RURALE	
	Effectifs	Effectifs	%	Effectifs	%
Yamoussoukro	365 598	278 874	76,3	86 725	23,7
Attiegouakro	49 422	9 589	19,4	39 833	80,6
Ensemble	415 020	288 462	69,5	126 558	30,5

Source : ANStat, RGPH 2021

Indice de précarité

L'indice de précarité résidentielle, mesuré par les proportions de murs, sols et toits précaires, révèle des conditions de vie diverses dans les départements de Yamoussoukro et Attiegouakro. Au niveau régional, l'indice de précarité résidentielle s'élève à 0,1%, largement en dessous du niveau national⁹ de 0,7%, avec 1,1% des logements ayant des murs précaires, 2,7% des sols précaires et 0,5% des toits précaires.

Dans le département de Yamoussoukro, 1,1% des logements présentent des murs précaires, 3% des sols précaires et 0,5% des toits précaires, aboutissant à un indice global de précarité résidentielle de 0,04%.

En revanche, le département de Attiegouakro présente un indice de précarité résidentielle plus élevé de 0,18%. Bien qu'affichant une proportion moins importante de logements ayant des murs précaires (0,4%) et des sols précaires (0,3%), la proportion des logements à toits précaires (0,6%), y est plus importante que celle du département de Yamoussoukro. (0,5%).

⁹ Cf tableau en annexe.

Tableau 3.2 : Indice de précarité résidentielle du logement en milieu urbain par département (%)

Département	Mur précaire		Sol précaire		Toit précaire		Effectif	Indice de précarité résidentielle	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%		Nombre	%
Yamoussoukro	831	1,1	2205	3,0	337	0,5	73 428	26	0,0 ¹⁰
Attiegouakro	38	0,4	24	0,3	54	0,6	9 332	17	0,1
Ensemble	869	1,1	2229	2,7	391	0,5	82 760	43	0,1

Source : ANStat, RGPH 2021

Évolution de l'urbanisation (1998 et 2021)

La population urbaine du District de Yamoussoukro est passée de 157 890 habitants en 1998 à 288 463 habitants en 2021, soit une croissance annuelle moyenne de 2,7% entre les deux recensements. Le taux d'accroissement moyen annuel de la population urbaine du département d'Attiegouakro (5,4%) est le double de celui du département de Yamoussoukro (2,6%).

Tableau 3.3 : Taux de croissance urbaine au niveau département

Département	Population urbaine			Taux de croissance
	1998	2021	Ecart	
Yamoussoukro	155008	278 874	123 866	2,6
Attiegouakro	2882	9 589	6 707	5,4
Ensemble	157 890	288 463	130 573	2,7

Source : ANStat, RGPH 2021

Le taux d'urbanisation du District Autonome de Yamoussoukro est passé de 63,7 % à 69,5 % entre les recensements de 1998 et 2021, avec un taux annuel moyen d'accroissement de 2,7% (tableau 3.4) pendant la période intercensitaire. Quant à la population rurale, elle est passée de 90 142 habitants à 126 558 habitants soit un taux de croissance annuel moyen de 1,5%, plus faible que celui du milieu urbain.

Tableau 3. 4 : Répartition de la population résidente de 1998 et 2021 selon le milieu de résidence, taux d'urbanisation et taux d'accroissement moyen annuel du milieu urbain du District Autonome de Yamoussoukro

RGPH	Milieu de résidence			Taux d'urbanisation (%)	Taux d'accroissement moyen annuel du milieu urbain (%)
	Urbain	Rural	Ensemble		
1998	157 890	90 142	248 032	63,7	-
2021	288 462	126 558	415 020	69,5	2,7

Source : ANStat, RGPH 2021

¹⁰ L'indice de précarité résidentielle est de 0,04%

3.2. Caractéristiques des localités

Les statistiques sur les localités (tableau 3.5) indiquent que le District Autonome de Yamoussoukro compte 2 communes à savoir la commune de Yamoussoukro et celle d'Attiegouakro, 66 localités dont 38 dans le département de Yamoussoukro et 28 dans le département d'Attiegouakro. L'on y dénombre 161 campements, dont 157 dans le département de Yamoussoukro et 4 dans le département d'Attiegouakro.

La sous-préfecture de Yamoussoukro compte le plus de localités (24) et de campements (111) dans le District Autonome de Yamoussoukro.

Tableau 3. 5: Présentation des localités de la région

Départements	Sous-préfecture	Nombre de communes	Nombre de localités	Nombre de campements	Population
Yamoussoukro	Yamoussoukro	1	24	111	333 410
	Kossou	0	14	46	32 189
Attiegouakro	Attiegouakro	1	10	0	14 859
	Lolobo	0	18	4	34 563
TOTAL		2	66	161	415 020

Source : ANStat, RGPH 2021

L'on observe une prédominance des localités rurales, représentant 94% du total des localités contre 6% de localités urbaines (tableau 3.6). En effet le District Autonome de Yamoussoukro ne compte que quatre (04) localités urbaines contre soixante-deux (62) localités rurales. La répartition par département donne deux (02) localités urbaines et trente-six (36) localités rurales pour le département de Yamoussoukro contre deux (02) localités urbaines et vingt-six (26) localités rurales pour le département d'Attiegouakro.

Tableau 3.6 : Répartition des localités par département selon le milieu de résidence

Département	Nombre de localité	
	Urbaine	Rurale
Yamoussoukro	2	36
Attiegouakro	2	26
Ensemble Région	4	62
Ensemble Côte d'Ivoire		

Source : ANStat, RGPH 2021

3.3 Taille moyenne des localités

La région du District Autonome de Yamoussoukro, est caractérisée par une prédominance des localités rurales (62). Les localités urbaines, bien que moins nombreuses (4), tendent à avoir une population plus importante. On y trouve une seule grande ville, la ville de Yamoussoukro dont la population est estimée à 279 000 au RGPH 2021. En outre le District compte une ville intermédiaire ayant entre 5000 et moins de 10 000 habitants, et deux petites villes, avec une population comprise entre 2500 et 4999 habitants.

En milieu rural, l'on trouve une concentration de petites localités (56,5% des localités rurales) ayant une population comprise entre 1000 et 2499 habitants. Les localités ayant une population comprise entre 2500 et 4999 habitants sont au nombre de 11, soit 17,7% des localités rurales. L'on dénombre également 14,5% de localités rurales ayant une population comprise entre 500 et 999 habitants. Les localités rurales de grande taille dont la population est comprise entre 5000 et 9999 habitants représentent 4,8%

des localités rurales. Quant aux localités ayant une population qui varie entre 200 et moins de 500 habitants, elles sont au nombre de 2 (3,2%). Il en est de même pour les localités rurales de moins de 200 habitants.

Tableau 3.7 : Typologie des localités selon le milieu de résidence

Tranche de population	Milieu rural				Milieu urbain			
	Nombre de localité	%	Volume de population	%	Nombre de localité	%	Volume de population	%
Moins de 200 habitants	2	3,2	-	-	0	0,0	-	-
200-500	2	3,2	-	-	0	0,0	-	-
500-1000	9	14,5	-	-	0	0,0	-	-
1000-2500	35	56,5	-	-	0	0,0	-	-
2500-5000	11	17,7	-	-	2	50	-	-
5000-10000	3	4,8	-	-	1	25	-	-
10000-20000	0	0,0	-	-	0	0	-	-
20000-50000	0	0	-	-	0	0	-	-
50000-100000	0	0	-	-	0	0	-	-
100000-500000	0	0	-	-	1	25	-	-
500 000-1000000			-	-			-	-
1 000 000 et plus			-	-			-	-
Taille moyenne								
Total	62	100	-		4	100	-	-

Source : ANStat, RGPH 2021

3.4 Caractéristiques sociologiques

Le mode de désignation matrilineaire du chef est largement prédominant à travers tous les départements, ce qui pourrait indiquer une forte tradition matriarcale dans le District Autonome de Yamoussoukro. Ainsi, dans le département d'Attiegouakro, le mode de désignation matrilineaire du chef est plus important que dans celui de Yamoussoukro soit 95,7% des localités contre 62,9% des localités qui l'appliquent dans ces départements.

Le mode de désignation du chef par génération vient en deuxième position dans le District Autonome de Yamoussoukro, avec 11,4% des localités du département de Yamoussoukro qui l'utilisent contre 4,3% des localités du département d'Attiegouakro.

Quant au mode de désignation du chef patrilinéaire, il est inexistant dans le département d'Attiegouakro et seulement 11,4% des localités du département de Yamoussoukro l'utilisent pour désigner leur chef. La situation est identique pour le vote qui n'est utilisé accessoirement que par 5,7% des localités du département de Yamoussoukro. Le recours à d'autre mode de désignation du chef ne concerne que 8,6% des localités du département de Yamoussoukro.

Tableau 3.8: Mode de désignation du chef dans les localités par département administratif

Noms de région	Nombre de localités	Mode de désignation du Chef				
		Génération	Matrilineaire	Patrilinéaire	Vote	Autre
Yamoussoukro	38	11,4	62,9	11,4	5,7	8,6
Attiegouakro	28	4,3	95,7	0,0	0,0	0,0
Ensemble région	66	15,7	158,6	11,4	5,7	8,6

Source : ANStat, RGPH 2021

CHAPITRE 4 : ÉTAT MATRIMONIAL ET NUPTIALITÉ

CHAPITRE 4 : ÉTAT MATRIMONIAL ET NUPTIALITÉ

L'étude de l'état matrimonial permet de connaître la situation de la population par rapport au mariage. La nuptialité a un intérêt dans la mesure où elle a une incidence sur la dynamique de population par l'intermédiaire de la fécondité. D'après le dictionnaire démographique multilingue, l'étude de la nuptialité comprend essentiellement celle des phénomènes quantitatifs résultant directement de l'existence, au sein des populations, de mariages ou unions légitimes, c'est-à-dire entre individus de sexe différent, instaurées dans des formes prévues par la loi ou la coutume, et conférant aux individus en cause des droits et obligations particulières.

4.1. État Matrimonial

La population âgée de 12 ans ou plus du District Autonome de Yamoussoukro s'élève à 301 495 personnes dont 154 306 hommes et 147 189 femmes (tableau 4.1). Les célibataires constituent la frange la plus importante (55,6%) de la population totale de 12 ans et plus. On y dénombre 59,6% hommes célibataires contre 51,4 % des femmes célibataires. Ce qui dénote un taux de célibat légèrement plus élevé au profit des hommes du District de Yamoussoukro.

Dans l'ensemble, 42,1% des 12 ans ou plus ont contracté une union au moins dans le District de Yamoussoukro. Le rapport de fémininité dans cette sous-population est de 108 femmes pour 100 hommes. Ce qui indique une prépondérance des femmes (44,8%) ayant contracté une union au moins, contre 39,6% chez les hommes de 12 ans ou plus. La proportion des mariés atteint 22,7 % dans la sous-population concernée, avec presque le quart des femmes mariées (24%) contre 21,5 % des hommes mariés. Les personnes vivant en union libre représentent 19,4% de la population de 12 ans ou plus, avec une prépondérance chez les femmes (20,8%) contre 18,1% chez les hommes. Le taux des personnes séparées et divorcées n'excède pas 0,3% dans l'ensemble avec 0,2% chez les hommes contre un pourcentage relativement plus élevé chez les femmes de 0,4%.

Enfin, 1,9% de veufs ou veuves de la population en âge de se marier, sont dénombrés, soit un peu plus de six (06) fois la proportion des personnes séparées/divorcée, avec une prépondérance chez les femmes veuves (3,4%) contre 0,6 % chez les hommes veufs.

Tableau 4.1 : Répartition (%) de la population de 12 ans ou plus par état matrimonial selon le sexe

État matrimonial	Sexe					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Célibataire	92 031	59,6	75 584	51,4	167 615	55,6
Union libre	27 873	18,1	30 586	20,8	58 460	19,4
Marié	33 195	21,5	35 387	24,0	68 581	22,7
Séparé(e)	155	0,1	291	0,2	446	0,1
Divorce(e)	146	0,1	332	0,2	478	0,2
Veuf(ve)	880	0,6	4 998	3,4	5 878	1,9
Non déclarée	26	0,0	10	0,0	37	0,0
Total	154 306	100,0	147 189	100	301 495	100

Source : ANStat, RGPH 2021

4.2. État matrimonial et milieu de résidence

L'analyse du tableau 4.2 indique qu'il y a nettement plus de célibataires en milieu urbain (58%) qu'en milieu rural (49,7%). Quant aux personnes ayant contracté au moins une union (union libre et marié), le taux est légèrement plus élevé dans le milieu rural (42,1%) que dans le milieu urbain (40%). Le taux des personnes en union libre est plus de deux fois supérieures (31,9%) en milieu rural qu'en milieu urbain (14,3%). Cette situation pourrait s'expliquer par le fait que dans le milieu rural, les mariages civils et religieux sont très peu usités et le mariage coutumier suit plusieurs étapes dont une longue « période d'observation » dans laquelle certains couples finissent par s'installer. La proportion de personnes ayant contracté un mariage est plus élevée en milieu urbain (25,7%) qu'en milieu rural (15,6%) dans le District Autonome de Yamoussoukro. Par ailleurs l'on note qu'il y a relativement plus de veufs ou veuves en milieu rural (2,3%) qu'en milieu urbain (1,8%), ainsi que relativement deux fois plus de divorce (0,4%) en milieu rural qu'en milieu urbain (0,2%).

Tableau 4. 2: Répartition (%) de la population de 12 ans ou plus par état matrimonial selon le milieu de résidence

État matrimonial	Milieu de résidence					
	Urbain		Rural		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Célibataire	124157	58,0	43458	49,7	167615	55,6
Union libre	30552	14,3	27907	31,9	58460	19,4
Marié	54970	25,7	13612	15,6	68581	22,7
Séparé(e)	244	0,1	202	0,2	446	0,1
Divorce(e)	320	0,1	158	0,2	478	0,2
Veuf (ve)	3861	1,8	2016	2,3	5877	1,9
Total	214142	100,0	87353	100,0	301495	100,0

Source : ANStat, RGPH 2021

4.3. État matrimonial et groupe âge

A travers le tableau 4.3, on relève que pour les deux sexes, il y a de moins en moins de célibataires au fur et à mesure que l'âge augmente. Cependant, la diminution est plus rapide chez les femmes dans la tranche de 12-39 ans que chez les hommes de cette même tranche d'âge. A partir de 40 ans ou plus la proportion des femmes célibataires a tendance à se stabiliser entre 20 et 24 %, alors qu'elle diminue progressivement chez les hommes passant de 20,2 % entre 40-44 ans à 12% à 60 ans ou plus.

Entre 20 et 39 ans, les hommes ont une attirance pour le célibat avec un pic observé entre 25 et 29 ans où l'on dénombre 73,8% d'hommes célibataires contre 43,5% de femmes célibataires. Au-delà de 40 ans les hommes tournent le dos au célibat pour contracter une union.

Les calculs nous indiquent que l'âge moyen des célibataires est de 27 ans dont 26,1 ans pour le sexe masculin et de 28,1 ans pour le sexe féminin. Les deux sexes présentent un âge médian de 22 ans, âge autour duquel il y a autant de célibataires de part et d'autre de la distribution des célibataires.

Parmi les personnes ayant contracté au moins une union, les femmes sont plus

nombreuses entre 12 à 39 ans avec un pic dans la tranche d'âge de 25-29 ans. Au-delà de 40 ans, les hommes ayant contracté une union au moins sont les plus nombreux, surtout à partir de 60 ans ou plus avec une proportion de 81,3% contre seulement 46,2% chez les femmes.

Les femmes vivent en union libre très tôt à partir de l'âge de 15 ans et restent les plus nombreuses pour cette modalité de l'état matrimonial entre 12 à 39 ans. Il existe un grand écart entre les hommes et les femmes vivant en union libre de près de 11 points dans la tranche d'âge 20-24 ans (7,2% d'hommes contre près de 19% chez les femmes). Au-delà de 40 ans, la tendance s'inverse en faveur des hommes, avec une valeur modale comprise entre 50 à 54 ans.

Pour les personnes ayant contracté au moins une union dans le District Autonome de Yamoussoukro, l'âge moyen est de 44 ans, et l'âge médian tourne autour de 42 ans.

Il y a autant de mariés de sexe masculin que de sexe féminin (0,4%) dans la tranche de 12-14 ans. Entre 15 à 39 ans, les femmes mariées sont les plus nombreuses avec un écart entre les deux sexes de 18,9 points. Dans la tranche d'âge 25-29 ans, 26,6% de femmes sont mariées contre 7,7 % d'hommes mariés. Ces observations laissent penser que les femmes se marieraient plus tôt et plus intensément que les hommes avant 40 ans.

Après 40 ans, la situation s'inverse au profit des hommes qui enregistrent une proportion de mariés plus importante que chez les femmes entre 40 et 59 ans. Ainsi par exemple dans la tranche 55-59 ans, l'on observe une proportion de 55,5% d'hommes contre 40,4% de femmes, et au-delà de 60 ans, il y a presque deux fois plus d'hommes mariés (58,8%) que de femmes mariées (28,8%).

Pour les personnes séparées/divorcées, au-delà de 25 ans, il y a nettement plus de femmes que d'hommes. L'écart se creuse à partir de 45 ans et au-delà, la proportion des femmes passant de 0,9% entre 45 et 49 ans à 1,2% entre 50-54 ans contre respectivement 0,4 % et 0,6% chez les hommes. Par ailleurs, l'on note que l'âge moyen des personnes en rupture d'union est de 51 ans, quand l'âge médian tourne autour de 52 ans.

Le veuvage apparaît très tôt dans la tranche d'âge 25-29 ans, où l'on enregistre déjà, 0,1% de veuve contre 0% chez les hommes. La proportion des veuves va croissant au-delà de 30 ans jusqu'à la tranche 55-59 ans où elle atteint 13,7% contre 1,7% chez les hommes. Au-delà de 60 ans ou plus, la proportion de veuves est relativement 5 fois plus élevée (27,4%) que celle des veufs (5,5%). L'âge moyen des veufs ou veuves est de 57 ans quand l'âge médian se situe entre 29 et 30 ans.

Tableau 4. 3: Répartition (%) de la population de 12 ans ou plus par groupe d'âge selon le statut matrimonial et le sexe

Groupe d'âge	État matrimonial						Effectif
	Célibataire	Marié	Séparé(e)	Divorce(e)	Veuf (ve)	Ensemble	
Masculin							
12'-14	98,2	0,4	0,0	0,0	0,0	100	14 978
15-19	97,9	0,4	0,0	0,0	0,0	100	25 209
20-24	91,2	1,6	0,0	0,0	0,0	100	23 010
25-29	73,8	7,7	0,0	0,0	0,0	100	17 366
30-34	46,7	23,9	0,1	0,0	0,1	100	16 622
35-39	30,2	35,7	0,1	0,1	0,1	100	14 049
40-44	20,2	44,4	0,2	0,2	0,4	100	12 279
45-49	15,5	51,2	0,2	0,2	0,6	100	8 503
50-54	14,9	53,1	0,3	0,2	1,1	100	6 827
55-59	13,6	55,5	0,2	0,3	1,7	100	4 789
60 ou Plus	12,2	58,8	0,4	0,5	5,5	100	10 371
Féminin							
12'-14	98,0	0,4	0,0	0,0	0,0	100	14 806
15-19	92,4	2,7	0,0	0,0	0,0	100	23 775
20-24	67,9	13,0	0,0	0,0	0,0	100	21 623
25-29	43,5	26,6	0,1	0,1	0,1	100	17 864
30-34	29,5	37,0	0,2	0,2	0,4	100	16 655
35-39	23,5	40,9	0,2	0,2	1,0	100	13 378
40-44	20,4	44,3	0,3	0,4	2,5	100	10 190
45-49	20,4	45,5	0,4	0,5	4,3	100	7 007
50-54	21,5	43,6	0,6	0,7	9,1	100	5 966
55-59	21,2	40,4	0,7	1,0	13,7	100	4 822
60 ou Plus	24,8	28,8	0,7	0,9	27,4	100	10 886
Ensemble							
12'-14	98,1	0,4	0,0	0,0	0,0	100	29 784
15-19	95,2	1,5	0,0	0,0	0,0	100	48 984
20-24	79,9	7,1	0,0	0,0	0,0	100	44 633
25-29	58,4	17,3	0,1	0,0	0,1	100	35 230
30-34	38,1	30,4	0,1	0,1	0,3	100	33 277
35-39	26,9	38,3	0,2	0,1	0,5	100	27 427
40-44	20,3	44,4	0,3	0,3	1,4	100	22 469
45-49	17,7	48,6	0,3	0,3	2,3	100	15 510
50-54	18,0	48,7	0,5	0,4	4,8	100	12 794
55-59	17,4	47,9	0,5	0,6	7,7	100	9 611
60 ou Plus	18,7	43,5	0,5	0,7	16,7	100	21 257
Total	55,6	22,7	0,1	0,2	1,9	100,0	301 495

Source : ANStat, RGPH 2021

4.4 État matrimonial par département

L'analyse de l'état matrimonial par département (graphique 4.1), indique que dans le département de Yamoussoukro, la proportion des célibataires (56,3%) est supérieure à celle des personnes ayant contracté au moins une union (41,6%). Elle est plus de deux fois supérieure à la proportion des personnes mariées (24,1%) et celles des personnes vivant en union libre (17,5%). La proportion des veufs ou veuves (1,8%) des personnes de 12 ans ou plus, est supérieure à celle des personnes en rupture d'union (0,2% de séparés/divorcés).

En revanche, le département d'Attiegouakro présente une situation un peu différente. La proportion des célibataires (49,7%) ne dépasse que très légèrement la proportion

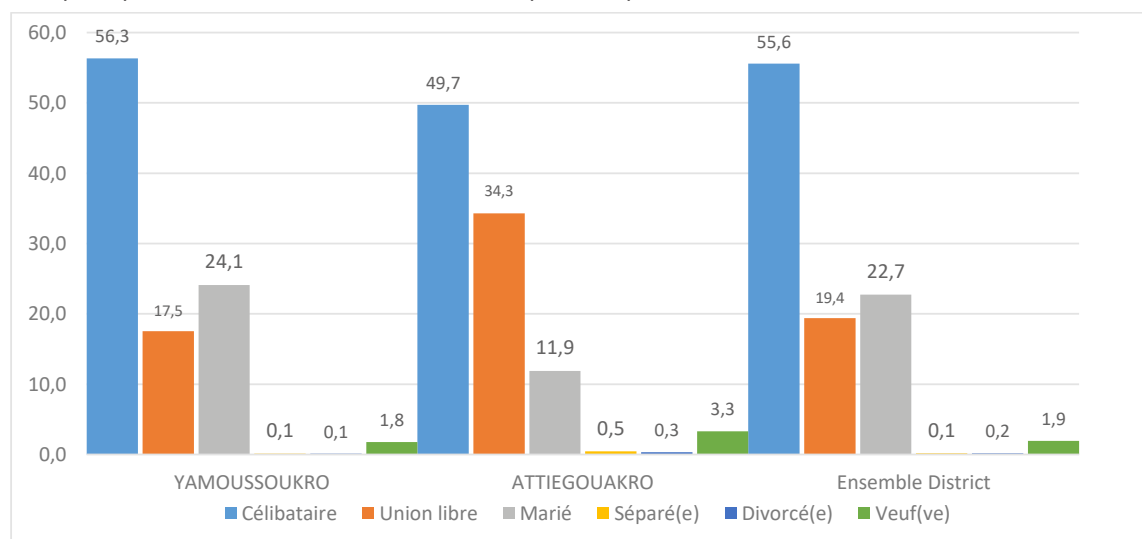
des personnes ayant contacté au moins une union (46,2%). Par ailleurs, la proportion des personnes y vivant en union libre (34,3%) est presque trois fois supérieure à celle des personnes mariées (11,9%). La proportion des séparés/divorcés atteint 0,8 % et celle des veufs ou veuves 3,3% des personnes en âge de se marier.

L'on observe que les célibataires sont les plus nombreux quel que soit le département du District Autonome de Yamoussoukro. Cependant le poids des célibataires est plus élevé dans le département de Yamoussoukro (56,3%) que celui de l'ensemble de la région (55,6%) et du département de Attiegouakro (49,7%).

Les personnes vivant en union libre sont pratiquement deux fois relativement plus nombreuses dans le département d'Attiegouakro (34,3%) que dans le département de Yamoussoukro (17,5%).

Quant à la proportion des mariés, elle est plus élevée dans le département de Yamoussoukro (24,1%) que dans le département d'Attiegouakro (11,9%). Pour les personnes en rupture d'union, qu'elles le soient devenues par divorce ou veuvage, elles sont moins nombreuses dans le District Autonome de Yamoussoukro.

Graphique 4. 1: Statut matrimonial par département



Source : ANStat, RGPH 2021

4.5. Nuptialité

4.5.1. Primo-nuptialité

L'analyse du tableau 4.4, indique que l'âge moyen au premier mariage est de 29,2 ans pour l'ensemble de la région, dont 32,1 ans chez les hommes contre 26,0 ans chez les femmes. Pendant la période intercensitaire, l'âge moyen au premier mariage a subi une hausse surtout chez les femmes puisqu'il était estimé à 21,8 ans chez les femmes de la Côte de d'Ivoire (RGPH-98).

L'âge médian au mariage ou l'âge auquel la moitié des personnes de la génération reste encore célibataire est de 27,8 ans pour l'ensemble du District Autonome de Yamoussoukro, dont 30,4 ans chez les hommes contre 24,3ans chez les femmes. Ceci traduit le fait que la moitié des personnes se marie très jeune autour de 24 ans chez les femmes et 27 ans chez les hommes. En revanche, pour des raisons diverses, (études, problèmes d'emploi, urbanisation etc.) l'autre moitié contracte le mariage au-delà de 24 ans chez les femmes

Le pourcentage de célibat définitif chez les hommes du District Autonome de Yamoussoukro, de 6,5% est nettement inférieur à celui du niveau national (8,8%). En revanche, il est plus élevé que chez les femmes du District qui affichent un taux de 4,9% (nettement inférieur au niveau national de 7,7% pour les femmes).

Tableau 4.4: Répartition des âges moyen, médian au premier mariage selon le sexe

	Homme	Femme	Ensemble région
Age moyen (ans)	32,1	26,0	29,2
Age médian (ans)	30,4	24,3	27,8
Célibat définitif (%), District Autonome Yamoussoukro	6,5	4,9	5,7

Source : ANStat, RGPH 2021

4.5.2. Type de mariage

Le mariage coutumier est le type de mariage le plus fréquent dans le District Autonome de Yamoussoukro (graphique 4.2). Il concerne 78,4 % des populations de 12 ans ou plus, ayant contracté un mariage. Ce type de mariage est plus fréquemment préféré dans le département d'Attiegouakro (90,3%) des personnes ayant contracté un mariage contre 77% à Yamoussoukro.

En revanche, le mariage légal est moins pratiqué quel que soit le département du District Autonome de Yamoussoukro. Il concerne 22,6% des personnes ayant contracté une union dans le district. Cependant, l'on observe un taux de mariage légal relativement plus élevé dans le département de Yamoussoukro (23,3%), que dans le département d'Attiegouakro (13,1%).

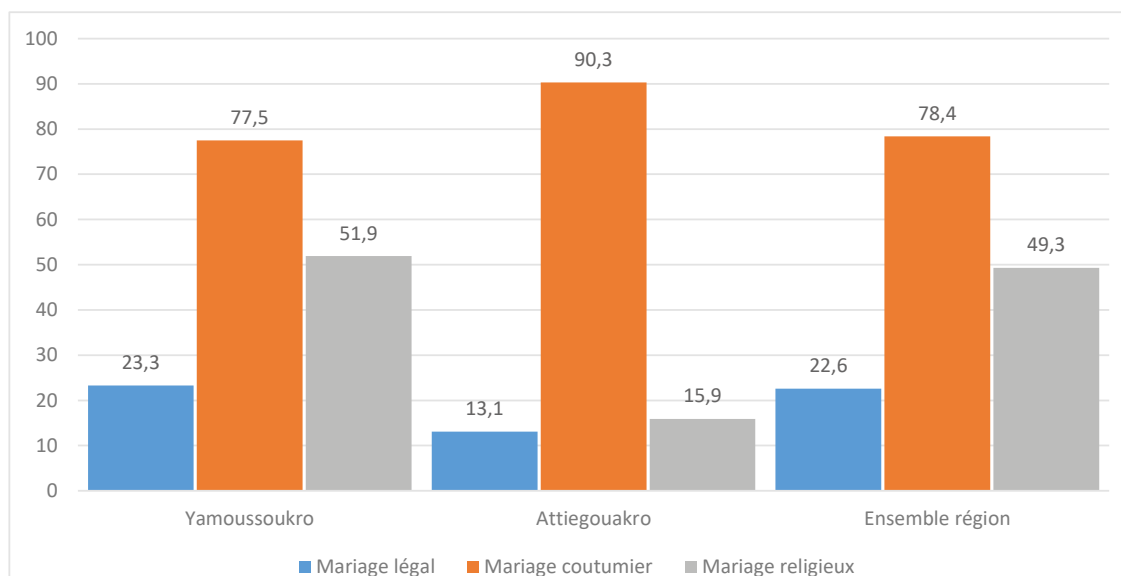
Quant au mariage religieux, il semble être beaucoup plus pratiqué en zone urbaine. Ceci pourrait expliquer la proportion plus élevée de ce type de mariage dans le département de Yamoussoukro (51,9%), fortement dominé par la zone urbaine. En revanche, dans le département d'Attiegouakro où la zone rurale est plus importante, le mariage religieux ne concerne que 15,9% des personnes ayant contracté une union au cours de la période de référence. Enfin, l'on observe qu'il n'existe pas une grande disparité dans les proportions par type de mariage et sexe, quel que soit le département.

Tableau 4. 5: Répartition (%) de la population de 12 ans ou plus par sexe et département selon le type de mariage

Département	Type de mariage		
	Mariage coutumier	Mariage légal	Mariage religieux
Masculin			
Yamoussoukro	77,4	24,2	52,3
Attiegouakro	90,2	16,6	20,6
Féminin			
Yamoussoukro	77,6	22,5	51,5
Attiegouakro	90,3	10,9	13,0
Ensemble			
Yamoussoukro	77,5	23,3	51,9
Attiegouakro	90,3	13,1	15,9
TOTAL	78,4	22,6	49,3

Source : ANStat, RGPH 2021

Graphique 4. 2: Type de mariage par département



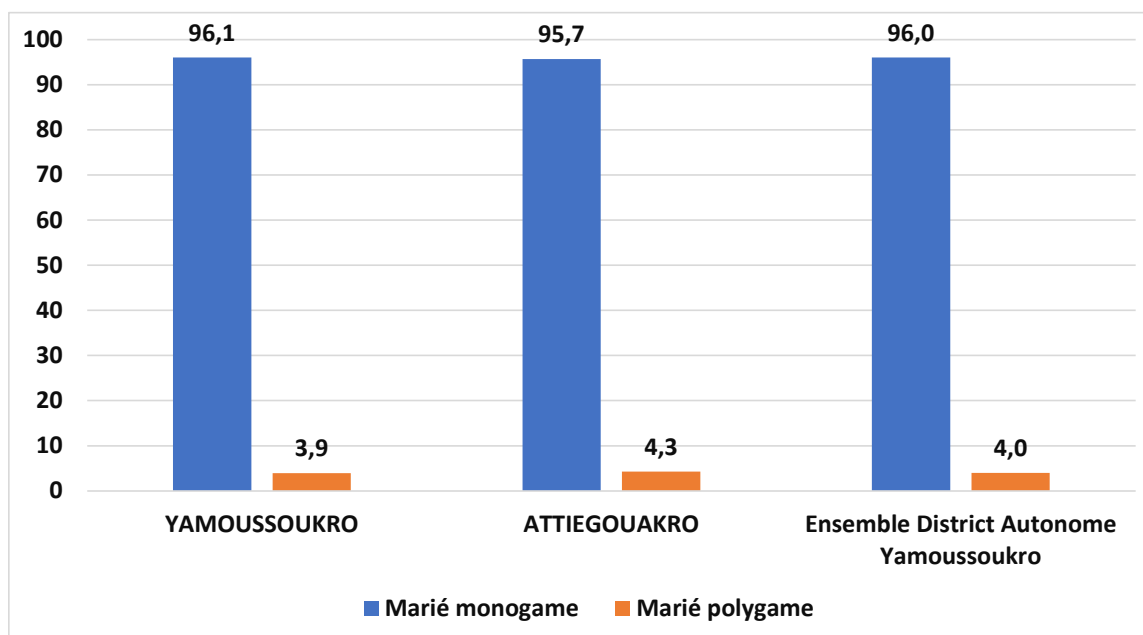
Source : ANStat, RGPH 2021

4.5.3. Polygamie et monogamie

Le type d'union le plus fréquent dans le District Autonome de Yamoussoukro est la monogamie qui est pratiquée par 96,0% des personnes ayant contracté un mariage. Seulement 4,0% des mariages sont de type monogame.

L'analyse selon les départements montrent une situation homogène autant dans le département de Yamoussoukro (3,9%) que dans celui de Attiéguakro (4,3%)

Graphique 4.3 : Polygamie ou monogamie par département (%)



Source : ANStat, RGPH 2021



**CHAPITRE 5 :
ALPHABÉTISATION,
FRÉQUENTATION
SCOLAIRE
ET NIVEAU
D'INSTRUCTION**

CHAPITRE 5 : ALPHABÉTISATION, FRÉQUENTATION SCOLAIRE ET NIVEAU D'INSTRUCTION

L'éducation constitue un droit fondamental que les Etats doivent garantir à leurs citoyens. Il est donc important d'analyser la situation de l'éducation afin d'informer et d'éclairer les décideurs, les administrateurs, les gestionnaires, les planificateurs et l'ensemble de la communauté éducative. Le RGPH 2021, a permis de collecter des informations sur l'éducation à savoir l'alphabétisation, la scolarisation et le niveau d'instruction de la population. Ces informations ont été recueillies pour les personnes âgées de 3 ans ou plus.

5.1. Alphabétisation

Selon l'UNESCO, une personne est dite alphabétisée si « elle sait lire, écrire et comprendre un texte simple relatif à des faits de sa vie quotidienne ». La définition adoptée dans le cadre du 5e RGPH prend en compte les critères de « savoir lire », de « savoir écrire » et « pouvoir comprendre un texte écrit dans une langue quelconque ».

5.1.1. Alphabétisation et sexe (15-24 ans et 15 ans et plus)

L'examen du tableau 5.1, indique que l'on dénombre 93 617 jeunes de 15-24 ans dont 48 220 de sexe masculin et 45 397 de sexe féminin soit un rapport de masculinité de 106,2 hommes pour 100 femmes dans le District Autonome de Yamoussoukro. Dans cette tranche d'âge la proportion des personnes alphabétisées¹² (75,2%) vaut trois fois celle des personnes non alphabétisées (24,8%) dans l'ensemble du District Autonome de Yamoussoukro.

Dans le groupe des personnes alphabétisées de 15-24 ans, il y a un peu plus d'hommes (67,3%) que de femmes (55,3%). Par contre chez les analphabètes du même groupe, il y a plus de femmes (27,4%) que d'hommes (22,4%).

Dans le département de Yamoussoukro le tableau de l'alphabétisme chez les jeunes de 15-24 ans présente trois fois plus de jeunes alphabétisés (76,3%) que d'analphabètes du même groupe d'âge (23,7%). Les jeunes du sexe masculin sont plus alphabétisés que ceux du sexe féminin, soit 79,3% contre 73,2%. Il y a un peu plus de filles (26,8%) que de garçons (20,7%) analphabètes.

Dans le département d'Attiegouakro, deux jeunes sur trois de la tranche 15-24 ans sont alphabétisés (63,7%) contre 36,3% de non alphabétisés. Dans la sous-population des personnes alphabétisées, la différence entre les sexes n'est pas très grande, cependant, il y a un peu plus de filles alphabétisées (65,1%) que de garçons (62,8%). En revanche, chez les analphabètes de la tranche d'âge 15-24 ans du département d'Attiegouakro, il y a plus de garçons (37,2%) que de filles (34,9%).

Sur un effectif total de 271 711 personnes âgées de 15 ans ou plus ayant déclaré leur situation par rapport à l'alphabétisation, on dénombre 139 328 hommes et 138 383 femmes, soit un rapport de masculinité de 105,2 hommes pour 100 femmes. L'on dénombre 59,6% de personnes alphabétisées contre 40,4% de personnes non alphabétisées. La situation des alphabétisés par sexe donne une proportion de 65,8% d'hommes contre 53,1% de femmes.

¹² Être capable de lire, écrire et comprendre un texte dans une langue quelconque

Au niveau des analphabètes de 15 ans et plus du District Autonome de Yamoussoukro, il y a 46,9% de personnes du sexe féminin et 34,2% de sexe masculin. L'on note quelques disparités selon les départements. Ainsi, dans le département de Yamoussoukro, deux personnes sur trois sont alphabétisées contre une personne sur trois d'analphabètes, soit 61,5% contre 38,5 %. Il y a plus d'hommes alphabétisés (67,3%) que de femmes (55,3%). Chez les analphabètes, il y a relativement plus de femmes (44,7%) que d'hommes (32,7%).

Quant au département d'Attiegouakro, le taux d'analphabètes de 55,3% est supérieur à celui des personnes alphabétisées (44,7%). On trouve plus d'hommes (53,7%) que de femmes (53,7%) alphabétisés. L'on relève que deux femmes sur trois sont analphabètes dans ce département (64,5%), contre un homme sur deux (55,3%).

Tableau 5.1 : Répartition de la population par département et sexe selon l'alphabétisme

Département	Sexe	Alphabétisé		Non alphabétisé	
		Effectif	%	Effectif	%
15-24 ans					
Yamoussoukro	Masculin	34 156	79,3	8 895	20,7
	Féminin	30 694	73,2	11 230	26,8
	Total	64 849	76,3	20 125	23,7
Attiegouakro	Masculin	3 246	62,8	1 922	37,2
	Féminin	2 263	65,1	1 211	34,9
	Total	5 510	63,7	3 133	36,3
Ensemble Région	Masculin	37 402	77,6	10 818	22,4
	Féminin	32 957	72,6	12 440	27,4
	Total	70 359	75,2	23 258	24,8
15 ans et plus					
Yamoussoukro	Masculin	83 582	67,3	40 622	32,7
	Féminin	65 132	55,3	52 586	44,7
	Total	148 714	61,5	93 208	38,5
Attiegouakro	Masculin	8 115	53,7	7 009	46,3
	Féminin	5 204	35,5	9 460	64,5
	Total	13 319	44,7	16 469	55,3
Ensemble Région	Masculin	91 697	65,8	47 631	34,2
	Féminin	70 336	53,1	62 046	46,9
	Total	162 033	59,6	109 678	40,4

Source : ANStat, RGPH 2021

5.1.2. Alphabétisation et milieu de résidence (15 ans et plus)

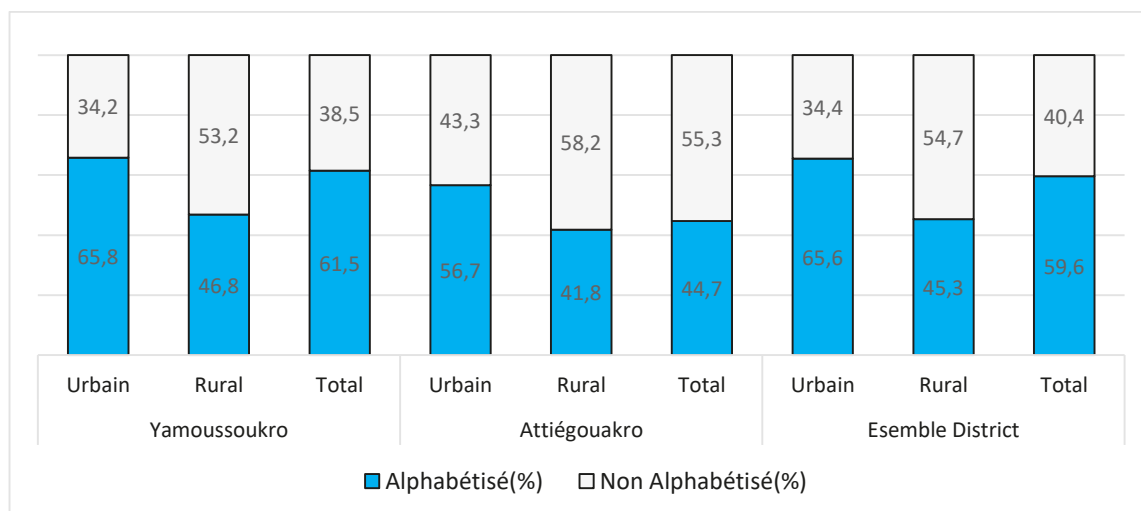
L'analyse de l'alphabétisation des 15 ans et plus par milieu de résidence (graphique 5.1) montre que dans le département de Yamoussoukro le taux de personnes alphabétisées est de 61,5% contre 31,8% de personnes analphabètes. Dans le milieu urbain du département de Yamoussoukro, la proportion de personnes alphabétisées est deux fois plus importante (65,8%) que celle des analphabètes (34,2%). En revanche dans le milieu rural le taux d'analphabètes est plus élevé (53,2%) que celui des personnes alphabétisées (46,8%).

Cependant dans le département d'Attiegouakro, l'on enregistre plus d'analphabètes (55,3%) que d'alphabétisées (44,7%). Il importe toutefois d'observer que dans le milieu urbain, ce sont les personnes alphabétisées qui sont les plus nombreuses avec un taux de 56,5% contre 43,3% d'analphabètes. En revanche, au niveau du milieu rural la

proportion des analphabètes (52,8%) est supérieure à celle des personnes alphabétisées (41,8%).

Dans l'ensemble du District de Yamoussoukro, il y a plus d'alphabétisés (59,6%) que d'analphabètes (40,4%). Cependant l'on constate qu'au niveau du milieu urbain, il y a presque deux fois plus de personnes alphabétisées (65,6%) que d'analphabètes (34,4%). Par ailleurs, le milieu rural présente un tableau contraire, avec beaucoup plus d'analphabètes (54,7%) que de personnes alphabétisées (45,3%). Au total, le taux d'analphabétisme reste important et au-dessus de 50% dans le milieu rural, quel que soit le département du District Autonome de Yamoussoukro.

Graphique 5.1 : Situation d'alphabétisme par département résidence



Source : ANStat, RGPH 2021

5.2. Fréquentation scolaire

La fréquentation scolaire est le fait d'être ou non dans une structure d'enseignement formel au moment du recensement. L'étude de la fréquentation scolaire dans le cadre du recensement s'intéresse essentiellement à la population résidente âgée de 6 à 24 ans qui englobe les populations scolarisables à tous les cycles de l'enseignement général, technique et supérieure. Cette analyse ne porte que sur la tranche des 6-16 ans concernée par la scolarisation obligatoire en vigueur en Côte d'Ivoire.

5.2.1. Fréquentation scolaire et sexe

La population des 6-16 ans s'élève à 108 265 enfants, dont 54 836 garçons et 53 430 filles, soit un rapport de masculinité de 102,6 garçons pour 100 filles. L'analyse de cette tranche d'âge (tableau 5.2) montre que dans le District Autonome de Yamoussoukro, 81,1% des enfants de 6-16 ans fréquentent effectivement à l'école, 14% n'ont jamais fréquenté et 4,5% sont des déscolarisés.

L'analyse du statut de fréquentation par sexe, montre qu'il n'y pas une grande différence entre la proportion des filles et celle des garçons qui fréquentent l'école (81,3% contre 80,9%). De plus, 14% des filles n'ont jamais fréquenté, alors que chez les garçons cette proportion est de 13,9%. Il y a un peu plus de garçons (4,7%) que de filles (4,4%) déscolarisés.

Dans le département de Yamoussoukro 81,9% des jeunes de 6-16 ans fréquentent une école, avec un peu plus de garçons (82,6% contre 81,2% de filles). La proportion

des scolarisés est sensiblement égal à celle de la région, avec sensiblement la même proportion par sexe (4,2%). Quant aux enfants n'ayant jamais fréquenté l'école, ils sont dans une proportion de 13,4% dans le département avec 12,7% de garçons contre 14,2% de filles.

Dans le département d'Attiegouakro 75,7% d'enfants de 6-16 ans fréquentent actuellement avec 82,1% de filles et 70,8% de garçons. Sur une proportion de 6,7 % du total d'enfants déscolarisés, l'on dénombre 7,7% de déscolarisés chez les garçons, contre 5,3% chez les filles.

Dans le lot des 17,5 % des enfants qui n'ont jamais fréquenté, il y a un peu plus de garçons 21,3% contre 12,5% de filles.

Tableau 5.2 : Répartition (%) des enfants de 6-16 ans par département et sexe selon le statut scolaire

Département	Fréquentation scolaire					Effectif
	Sexe	N'a jamais fréquenté	Déscolarisé	Fréquente actuellement	Total	
Yamoussoukro	Masculin	12,7	4,1	82,6	100	46 731
	Féminin	14,2	4,2	81,2	100	47 341
	Total	13,4	4,2	81,9	100	94 072
Attiegouakro	Masculin	21,3	7,7	70,8	100	8 104
	Féminin	12,5	5,3	82,1	100	6 088
	Total	17,5	6,7	75,7	100	14 193
Ensemble Région	Masculin	13,9	4,7	80,9	100	54 836
	Féminin	14,0	4,4	81,3	100	53 430
	Total	14,0	4,5	81,1	100	108 265

Source : ANStat, RGPH 2021

5.2.2. Fréquentation scolaire et milieu de résidence

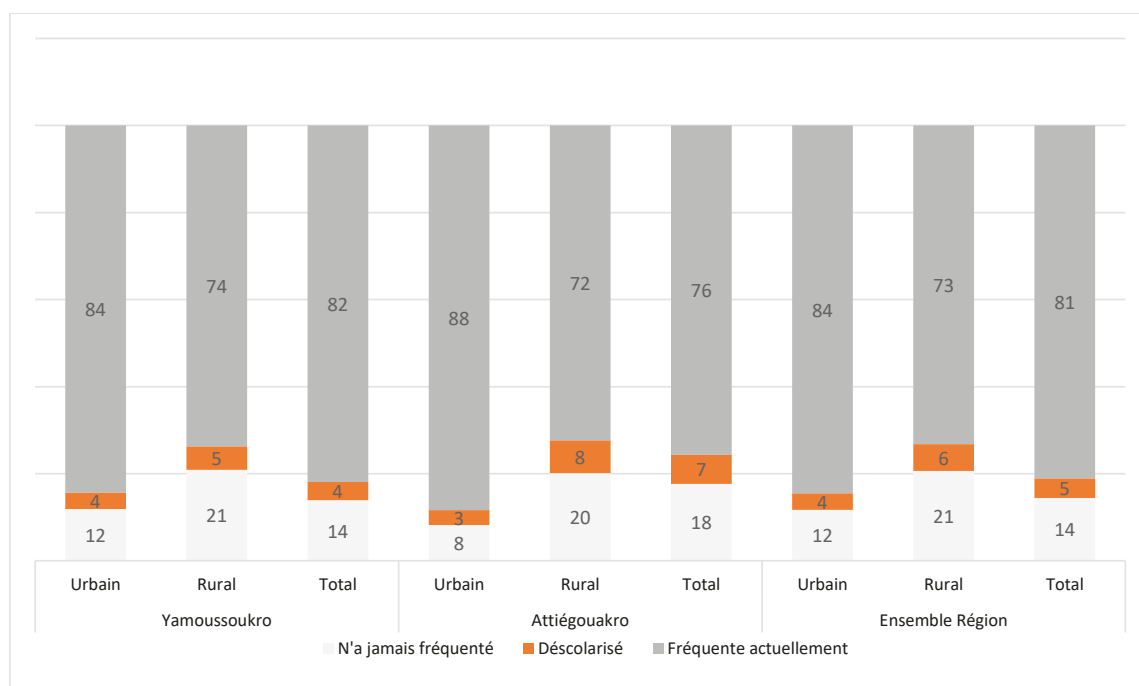
Sur un effectif de 108 265 enfants de 6-16 ans, l'analyse par milieu de résidence (graphique 5.2) indique que 69,8% sont en milieu urbain, contre 30,2% en milieu rural. De plus, 84,5% de ceux qui fréquentent actuellement sont dans le milieu urbain contre 73,2% dans le milieu rural.

S'agissant des déscolarisés, la proportion est de 6,1% dans le milieu rural contre 3,8% dans le milieu urbain. Les enfants qui n'ont jamais fréquenté l'école représentent 20,4% dans le milieu rural contre 11,2% en milieu urbain.

Dans le département de Yamoussoukro, 77,2% des enfants de 6-16, ans sont dans le milieu urbain contre 22,8% dans le milieu rural. Parmi ceux qui fréquentent actuellement l'école, 84,3% se trouvent dans le milieu urbain contre 73,7% dans le milieu rural. Les enfants qui n'ont jamais fréquenté sont beaucoup plus localisés dans le milieu rural (5,4%) qu'en milieu urbain (3,8%). Il y a presque deux fois plus de déscolarisés en milieu rural (20,6%) qu'en milieu urbain (11,3%).

Dans le département d'Attiegouakro, 88,4% de ceux qui fréquentent l'école actuellement sont dans le milieu urbain contre 72,3% dans le milieu rural. Il y a deux fois plus de déscolarisés dans le milieu rural (7,5%) que dans le milieu urbain (3,4%). Il y a nettement plus d'enfants qui ne sont jamais allés à l'école, dans le milieu rural (20,0%) que dans le milieu urbain (8,1%).

Graphique 5.2: Fréquentation scolaire des enfants de 6-16 ans par département et milieu de résidence



Source : ANStat, RGPH 2021

5.3. Niveau d'instruction

Le niveau d'instruction indique la dernière classe que la personne recensée a achevée au moment du recensement.

5.3.1. Niveau d'instruction et sexe

Dans le District Autonome de Yamoussoukro, 42,1% des personnes âgées de 3 ans et plus n'ont aucun niveau, 24,1% ont le niveau primaire, 16,7% ont le niveau secondaire 1 (1er cycle), 9,8% ont le niveau secondaire 2 (2nd cycle), et 7,1% ont le niveau supérieur.

En examinant les différentes modalités du niveau d'instruction par sexe dans le District Autonome de Yamoussoukro, l'on note que chez les personnes sans niveau d'instruction, il y a plus de femmes (46,3%) que d'hommes (38%). La proportion de ceux qui ont le niveau primaire est sensiblement le même pour les deux sexes et tourne autour de 24%. Pour le niveau secondaire 1, il y a relativement un peu plus d'hommes (17,5%) que de femmes (15,9%). A partir du secondaire 2, jusqu'au supérieur, il y a nettement plus d'hommes que de femmes. Ainsi, la proportion pour le secondaire 2 est de 11,5% chez les hommes contre 8,1% chez les femmes. Pour ceux ayant un niveau supérieur, la proportion des hommes est de 9% contre 5% de femmes.

Quelques disparités apparaissent au niveau d'instruction par département. Ainsi, dans le département de Yamoussoukro, les différentes modalités sont plus proches du niveau de la région. Il ressort que 40,9% n'ont aucun niveau d'instruction, avec plus de femmes sans niveau (45%) que d'hommes (37%). Les personnes qui ont le niveau primaire sont presque dans la même proportion pour les deux sexes (22,5% contre 23,8%). La proportion au niveau secondaire 1 est de 17,4% dont 18% chez les hommes

¹⁵ UNESCO (1979). Recommandation concernant la normalisation internationale des statistiques de l'éducation, Actes de la Conférence générale, 20e session, Volume 1, « Résolution », Paris : UNESCO.

contre 16,7% chez les femmes. La proportion des personnes ayant le niveau secondaire 2 est de 10,5% avec 12,3% d'hommes et 8,8% de femmes. Pour les personnes ayant le niveau supérieur, il y a plus d'hommes (9,9%) que de femmes (5,6%).

En revanche, dans le département d'Attiegouakro, la moitié (50,9%) des personnes de trois ans et plus n'ont aucun niveau, avec une proportion plus importante de femmes sans niveau (56,6%) que d'hommes (45,7%). Une personne sur trois (31,3 %) a le niveau primaire, avec 32,5% d'hommes contre 30% de femmes. La proportion des personnes ayant le niveau secondaire 1 est de 11,6% (13,4% d'hommes contre 9,7% de femmes). Seulement 4,2% de personnes interrogées ont le niveau du secondaire 2, dont deux fois plus d'hommes que de femmes (5,6% contre 2,6%). La proportion des personnes ayant le niveau supérieur ne représente que 1,9%, avec 2,6% d'hommes contre 1,1% de femmes.

Tableau 5. 3: Répartition (%) de la population de 3 ans et plus par département et sexe selon le niveau d'instruction

Département	Sexe	Niveau d'instruction						Effectif
		Aucun niveau	Primaire	Secondaire 1	Secondaire 2	Supérieur	Ensemble	
Yamoussoukro	Masculin	37,0	22,5	18,0	12,3	9,9	100	174 664
	Féminin	45,0	23,8	16,7	8,8	5,6	100	168 172
	Total	40,9	23,1	17,4	10,5	7,8	100	342 836
Attiegouakro	Masculin	45,7	32,5	13,4	5,6	2,6	100	23 949
	Féminin	56,6	30,0	9,7	2,6	1,1	100	21 888
	Total	50,9	31,3	11,6	4,2	1,9	100	45 837
Ensemble Région	Masculin	38,0	23,7	17,5	11,5	9,0	100	198 613
	Féminin	46,3	24,5	15,9	8,1	5,1	100	190 060
	Total	42,1	24,1	16,7	9,8	7,1	100	388 673

Source : ANStat, RGPH 2021

5.3.2. Niveau d'instruction et milieu de résidence

L'analyse de la répartition de la population selon le milieu de résidence (tableau 5.4) montre que globalement la proportion des personnes n'ayant aucun niveau et celles des personnes ayant le niveau primaire est plus importante en milieu rural quel que soit le département du District Autonome de Yamoussoukro. Ainsi, pour l'ensemble de la région, l'on observe 52,5% de personnes n'ayant aucun niveau dans le milieu rural, contre 37,6% dans le milieu urbain. Pour les personnes ayant le niveau primaire 28,4% sont dans le milieu rural contre 22,2% dans le milieu urbain. La situation est identique dans le département de Yamoussoukro, avec 52% de personnes n'ayant aucun niveau dans le milieu rural de ce département contre 37,5% dans le milieu urbain. Pour les personnes ayant le niveau primaire, 27% sont dans le milieu rural contre 21,9% dans le milieu urbain. Dans le département d'Attiegouakro, l'on note une proportion de 53,3% de personnes n'ayant aucun niveau dans le milieu rural contre 30,8% dans le milieu urbain. La proportion des personnes ayant le niveau du primaire qui se trouve en milieu rural est sensiblement le même que celui du milieu urbain (31,3% contre 31,4%). Les proportions de personnes ayant les niveaux secondaires 1 et 2, ainsi que le niveau supérieur sont plus importantes en milieu urbain, qu'en milieu rural quel que soit le département du District Autonome de Yamoussoukro. La proportion des personnes ayant le niveau secondaire 1 en milieu urbain est de 18,8% contre 11,6% en milieu rural. Pour le secondaire 2, ce sont 11,9 % de personnes en milieu urbain contre 4,9% en milieu rural. Quant à la proportion des personnes ayant le niveau supérieur, elle est 4 fois plus importante dans le milieu urbain que dans le milieu rural (9,2% contre 2,3%). Dans le département de Yamoussoukro, les personnes ayant le niveau secondaire 1 sont dans une proportion de 18,8% en milieu urbain, contre 12,8% en milieu rural. Pour

le secondaire 2, il y a deux fois plus de personnes en milieu urbain, qu'en milieu rural (12,1% contre 5,5%). Pour les personnes ayant un niveau supérieur c'est 4 fois plus de personnes en milieu urbain qu'en milieu rural (9,4% contre 2,7%). Dans le département d'Attiegouakro, il y a 2 fois plus de personnes avec un niveau du secondaire premier cycle dans le milieu urbain que dans le milieu rural (19,3% contre 9,7%). La proportion de personnes ayant le niveau du secondaire deuxième cycle est de 6,3% en milieu urbain contre 3,7% en milieu rural. Au niveau de la proportion de personnes ayant le niveau du supérieur l'on observe 3,3% dans le milieu urbain contre 1,6% dans le milieu rural.

Tableau 5. 4: Répartition (%) de la population de 3 ans plus par département, le milieu de résidence selon le niveau d'instruction

Département	Milieu de résidence	Niveau d'instruction						Effectif
		Aucun niveau	Primaire	Secondaire 1	Secondaire 2	Supérieur	Ensemble	
Yamoussoukro	Urbain	37,5	21,9	18,8	12,1	9,4	100	262 233
	Rural	52,0	27,0	12,8	5,5	2,7	100	80 602
	Total	40,9	23,1	17,4	10,5	7,8	100	342 836
Attiegouakro	Urbain	39,8	31,4	19,3	6,3	3,3	100	8 909
	Rural	53,6	31,3	9,7	3,7	1,6	100	36 929
	Total	50,9	31,3	11,6	4,2	1,9	100	45 837
Ensemble Région	Urbain	37,6	22,2	18,8	11,9	9,2	100	271 142
	Rural	52,5	28,4	11,8	4,9	2,3	100	117 531
	Total	42,1	24,1	16,7	9,8	7,1	100,0	388 673

Source : ANStat, RGPH 2021

5.3.3. Diplômes obtenus

Sur l'ensemble des personnes ayant répondu à la question sur le plus haut diplôme obtenu, l'on dénombre 54,5% de sexe masculin et 45,5% du sexe féminin. La proportion des personnes ayant déclaré n'avoir aucun diplôme est de 41,9%. Parmi celles-ci, la proportion des femmes sans diplôme (45,6%) est supérieure à celle des hommes sans diplôme (38,8%). La proportion des personnes ayant déclaré avoir obtenu un diplôme est de 58,1%, dont 61% d'hommes contre 54,4% de femmes. En regroupant ces personnes selon le diplôme obtenu par ordre d'enseignement, les proportions sont les suivantes :

- 48,8% de personnes ayant obtenu un diplôme de l'ordre de l'enseignement secondaire général, dont 50,2% d'hommes et 47,4% de femmes ;
- 0,8 % de personnes ayant obtenu un diplôme de l'ordre de l'enseignement secondaire technique, dont 0,8 % d'hommes et 0,8% de femmes ;
- 8,3% de personnes ayant obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur dont 9,9% d'hommes contre 6,2% de femmes.

L'analyse par ordre d'enseignement indique que le diplôme le plus cité est le CEPE avec 26,3% de personnes ayant déclaré l'avoir obtenu, avec un peu plus de femmes (27,4%) que d'hommes (25,3%). Ensuite vient le BEPC, qui est détenu par 15,1% des personnes ayant répondu à la question sur le plus haut diplôme obtenu, dont 16,2% d'hommes et 13,8% de femmes. Seulement 7,6% de personnes, déclarent être titulaire du BAC dont 8,7% d'hommes et 6,2% de femmes.

Au niveau de l'enseignement technique, les diplômes les plus cités sont le BT (0,3%), le CAP (0,2%) et le CQP (0,2%). Dans l'ordre de l'enseignement supérieur, le BTS est

le diplôme le plus fréquemment cité. Il est détenu par 4,2% de personnes dont 4,6% d'hommes et 3,8% de femmes. Ensuite, viennent la licence (1,1%), la maîtrise (0,6%), le DEA/Master (0,5%) et le diplôme d'Ingénieur (0,4%).

Tableau 5. 5: Répartition (%) de la population de 3 ans et plus par diplôme selon le sexe

DIPLOME	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Aucun	38,8	45,6	41,9
Enseignement primaire et secondaire général			
CEPE	25,3	27,4	26,3
BEPC	16,2	13,8	15,1
BAC	8,7	6,2	7,6
Autres			
Enseignement secondaire technique et professionnel			
CQP	0,2	0,2	0,2
CAP	0,2	0,2	0,2
BEP	0,1	0,1	0,1
BP	0,0	0,0	0,0
BT	0,3	0,3	0,3
Autres			
Enseignement supérieur			
BTS / DTS	4,6	3,8	4,2
DUT	0,1	0,1	0,1
DEUG1/LICENCE 1	0,5	0,3	0,4
DEUG2/LICENCE 2	0,7	0,4	0,6
LICENCE	1,4	0,7	1,1
MAITRISE/MASTER 1	0,8	0,3	0,6
DEA/ MASTER 2	0,7	0,3	0,5
INGENIEUR	0,5	0,1	0,4
MBA/MASTER	0,2	0,1	0,1
DESS	0,0	0,0	0,0
DOCTORAT	0,4	0,1	0,3
PHD	0,0	0,0	0,0
Autres	0,1	0,0	0,0
Total	100	100	100

Source : ANStat, RGPH 2021

CHAPITRE 6 : ACTIVITES ECONOMIQUES

CHAPITRE 6 : ACTIVITES ECONOMIQUES

Dans le District Autonome de Yamoussoukro, plusieurs politiques, projets et programmes visant l'amélioration de la qualité de vie des populations ont été initiés. Pour l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de ces politiques économiques, une connaissance adéquate des caractéristiques économiques de la population est nécessaire.

En effet, les caractéristiques des acteurs économiques évoluent et diffèrent selon les domaines d'activités, les habitudes culturelles, le milieu de résidence, le contexte ou la tendance du moment. Une analyse plus fine de ces acteurs permet de mieux cerner la force productive de la région et les principales activités qui occupent la population. Ce chapitre aborde en premier lieu le volume et la structure de la main d'œuvre puis traite de la main d'œuvre occupée et celle au chômage. Il s'intéresse ensuite à la population hors main d'œuvre et examine les branches d'activités dans lesquelles exercent les populations qui y travaillent avant d'aborder les aspects liés à la dépendance démographique et économique.

6.1. Population en âge de travailler

La population totale en âge de travailler (tableau 6.1), dans le District Autonome de Yamoussoukro s'élève à 260 654 personnes avec 51, 3% du sexe masculin contre 48,7% du sexe féminin. Cette population représente 62,9% de la population totale. La population en âge de travailler est plus importante dans le département de Yamoussoukro où elle s'élève à 89% de la population en âge de travailler du District Autonome de Yamoussoukro contre 10,9% dans le département d'Attiegouakro. L'effectif de la main d'œuvre s'élève à 65,1% de la population en âge de travailler de la région dont 74,2% d'hommes et 55,6% de femmes. La population hors main d'œuvre représente 34,9% de la population en âge de travailler avec 25,8% d'hommes et 44,4% de femmes.

Tableau 6.1 : Répartition (%) de la population en âge de travailler par département et le sexe selon le type de Main-d'œuvre

Département	Sexe	Type de main d'œuvre		Ensemble	Effectif
		Main-d'œuvre	Hors main-d'œuvre		
Yamoussoukro	Masculin	74,4	25,6	100	119 221
	Féminin	56,0	44,0	100	112 768
	Total	65,5	34,5	100	231 989
Attiegouakro	Masculin	72,3	27,7	100	14 367
	Féminin	51,9	48,1	100	14 298
	Total	62,1	37,9	100	28 665
Ensemble Région	Masculin	74,2	25,8	100	133 588
	Féminin	55,6	44,4	100	127 066
	Total	65,1	34,9	100	260 654

Source : ANStat, RGPH 2021

6.2. Main-d'œuvre

L'analyse du tableau 6.2 indique que 89% de la population en âge de travailler se trouve dans le département de Yamoussoukro contre seulement 11% dans celui d'Attiegouakro. La plus grande partie de la main d'œuvre du District Autonome de Yamoussoukro se trouve tout comme celle en âge de travailler dans le département de Yamoussoukro, soit 89,5% contre seulement 10,5% dans le département d'Attiegouakro. La main d'œuvre est constituée de 58,4% d'homme contre 41,6% de femmes.

La proportion de la population hors main d'œuvre qui se trouve dans le département de Yamoussoukro s'élève à 88,1% contre 11,9% dans le département d'Attiegouakro. La population hors main d'œuvre compte trois femmes pour deux hommes (62,1% femmes contre 37,9% Hommes.). Quant à la population en âge de travailler du département de Yamoussoukro 45,7% est de sexe masculin, alors que celle de sexe féminin représente 43,3%. Au niveau de la main d'œuvre de ce département, il y a plus d'hommes que de femmes, soit 52,3% contre 37,2%. La population hors main d'œuvre est composée d'une fois et demie plus de femmes (54,5%) que d'hommes (33,6%).

Dans le département d'Attiegouakro, il y a une proportion équivalente de personnes en âge de travailler dans les deux sexes (5,5%). La proportion de la main d'œuvre est plus importante chez les hommes (6,1%) que chez les femmes (4,4%). Quant à la population hors main d'œuvre elle est plus d'une fois et demie plus importante chez les femmes que les hommes (7,6% femmes contre 4,4% Hommes).

Tableau 6. 2: Répartition (%) de la population par département et sexe selon le statut dans la main d'œuvre

Département	Sexe	Statut de la main-d'œuvre			
		En emploi	Chômage	Total	Effectif
Yamoussoukro	Masculin	98,8	1,2	100,0	88 695
	Féminin	97,5	2,5	100,0	63 191
	Total	98,2	1,8	100,0	151 886
Attiegouakro	Masculin	98,9	1,1	100,0	10 382
	Féminin	96,9	3,1	100,0	7 415
	Total	98,1	1,9	100,0	17 797
Ensemble Région	Masculin	98,8	1,2	100,0	99 077
	Féminin	97,4	2,6	100,0	70 606
	Total	98,2	1,8	100,0	169 683

Source : ANStat, RGPH 2021

6.3. Main-d'œuvre et milieu de résidence

Dans le District Autonome de Yamoussoukro, l'effectif total de la main d'œuvre s'établit à 118 238 personnes dans le milieu urbain et 51 445 personnes dans le milieu rural, soit 69,7% en milieu urbain contre 30,3% en milieu rural (graphique 6.1). La proportion de la main d'œuvre en emploi est de 98,2% contre 1,8% au chômage dans l'ensemble du District Autonome de Yamoussoukro.

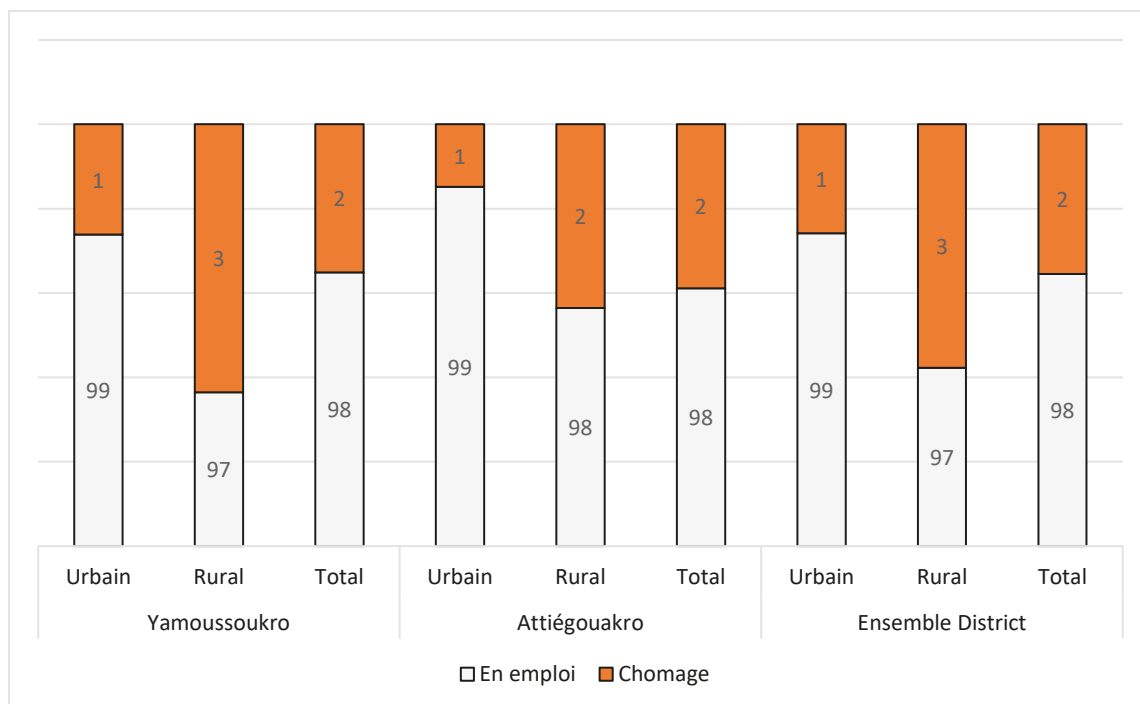
Dans le milieu urbain, c'est 98,7% de la main d'œuvre qui est en emploi contre 1,3% au chômage. Pour le milieu rural le taux de chômage est relativement un peu plus élevé, soit 2,9% contre 97,1% de personnes en emploi.

Au niveau du département de Yamoussoukro, l'on distingue 98,2% de personnes en emploi contre 1,8% au chômage, avec une situation un peu plus faible en ce qui concerne l'emploi et le chômage en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet dans le

milieu urbain, 98,7% de la main d'œuvre est en emploi contre 1,3% au chômage alors qu'en milieu rural la proportion des personnes en emploi est de 96,8% et celles au chômage 3,2%.

Dans le département d'Attiegouakro, 99,3% de personnes dans la main d'œuvre sont en emploi dans le milieu urbain contre 0,7% en chômage. Dans le milieu rural on dénombre 97,8% de personnes en emploi contre 2,2% en chômage

Graphique 6. 1: Main d'œuvre par département et milieu de résidence (%)



Source : ANStat, RGPH 2021

6.4. Main d'œuvre et groupe d'âge

L'analyse du stock de la main d'œuvre par groupe d'âge (tableau 6.3) montre que

- 6,7% de la main d'œuvre a moins de 20 ans ;
- 74,3% de la main d'œuvre a un âge compris entre 20 et 50 ans ;
- 10,5% de la main d'œuvre a un âge compris entre 50 et 59 ans ;
- 8% de la main d'œuvre a 60 ans et plus d'âge.

L'âge moyen des personnes en emploi est de 39,5 ans et celui des personnes au chômage est de 32 ans. L'âge médian des personnes en emploi, c'est-à-dire l'âge qui sépare la distribution de la main d'œuvre en emploi en deux distributions égales est de 42 ans. Il est de 32 ans pour les personnes au chômage. Cette classification indique que la main d'œuvre en emploi et au chômage se constitue de façon précoce et se consolide à partir de l'âge de 20 ans.

Les trois quarts de l'effectif de la main d'œuvre se situent entre 20 ans et 50 ans. Entre 50 et 59 ans, le stock diminue de façon drastique, toutefois au-delà de 60 ans, l'on

observe que près de 9% de la main d'œuvre reste sur le marché de l'emploi. Ceci indique d'une part, qu'un nombre non négligeable de personnes travaillent au-delà de 60 ans, et d'autre part, que les difficultés socio-économiques poussent certaines personnes à se prendre elles-mêmes en charge au lieu de dépendre de tierces personnes.

L'examen de la main d'œuvre occupée et au chômage par tranche d'âge indique les groupes de la main d'œuvre à faible taux de chômage à savoir : les moins de 20 ans (1,1%), les de 50 à 54 ans (1%) et les 60 ans ou plus (0,6%). Il en résulte que les proportions de la population en emploi sont les plus élevées dans ces groupes (elles varient de 98,9% à 99,4%).

Dans les tranches d'âge allant de 20 à 39 ans la proportion de la main d'œuvre au chômage est plus élevée, avec un pic entre 25-29 ans, où il atteint 2,6%. Comme corolaire, dans les groupes de 20 à 39 ans la population en emploi a une valeur relativement un peu plus faible que celle des moins de 20 ans et 60 ans, (la proportion varie de 97,4% à 97,99%).

Tableau 6. 3: Répartition (%) de la main-d'œuvre par groupe d'âge

Groupe d'âge	Main-d'œuvre			Effectif
	En emploi	Chômage	Total	
16-19	98,9	1,1	100	
20-24	97,8	2,2	100	
25-29	97,4	2,6	100	
30-34	97,7	2,3	100	
35-39	97,9	2,1	100	
40-44	98,6	1,4	100	
45-49	98,8	1,2	100	
50-54	99,0	1,0	100	
55-59	98,8	1,2	100	
60 ou Plus	99,4	0,6	100	
Ensemble région	98,2	1,8	100	

Source : ANStat, RGPH 2021

6.5. Branche d'activité

A l'examen du tableau 6.4, il ressort la répartition par proportion de la population en emploi par branche d'activité. Dans le District de Yamoussoukro, le commerce est la branche d'activité la plus importante. En effet un peu plus de deux personnes sur 5 dans la main d'œuvre, interviennent dans le secteur commercial (44,8%) avec un peu plus de femme (55,1%) que d'Hommes (37,5%).

L'agriculture qui emploie le quart de la main d'œuvre en emploi est la seconde branche d'activité la plus importante, où 27,9% d'hommes y travaillent contre 22,4% de femmes. La branche des services, a un poids de 19, 8% et vient en troisième position. Elle compte une proportion de 21,3% d'hommes contre 17,6% de femmes.

La branche de l'industrie avec une proportion de 9,7% est en quatrième position. Elle regroupe surtout les industries de transformation de l'anacarde et de petites unités industrielles. Elle emploie deux fois et demie plus d'hommes que de femmes dans la main d'œuvre (13,8% d'hommes contre 4 ,9% de femmes.).

L'examen de la répartition des branches d'activité par département présente une disparité d'un département à un autre. Ainsi dans le département de Yamoussoukro, la tendance régionale est respectée avec une prépondérance de la branche commerce 48% de la main d'œuvre en emploi, dont 59,2% de femmes et 40,1% d'Hommes. La branche de l'agriculture vient en second lieu avec 21,5% de la population de la main d'œuvre dont 24,5% d'hommes et 17,2% de femmes. En quatrième position vient

l'industrie qui représente 9,7% de la main d'œuvre avec 2 fois plus d'hommes que de femmes (13% contre 5,1%)

En revanche, dans le département d'Attiegouakro, c'est l'agriculture qui est la branche d'activité la plus importante avec un taux de 60,9% de la main d'œuvre en emploi, dont 66,4% de femmes contre 57% d'hommes. En deuxième lieu vient le commerce avec un poids relativement plus faible que dans le département de Yamoussoukro. Il ne représente que 17,3% de la population de la main d'œuvre avec un peu plus de femmes dans ce secteur que d'hommes (19,8% de femmes et 15,5% d'hommes). La branche des services représente 12,2% de la main d'œuvre en emploi, avec 13,4% d'hommes contre 10,4% de femmes. Enfin la branche de l'industrie vient en dernière position avec une proportion de 9,7% de la main d'œuvre en emploi. Cette branche emploie 4 fois plus d'hommes que de femmes (14% d'hommes contre 3,4% de femmes.)

Tableau 6. 4: Répartition (%) de la population en emploi par département et sexe selon la branche d'activité

Département	Sous-préfecture	Branche d'activité					Effectif
		Agricultures	Commerce	Mines/ Industries	Services	Total	
Yamoussoukro	Masculin	24,5	40,1	13,0	22,2	100	87 611
	Féminin	17,2	59,2	5,1	18,4	100	61 609
	Total	21,5	48,0	9,7	20,6	100	149 220
Attiegouakro	Masculin	57,0	15,5	14,0	13,4	100	10 268
	Féminin	66,4	19,8	3,4	10,4	100	7183
	Total	60,9	17,3	9,7	12,2	100	17 451
Ensemble Région	Masculin	27,9	37,5	13,1	21,3	100	97 879
	Féminin	22,4	55,1	4,9	17,6	100	68 792
	Total	25,6	44,8	9,7	19,8	100	166 671

Source : ANStat, RGPH 2021

6.6. Dépendance économique et démographique

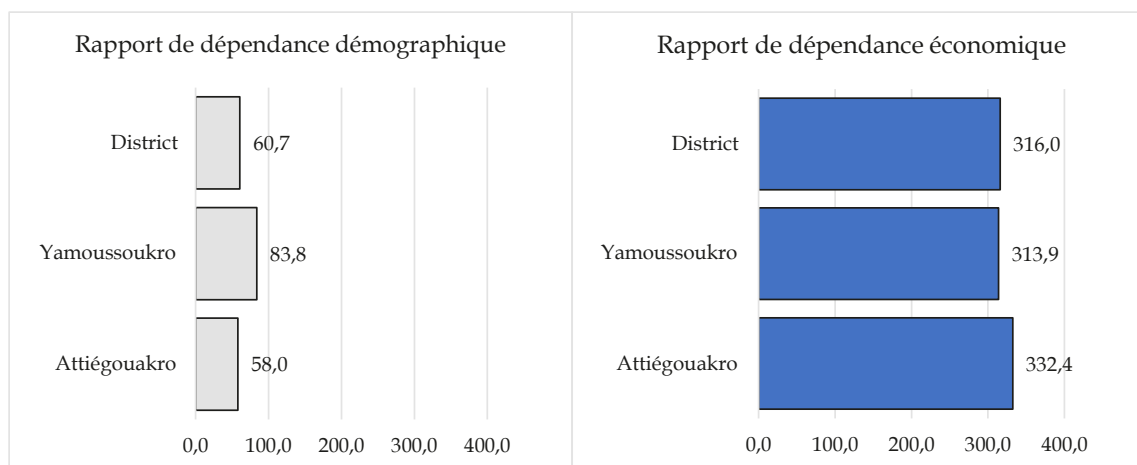
Le rapport de dépendance démographique exprime le nombre d'individus supposés dépendre des autres pour leur vie quotidienne, en générale les inactifs (les jeunes de moins de 15 ans et les personnes âgées de 65 ans et plus).

Le taux de dépendance démographique (graphique 6.2) est de 60,7%, ce qui indique qu'environ 60,7 personnes dépendent de 100 personnes en âge de travailler dans le District Autonome de Yamoussoukro. Dans le département de Yamoussoukro, un peu plus de 58 personnes (58%) dépendent de 100 personnes en âge de travailler. Ce chiffre est plus élevé dans le département d'Attiegouakro où l'on dénombre quatre personnes sur cinq (83,8%) qui dépendent de 100 personnes en âge de travailler.

Le taux de dépendance économique est déterminé en rapport avec la définition de la population en âge de travailler. Dans ce cas, la population à charge est constituée des personnes qui ne sont pas en âge de travailler, des chômeurs et des personnes hors main-d'œuvre. Ce taux s'obtient donc en rapportant à la population active occupée, l'ensemble des personnes (i) âgées de moins de 15 ans, (ii) hors mains-d'œuvre et (iii) celles qui sont au chômage. Le rapport de dépendance économique, indique donc le nombre de personnes à charge pour 100 personnes occupées.

Le rapport de dépendance économique de 316 % dans le District Autonome de Yamoussoukro indique que 316 personnes sont à charge de 100 personnes occupées dans la région. Le rapport de dépendance est plus élevé dans le département d'Attiegouakro, où l'on compte 332,4 personnes qui sont à la charge de 100 personnes en emploi. Au niveau du département de Yamoussoukro, le rapport de dépendance économique est de 313,9%, c'est-à-dire que 313,9 personnes sont à la charge de 100 personnes en emploi dans ce département.

Graphique 6. 2: Rapport de dépendance démographique et économique



Source : ANStat, RGPH 2021

CHAPITRE 7 : CARACTÉRISTIQUES DES GROUPES VULNÉRABLES

CHAPITRE 7 : CARACTÉRISTIQUES DES GROUPES VULNÉRABLES

Les personnes handicapées constituent l'un des groupes vulnérables les plus marginalisés au sein de nos sociétés ¹³, avec une faible participation à l'éducation, la santé, l'emploi et à bien d'autres activités sociales. Ces discriminations sont la résultante à la fois de l'inadéquation et à l'indisponibilité de services prenant en compte leurs besoins spécifiques.

Il en va de même pour les personnes âgées et pour les enfants orphelins pour qui, des dispositions pratiques doivent être prises pour faciliter leur inclusion dans les politiques de développements locales.

7.1. Personnes en situation de handicap

7.1.1 Caractéristique des personnes en situation de handicap

Une personne en situation de handicap, une personne qui réduit ses activités dans un environnement donné du fait d'une déficience ou d'une limitation. La prévalence du handicap est le rapport entre le nombre de personnes identifiées comme handicapées dans une population donnée et l'effectif total de cette population. Ce rapport présente la prévalence globale du handicap au sein de la population de 5 ans ou plus.

La prévalence globale du handicap au sein de la population de 5 ans ou plus dans la région du District Autonome de Yamoussoukro est de 1,8% (tableau 7.1), avec un effectif de 7 401 personnes en situation de handicap dont 3 752 Hommes et 3 649 femmes. La prévalence du handicap est identique pour les deux sexes (1,8 %) au niveau de la région.

L'analyse de la prévalence du handicap présente toutefois une disparité entre les deux départements du district. En effet, la prévalence du handicap est deux fois et demie plus grande dans le département d'Attiegouakro que dans le département de Yamoussoukro (4,1% contre 1,5%). Dans le département de Yamoussoukro la prévalence du handicap est de 1,5 (1,5 pour le sexe masculin contre 1,4 pour le sexe féminin). Quant au département d'Attiegouakro, il affiche un taux de prévalence départemental de 4,1 avec une prévalence de 4,7 chez les femmes, supérieure à celui des hommes (3,5).

¹³ Rapport Mondial sur le handicap (OMS, Banque Mondiale, 2011)

Tableau 7. 1: Répartition (%) de la prévalence du handicap dans la population par département et sexe

Département	Sexe	Prévalence
Yamoussoukro	Masculin	1,5
	Féminin	1,4
	Total	1,5
Attiegouakro	Masculin	3,5
	Féminin	4,7
	Total	4,1
Ensemble Région	Masculin	1,8
	Féminin	1,8
	Total	1,8

Source : ANStat, RGPH 2021

La prévalence du handicap dans la population selon le sexe et la tranche d'âge (tableau 7.2) indique que globalement le niveau d'handicap augmente à partir de 60 ans et plus dans le District de Yamoussoukro, quel que soit le sexe. Il est de 0,5 pour l'ensemble des 60 ans ou plus (une prévalence de 0,4 pour le sexe masculin et 0,6 pour le sexe féminin).

De façon générale l'âge moyen des personnes en handicap dans le District Autonome de Yamoussoukro est de 40,5 ans. L'âge médian qui indique l'âge auquel on trouve dans la distribution des personnes en handicap autant de personnes en handicap de part et d'autre de cet âge est de 42 ans. Pour les autres tranches d'âge de l'ensemble du district, quel que soit l'âge la prévalence du handicap reste constant à 0,1. Toutefois, l'effectif des personnes en handicap au niveau de la région s'accroît au fur et à mesure que l'âge augmente. Ainsi chez les personnes de moins de 20 ans, l'on enregistre environ 18% des personnes en handicap, de 20 à 59 ans, l'on enregistre un peu plus de la moitié des personnes en handicap (52,7%). Au-delà de 60 ans ou plus 28,4% de personnes en handicap sont dénombrées.

Tableau 7. 2: Répartition (%) de la prévalence du handicap par groupe d'âge selon le sexe

Groupe d'âge	Prévalence du handicap		
	Homme	Femme	Ensemble
0-4	0,6	0,7	0,6
5-9	0,6	0,6	0,6
10-14.....	0,8	0,7	0,8
15-19	0,8	0,9	0,9
20-24	1,2	1,0	1,1
25-29.....	1,4	1,1	1,3
30-34	1,6	1,3	1,4
35-39	1,9	1,7	1,8
40-44	2,2	2,2	2,2
45-49	3,0	3,0	3,0
50-54	4,1	4,2	4,2
55-59	4,9	5,0	5,0
60 ou Plus	9,1	10,6	9,9
Non déclaré	1,0	2,0	1,4
Ensemble	1,8	1,8	1,8

Source : ANStat, RGPH 2021

7.1.2. Type de handicap

Le handicap moteur ou handicap lié à la mobilité (membres inférieurs et membres supérieurs) est le type de limitation fonctionnelle prédominant dans la région du District Autonome de Yamoussoukro, sa prévalence est de 0,4% pour l'ensemble de la région. La prévalence du handicap lié à la mobilité est un peu plus élevée chez les femmes (0,4%) que chez les hommes (0,3%). Il est suivi par le handicap visuel (non voyant et malvoyant), qui affiche un taux de prévalence de 0,3% avec 0,3% chez les femmes contre 0,2% chez les hommes.

L'ensemble des autres limitations fonctionnelles, à savoir les types de handicap liés à l'audition (sourds et malentendants), à la communication (muets et bègues) et autres (handicap mental, psychique, albinos etc...), affichent un taux de prévalence régional de 0,1%.

L'on observe toutefois, des disparités par département et sexe pour les types de handicap moteur et visuel. Ainsi, dans le département d'Attiegouakro, il y a plus de personnes en situation de handicap moteur, avec une prévalence de 0,8% (dont 1% de prévalence chez les femmes contre 0,6% chez les hommes), que dans celui de Yamoussoukro qui affiche une prévalence de 0,3% (avec 0,3% pour les deux sexes). De même, pour le handicap visuel, le taux de prévalence est plus élevé dans le département d'Attiegouakro (0,8%, avec 0,9% chez les femmes contre 0,6% chez les hommes), que dans celui de Yamoussoukro (0,2%).

Tableau 7.3: Répartition (%) de la population par département, le sexe selon le type de handicap

Département	Sexe	Membres inférieurs	Membres supérieurs	Sourds	Malentendants	Muets	Non-voyants	Malvoyants	Handicap mental ou psychique	Bègues	Albinos
Yamoussoukro	Masculin	0,4	0,2	0,0	0,1	0,0	0,1	0,3	0,1	0,2	0,1
	Féminin	0,4	0,2	0,0	0,1	0,0	0,1	0,4	0,1	0,1	0,1
	Total	0,4	0,2	0,0	0,1	0,0	0,1	0,3	0,1	0,1	0,1
Attiegouakro	Masculin	0,7	0,4	0,1	0,3	0,1	0,2	1,1	0,4	0,3	0,1
	Féminin	1,1	0,9	0,1	0,5	0,1	0,2	1,6	0,6	0,2	0,0
	Total	0,9	0,7	0,1	0,4	0,1	0,2	1,4	0,5	0,2	0,1
Total	Masculin	0,5	0,2	0,0	0,1	0,0	0,1	0,4	0,1	0,2	0,1
	Féminin	0,5	0,3	0,0	0,2	0,0	0,1	0,5	0,2	0,1	0,1
	Total	0,5	0,2	0,0	0,1	0,0	0,1	0,5	0,2	0,2	0,1

Source : ANStat, RGPH 2021

7.1.3. Multi-handicap

L'analyse du multi-handicap (tableau 7.4) indique que dans la région les personnes qui souffrent d'une limitation fonctionnelle sont plus nombreuses (88,8%) que celles qui présentent deux types de handicap ou plus (11,2%). Cette tendance est observée quel que soit le département du district. Ainsi, dans le département de Yamoussoukro, on dénombre 91,8% de personnes présentant un handicap contre 8,2% personnes présentant deux handicaps ou plus. Dans le département d'Attiegouakro, bien qu'il y ait plus de personnes présentant un seul handicap (80,7%), la prévalence du multi-handicap semble un peu plus élevée (19,3%).

L'analyse par sexe montre des spécificités pour la région et par département. Au niveau des personnes souffrant d'une seule limitation fonctionnelle le taux est

plus élevé chez les hommes que chez les femmes, soit respectivement 91% contre 86,4% dans le District Autonome de Yamoussoukro. En revanche, chez les personnes souffrant de plusieurs limitations fonctionnelles les femmes sont plus nombreuses (13,6%) que les hommes (9%). Dans le département de Yamoussoukro, l'on dénombre 9% de femmes contre 7,4% d'hommes, dans les cas du multi-handicap. Enfin dans le département d'Attiegouakro la proportion du multi-handicap est de 24% pour les femmes contre 13,7% pour les hommes.

Tableau 7. 4: Répartition (%) de la population par département et sexe selon le Multi-handicap

Département	Sexe	Un handicap	Deux handicaps ou plus	Ensemble	Effectif
Yamoussoukro	Masculin	92,6	7,4	100,0	2 839
	Féminin	91	9	100,0	2 543
	Total	91,8	8,2	100,0	5 382
Attiegouakro	Masculin	86,3	13,7	100,0	913
	Féminin	76	24	100,0	1 106
	Total	80,7	19,3	100,0	2 019
Ensemble région	Masculin	91	9	100,0	3 752
	Féminin	86,4	13,6	100,0	3 649
	Total	88,8	11,2	100,0	7 401

Source : ANStat, RGPH 2021

7.2 Personnes âgées

L'indice de vieillissement est déterminé par le ratio personnes âgées de 60 ans ou plus sur l'effectif de la population de moins de vingt ans. Quant à l'indice de longévité il est obtenu par le ratio personnes âgées de 75 ans ou plus sur le nombre de personne âgées de 60 ans ou plus.

Le tableau 7.5 indique un indice de vieillissement de 11,1% dans le District Autonome de Yamoussoukro., ce qui signifie que l'effectif des personnes âgées est le dixième des jeunes de moins de vingt ans. Quant à l'indice de longévité, il s'élève à 21,5%, ce qui signifie que l'effectif des personnes de 75 ans ou plus est le cinquième de celui des 60 ans ou plus.

L'analyse par sexe montre un indice de vieillissement relativement plus élevés chez les femmes (11,5%) que chez les hommes (10,6%). L'indice de longévité est de 23,3% chez les femmes contre 19,6% chez les hommes. Ceci corrobore le fait que les femmes vivent relativement plus longtemps aux âges avancés que les hommes. Cette tendance est plus ou moins maintenue dans les différents départements de la région.

Dans le département de Yamoussoukro, l'indice de vieillissement est légèrement supérieur chez les femmes (10,4%) que chez les hommes (10,0%). L'indice de longévité reste plus grand dans le groupe des femmes (21,0%) que dans celui des hommes (18,0%).

La situation est plus marquée dans département d'Attiegouakro où ces deux indices sont plus grands chez les femmes que chez les hommes. L'indice de vieillissement est deux fois plus élevé chez les femmes que chez les hommes (23,7% contre 11,7%). L'indice de longévité s'élève à 30,9% pour les femmes et 28,4% pour les hommes. Il en ressort qu'il y a relativement plus de personnes âgées dans le département d'Attiegouakro que dans celui de Yamoussoukro.

Tableau 7.5 : Répartition (%) de la population par département, le sexe selon l'Indice de vieillissement et de longévité

Département	Sexe	Indice de vieillissement	Indice de longévité
Yamoussoukro	Masculin	10,4	18,0
	Féminin	10,0	21,0
	Total	10,2	19,5
Attiegouakro	Masculin	11,7	28,4
	Féminin	23,7	30,9
	Total	17,0	29,9
Ensemble Région	Masculin	10,6	19,6
	Féminin	11,5	23,3
	Total	11,1	21,5

Source : ANStat, RGPH 2021

7.3 Survie des parents, chez les enfants et les jeunes

L'analyse des tableaux 7.6 permet de mesurer la proportion des parents survivants selon différentes modalités, dans le District Autonome de de Yamoussoukro.

La première partie du tableau, donne la répartition en pourcentage des parents survivants des enfants du groupe d'âge de 0 à 17 ans, dans le District Autonome de Yamoussoukro Il en ressort que 97% des enfants de cette tranche d'âge, ont leurs deux parents encore survivants au moment du recensement de 2021. La proportion des orphelins de mère dans ce groupe d'âge est de 1% et celle des enfants orphelins de père de 2%. La proportion des enfants orphelins de père et de mère est très faible et n'excède pas 0,2%. La proportion des enfants dont les deux parents sont survivants est presque identique, quel que soit le département (97%). En revanche, il y a un peu plus d'orphelins de mère dans le département d'Attiegouakro (1%) que dans celui de Yamoussoukro (0,7%).

La deuxième partie du tableau, présente la répartition de la survie des parents pour la région et par département selon les modalités de survie des parents, pour les jeunes de 15 à 35 ans. Dans cette tranche d'âge, l'on note que 84,9% des jeunes ont leurs deux parents survivants contre 2,9% de jeunes orphelins de père et de mère. La proportion des jeunes orphelins de père est de 8,8% et celles des orphelins de mère de 2,6%. L'analyse par département indique plus de jeunes non orphelins dans le département de Yamoussoukro (85,5%) que dans le département d'Attiegouakro (79,5%). Comme corollaire il y a plus de jeunes orphelins des deux parents dans le département d'Attiegouakro (3,7%) que dans celui de Yamoussoukro (2,8%). Par ailleurs, il y a relativement plus de jeunes orphelins de père dans le département d'Attiegouakro (12,5%) que dans le département de Yamoussoukro (8,4%). Enfin, les orphelins de mère du département d'Attiegouakro, sont une fois et demi plus nombreux (4,2%) que ceux du département de Yamoussoukro (2,4%).

Tableau 7. 6: Répartition (%) de la survie des parents selon les départements

Survie des parents	Yamoussoukro	Attiegouakro	Ensemble Région	Effectif
0-17 ans				
Non orphelin	96,7	96,8	96,7	166 626
Orphelin de père et de mère	0,2	0,2	0,2	389
Orphelin de père	2,1	2,0	2,0	3 585
Orphelin de mère	0,7	0,9	1,0	1 185
Ne sait pas	0,3	0,0	0,0	457
Total	100	100	100	172 242
15-35 ans				
Non orphelin	85,5	79,5	84,9	143 398
Orphelin de père et de mère	2,8	3,7	2,9	4 864
Orphelin de père	8,4	12,5	8,8	14 876
Orphelin de mère	2,4	4,2	2,6	4 389
Ne sait pas	0,9	0,2	0,8	1 340
Total	100	100	100	168 867

Source : ANStat, RGPH 2021

**CHAPITRE 8 :
POSSESSION
D'ACTES D'ÉTAT
DE NAISSANCE/
JUGEMENT
SUPPLETIF**

CHAPITRE 8 : POSSESSION D'ACTES D'ÉTAT DE NAISSANCE/JUGEMENT SUPPLETIF

Le système d'état civil en Côte d'Ivoire présente encore des insuffisances, car au moment de l'exécution du RGPH 2021, il n'existait pas encore un système d'observation continue qui aurait pu permettre de disposer de données de bonne qualité à tout moment sur un ensemble d'événements tels que les naissances, les décès, les mariages, etc. La possession d'un acte de naissance est un droit fondamental pour tout citoyen et surtout pour les enfants qui doivent être scolarisés. Ce chapitre se propose d'examiner la situation relative à la possession d'un acte de naissance dans le District Autonome de Yamoussoukro.

8.1 Déclaration de la naissance à l'état civil

Le tableau 8.1, donne la répartition de la population résidente par département et sexe selon la déclaration de naissance à l'état civil.

L'examen du tableau indique que 2,4% des personnes recensées disent n'avoir pas fait une déclaration de naissance de l'état civil. La différence de déclaration entre les sexes est très faible (96,5% pour le sexe masculin et 97,1% pour le sexe féminin).

Dans le département de Yamoussoukro, la proportion de la population résidente qui n'ont pas fait de déclaration de naissance s'élève à 1,7% contre 97,5% qui l'ont fait. En revanche, dans le département d'Attiegouakro, la proportion de la population qui n'a pas fait de déclaration de naissance s'élève à 7,7% (8,5% chez les hommes et 6,9% chez les femmes), contre 91,3% de personnes ayant fait une déclaration de naissance.

Tableau 8. 1 Répartition (%) de la population résidente par département et sexe selon la déclaration de la naissance à l'état civil

Département	Sexe	Déclaration à l'état civil			Effectif
		Oui	Non	NSP	
Yamoussoukro	Masculin	97,4	1,8	0,9	186 386
	Féminin	97,7	1,6	0,7	179 213
	Total	97,5	1,7	0,8	365 598
Attiegouakro	Masculin	90	8,5	1,5	25 766
	Féminin	92,6	6,9	0,5	23 656
	Total	91,3	7,7	1,0	49 422
Ensemble Région	Masculin	96,5	2,6	0,9	212 152
	Féminin	97,1	2,2	0,7	202 869
	Total	96,8	2,4	0,8	415 020

Source : ANStat, RGPH 2021

L'examen du tableau 8.2, qui donne la population résidente par département et sexe, selon la possession d'un acte de naissance ou d'un jugement supplétif indique que 94,9% possèdent l'une de ces pièces dans le District Autonome de Yamoussoukro. Seulement 4,3% disent ne pas avoir un extrait de naissance ou un jugement supplétif. Les femmes qui possèdent l'une de ces pièces sont relativement plus nombreuses (95,3%) que les hommes (94,5%). En conséquence, 4,6% d'hommes n'ont aucun extrait de naissance contre 4% de femmes sans extrait de naissance.

La proportion, des personnes en possession d'un extrait de naissance ou un jugement supplétif, est relativement plus élevée dans le département de Yamoussoukro. Elle s'élève à 96%, avec 95,8% pour le sexe masculin et 96,2% pour le sexe féminin. Seulement 3,2% de personnes ne disposent pas d'extrait de naissance (3,3% de personnes du sexe masculin contre 3,1% du sexe féminin).

En revanche, la situation est différente dans le département d'Attiegouakro où quatre personnes sur cinq (86,8%) sont détentrices d'un extrait de naissance (85,1% pour le sexe masculin et 88,6% pour le sexe féminin). Conséquemment près de 12,2% de personnes n'ont aucun extrait de naissance, ni jugement supplétif. Parmi ceux-ci, les personnes du sexe masculin (13,5%) sont plus nombreuses que les personnes du sexe féminin (10,8%).

Tableau 8. 2: Répartition (%) de la population résidente par département et sexe selon la possession d'un acte de naissance ou d'un jugement supplétif

Département	Sexe	Possession d'un acte de naissance				Effectif
		Oui	Non	NSP	Total	
Yamoussoukro	Masculin	95,8	3,3	0,9	100,0	186 386
	Féminin	96,2	3,1	0,7	100,0	179 213
	Total	96	3,2	0,8	100,0	365 598
Attiegouakro	Masculin	85,1	13,5	1,5	100,0	25 766
	Féminin	88,6	10,8	0,5	100,0	23 656
	Total	86,8	12,2	1,0	100,0	49 422
Ensemble Région	Masculin	94,5	4,6	0,9	100,0	212 152
	Féminin	95,3	4	0,7	100,0	202 869
	Total	94,9	4,3	0,8	100,0	415 020

Source : ANStat, RGPH 2021

8.2 Possession d'un acte de naissance ou jugement supplétif

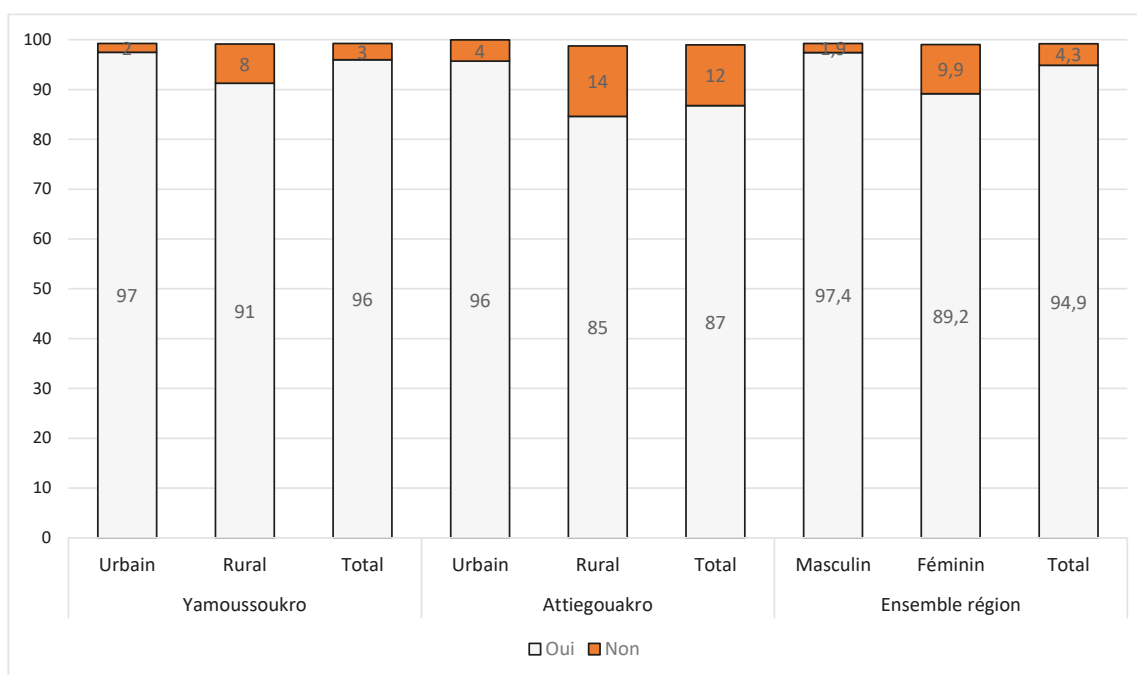
L'analyse de la possession d'un acte de naissance par département et milieu de résidence montre que globalement (graphique 8.1) dans le District Autonome de Yamoussoukro, les personnes du milieu urbain possèdent plus d'extrait/ jugement supplétif que les personnes vivant en milieu rural (97,9% contre 89,2%). Ceux qui ne disposent d'aucune pièce sont dans une proportion de 1,9% dans le milieu urbain contre 9,9% dans le milieu rural.

L'analyse par département suit la même tendance qu'au niveau du District Autonome de Yamoussoukro. En effet, dans le département de Yamoussoukro, l'on dénombre

97,5% de personnes détentrices d'un extrait d'acte de naissance dans le milieu urbain et 91,2% qui en ont dans le milieu rural.

Dans le département d'Attiegouakro 95,7% de personnes dans le milieu urbain ont un extrait de naissance contre 84,6% qui en disposent dans le milieu rural. La proportion de personne sans extrait de naissance dans le milieu rural du département de Yamoussoukro (7,9%) est plus importante que celle du milieu urbain (1,8%). En revanche, dans le département d'Attiegouakro, la proportion des personnes non-détentrices d'extrait de naissance dans le milieu rural (14,1%), est plus de trois fois plus importante que celles des personnes qui ne possèdent pas d'extrait de naissance dans le milieu urbain (4,3%).

Graphique 8. 1 : Possession d'un acte de naissance par département et milieu de résidence (%)



Source : ANStat, RGPH 2021

8.3 Possession d'un acte de naissance ou jugement supplétif et milieu de résidence

L'examen du tableau 8.3, qui donne la répartition de la population par groupe d'âge selon la possession d'un extrait d'acte de naissance ou jugement supplétif par sexe, l'on observe que 50,9% de personnes possédant un extrait de naissance sont du sexe masculin et 49,1% du sexe féminin. Ce qui indique une différence relativement faible entre les deux sexes.

En général le relatif écart est au profit des hommes presque à toutes les tranches d'âges sauf pour les tranches 25-29 ans (49,2% pour le sexe masculin et 50,8% pour le sexe féminin) et 30-34 ans (49,9% pour les femmes et 50,1% pour les hommes).

Dans le District Autonome de Yamoussoukro, l'âge médian des personnes en possession d'un extrait de naissance/jugement supplétif est de 22 ans, ce qui indique qu'il y a autant de personnes autour de 22 ans qui disposent d'un extrait de naissance que de personnes qui n'en n'ont pas après 22 ans. L'âge moyen des personnes qui

sont en possession d'un extrait de naissance est de 25 ans.

Le groupe d'âge de 10-14 ans enregistre le plus grand effectif des personnes détentrices d'extrait, suivi de celui des 15 -19 ans ;5-9 ans et 20-24 ans qui correspondent à des groupes d'âge de la population scolarisable à tous les cycles, du primaire au supérieur.

Tableau 8. 3: Répartition (%) de la population par groupes d'âge selon la possession d'un acte de naissance ou d'un jugement supplétif

Groupe d'âges	Masculin				Féminin				Ensemble				Effectif
	Possède un acte de naissance				Possède un acte de naissance				Possède un acte de naissance				
	Oui	Non	NSP	Total	Oui	Non	NSP	Total	Oui	Non	NSP	Total	
0-4 ans	85,2	14,0	0,8	100,0	86,2	13,0	0,8	100,0	85,7	13,5	0,8	100,0	45 493
5-9 ans	91,5	7,9	0,6	100,0	92,4	7,0	0,6	100,0	91,9	7,5	0,6	100,0	48 322
10-14 ans	94,4	4,5	1,1	100,0	96,5	3,0	0,5	100,0	95,4	3,8	0,8	100,0	49 495
15-19 ans	95,6	3,3	1,2	100,0	97,3	2,2	0,5	100,0	96,4	2,7	0,9	100,0	48 984
20 - 24 ans	96,2	2,8	1,0	100,0	96,6	2,6	0,8	100,0	96,4	2,7	0,9	100,0	44 633
25 - 29 ans	96,6	2,5	1,0	100,0	96,9	2,3	0,8	100,0	96,7	2,4	0,9	100,0	35 230
30 - 34 ans	97,0	2,1	1,0	100,0	97,3	1,9	0,7	100,0	97,2	2,0	0,8	100,0	33 277
35 - 39 ans	97,5	1,6	0,8	100,0	98,0	1,4	0,6	100,0	97,7	1,5	0,7	100,0	27 427
40 - 44 ans	97,2	1,6	1,1	100,0	98,0	1,3	0,7	100,0	97,6	1,5	0,9	100,0	22 469
45 - 49 ans	97,5	1,7	0,8	100,0	97,8	1,6	0,6	100,0	97,7	1,6	0,7	100,0	15 510
50 - 54 ans	97,4	1,8	0,8	100,0	97,4	1,8	0,9	100,0	97,4	1,8	0,8	100,0	12 794
55 - 59 ans	97,3	2,0	0,7	100,0	97,6	2,0	0,5	100,0	97,4	2,0	0,6	100,0	9 611
60 ans et plus	96,0	2,8	1,2	100,0	95,0	3,7	1,3	100,0	95,5	3,3	1,2	100,0	21 257
Non déclaré	86,9	11,1	2,1	100,0	92,2	7,3	0,5	100,0	89,1	9,5	1,4	100,0	518
Ensemble	94,5	4,6	0,9	100,0	95,3	4,0	0,7	100,0	94,9	4,3	0,8	100,0	415 020

Source : ANStat, RGPH 2021

L'examen du tableau 8.4 qui donne la non-possession d'un extrait d'acte de naissance ou jugement supplétif, par sexe et groupe d'âge, indique que 54,3% personnes ne possédant pas un extrait de naissance sont du sexe masculin et 45,7% du sexe féminin. Ce qui indique que les femmes sont relativement plus détentrices d'extrait d'acte de naissance ou jugement supplétif que les hommes. En général le relatif écart est au profit des femmes à presque à toutes les tranches d'âges sauf pour la tranche des 60 ans ou plus, où 58, 4% de femmes ne possèdent pas de pièces contre 41,6 % d'hommes qui n'en possèdent pas.

Les groupes d'âge de 0-4 ans, 10-14 ans et 15-19 ans, enregistrent les plus grands effectifs des personnes qui ne possèdent pas d'extrait de naissance ou de jugement supplétif. Il en résulte que la majorité de ceux qui ne possèdent pas d'extrait son des enfants d'âge scolaire pour lesquels des efforts doivent être consentis pour faire établir ces pièces.

8.4 Possession d'acte de naissance ou jugement supplétif par groupe d'âge et sexe

La première partie du tableau met en relation la population résidente du District Autonome de Yamoussoukro qui possède un acte de naissance ou jugement supplétif, et son statut de fréquentation. A l'examen de ce tableau, l'on observe que parmi les personnes de 3 ans et plus qui possèdent un acte de naissance ou un jugement supplétif, dans le District Autonome de Yamoussoukro, il y a plus de personnes qui n'ont jamais fréquenté (35,9%) contre 35,2% qui fréquentent actuellement. Les déscolarisés représentent 28,1% de cette sous-population.

L'on observe des disparités par département, dans ce sous-ensemble des personnes de 3 ans et plus disposant d'un extrait d'acte de naissance ou jugement supplétif et leur statut par rapport à la fréquentation scolaire. Ainsi, dans le département de Yamoussoukro, ceux qui fréquentent actuellement dans cette sous population sont plus nombreux (36,1%) que ceux qui n'ont jamais fréquenté (34,7%) et les déscolarisés (28,3%).

En revanche, dans le département d'Attiegouakro, ceux qui n'ont jamais fréquenté plus nombreux (45,3%) que ceux qui fréquentent actuellement (27,9%). La proportion des déscolarisés reste autour de 26,6%,

La deuxième partie donne la répartition des personnes ne possédant pas d'extrait de naissance ou de jugement supplétif, avec leur statut par rapport à la fréquentation scolaire. Il en résulte que 66,5% des personnes de 3 ans et plus qui ne possèdent pas d'extrait de naissance ou de jugement supplétif, n'ont jamais fréquenté l'école. Dans cette sous-population, 23,8 % fréquentent actuellement l'école. Les déscolarisés représentent 8,8% des personnes ne possédant pas d'extrait de naissance.

La situation par département, indique que 70,4% des personnes ne possédant pas d'extrait ou jugement supplétif dans le département de Yamoussoukro, n'ont jamais fréquenté contre 18,8% qui fréquentent actuellement. Les déscolarisés qui n'ont jamais été détenteurs d'un extrait de naissance ou jugement supplétif représentent 9,4% dans ce département. Par ailleurs, dans le département d'Attiegouakro, parmi ceux qui ne possèdent pas d'extrait de naissance ou jugement supplétif, 33,6% fréquentent actuellement et 58,6% n'ont jamais fréquenté. Les déscolarisés représentent 7,6% de ce sous-ensemble.

Tableau 8.3 : Répartition (%) de la population résidente par département selon la possession d'un acte de naissance ou d'un jugement supplétif

Département	Fréquent actuellement	Non ne fréquent pas actuellement, mais a déjà fréquenté l'école	N'a jamais fréquenté	NSP	Total	Effectif
Possède un acte de naissance ou d'un jugement supplétif						
Yamoussoukro	36,1	28,3	34,7	0,9	100	330895
Attiegouakro	27,9	26,6	45,3	0,2	100	40723
Ensemble région	35,2	28,1	35,9	0,9	100	371619
Ne Possède pas un acte de naissance ou d'un jugement supplétif						
Yamoussoukro	18,8	9,4	70,4	1,4	100	9262
Attiegouakro	33,6	7,6	58,6	0,3	100	4635
Ensemble région	23,8	8,8	66,5	1,0	100	13897

Source : ANStat, RGPH 2021



CHAPITRE 9 : CARACTÉRISTIQUES DES MÉNAGES ET CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS

CHAPITRE 9 : CARACTÉRISTIQUES DES MÉNAGES ET CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS

L'examen des principales caractéristiques des ménages permet d'avoir une bonne connaissance des conditions de vie des populations. Il permet d'avoir la répartition spatiale des ménages et constitue une source importante d'informations. Les ménages, selon le milieu physique, les habitudes culturelles et le niveau de vie, ont un type d'habitation bien spécifique. Les politiques et programmes visant l'amélioration des conditions de vie des populations doivent tenir compte des informations comme l'accès à un logement décent et sûr, l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, etc.

Deux grandes parties font l'objet de ce chapitre sur les caractéristiques des ménages. Une première partie examine les effectifs et la taille moyenne des ménages et une deuxième partie qui s'intéresse à quelques caractéristiques socioéconomiques des chefs de ménage.

9.1 Caractéristiques des ménages

On dénombre dans le District Autonome de Yamoussoukro 82 760 ménages (tableau 9.1), dont 73 428 ménages, soit 88,7% dans le département de Yamoussoukro et 9 332 ménages dans celui d'Attiegouakro, soit 11,3%. Dans l'ensemble de la région, environ trois chefs de ménages sur quatre (74,6%) sont des hommes contre seulement un quart de chef de ménage de sexe féminin (25,4%). L'âge moyen des chefs de ménage varie entre 46 et 47 ans, avec une taille moyenne des ménages de 5 personnes.

La même tendance est respectée au

niveau du département de Yamoussoukro, où l'on dénombre 75,8% de chefs de ménage de sexe masculin contre 24,2% de chefs de ménage de sexe féminin, avec en moyenne 5 personnes par ménage. L'âge moyen du chef de ménage est de 46,1 ans. Dans le département d'Attiegouakro, deux chefs de ménages sur trois (65,1%) sont des chefs de ménages du sexe masculin, contre une personne sur trois (25,4%) du sexe féminin. La taille moyenne des ménages qui s'élève à 5,3 est légèrement supérieure à celui du niveau régional. Les chefs de ménages ont un âge moyen de 47,3 ans.

Tableau 9. 1: Répartition (%) des ménages par département selon le sexe et âge moyen du chef de ménage et la taille moyenne des ménages

Département	Sexe du chef de ménage			Taille moyenne des ménages	Effectif des ménages	Age moyen des CM
	Masculin	Féminin	Ensemble			
Yamoussoukro	75,8	24,2	100,0	5,0	73 428	46,1
Attiegouakro	65,1	34,9	100,0	5,3	9 332	47,3
Ensemble région	74,6	25,4	100,0	5,0	82 760	46,2

Source : ANStat, RGPH 2021

9.2 Conditions de vie des populations

9.2.1. Type d'habitat

La répartition des ménages selon le type d'habitat, indique que la moitié des populations vivent dans une location simple (50,1%) contre 34,7% des chefs de ménages propriétaires de leur logement. La proportion de ceux qui bénéficient d'un logement gratuit (9,7 %) est supérieure à celle de ceux qui sont dans une location-vente (3%) et à ceux qui occupent un logement de fonction (1,8%).

En milieu rural, 65,2% des logements sont occupés par leurs propriétaires contre 22% en milieu urbain. En milieu urbain 66,2% des chefs de ménages louent une maison contre seulement 11,9% des chefs de ménages ruraux. Les chefs de ménages qui bénéficient d'un logement gratuit dans le milieu rural sont dans une proportion de 18,8% contre seulement 5,9% dans le milieu urbain. Il y a trois fois plus de logement en location-vente en milieu urbain qu'en milieu rural (3,7% contre 1,7 %).

Le département de Yamoussoukro épouse presque la même tendance du niveau du district. Ainsi, deux propriétaires de logement sur trois (65,5%) vivent dans le milieu rural contre seulement 20,9% dans le milieu urbain. Dans le département de Yamoussoukro, 67,7% des ménages louent leur logement dans le milieu urbain contre 15,3% dans le milieu rural. En revanche, 15% de ménages bénéficient d'un logement gratuit dans le milieu rural contre seulement 5,4% dans le milieu urbain.

Dans le département d'Attiegouakro, il y a plus de ménages propriétaires dans le milieu rural (64,7%) que dans le milieu urbain (56,3%). Il y a moins de ménages qui louent des maisons (7%) dont 18,6% en milieu urbain et 4,2% en milieu rural. Un quart (26,5 %) de ménages bénéficient de logement gratuit, dont 27,5% en milieu rural et 22,2% en milieu urbain.

Tableau 9. 2: Répartition (%) des ménages par département et milieu selon le statut d'occupation du logement

Département	Milieu de résidence	Statut d'occupation du logement								Effectif
		Propriétaire	Location-vente	Location simple	Logement de fonction	Logement gratuit	Propriétaire à terme	Autre	Total	
Yamoussoukro	Urbain	20,9	3,9	67,7	1,9	5,4	0,2	0,0	100,0	56 438
	Rural	65,5	1,8	15,3	1,7	15,0	0,8	0,0	100,0	16 942
	Total	31,2	3,4	55,6	1,9	7,6	0,4	0,0	100,0	73 428
Attiegouakro	Urbain	56,3	0,4	18,6	2,3	22,2	0,2	0,0	100,0	1 819
	Rural	64,7	0,3	4,2	1,1	27,5	2,1	0,0	100,0	7 513
	Total	63,1	0,4	7,0	1,4	26,5	1,7	0,0	100,0	9 332
Ensemble Région	Urbain	22,0	3,7	66,2	1,9	5,9	0,2	0,0	100,0	58 305
	Rural	65,2	1,3	11,9	1,5	18,8	1,2	0,0	100,0	24 455
	Total	34,7	3,0	50,1	1,8	9,7	0,5	0,0	100,0	82 760

Source : ANStat, RGPH 2021

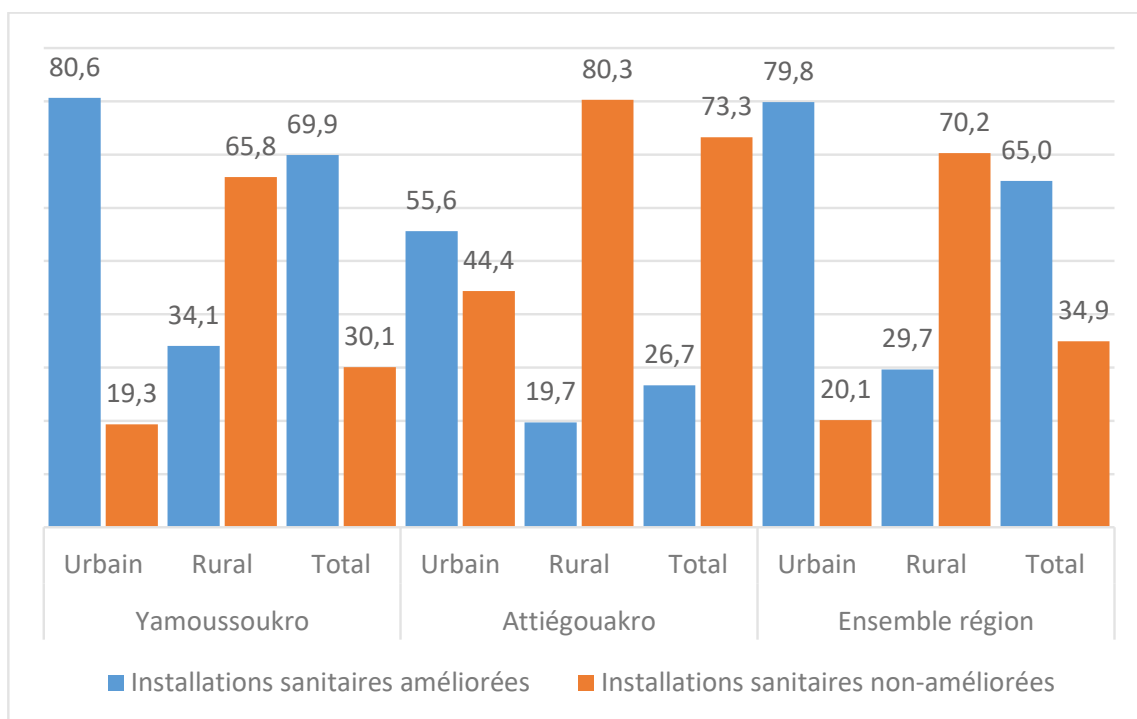
9.2.2 Caractéristiques du lieu d'aisance

L'examen du lieu d'aisance (graphique 9.1) par département du District Autonome de Yamoussoukro, indique que les installations améliorées sont utilisées par 65% des ménages, et un tiers des ménages (34,9%) n'en disposent pas. Plus de trois ménages sur quatre dans le milieu urbain (79,8%) disposent d'installations sanitaires améliorées contre 20,1% des ménages de ce milieu de résidence. En milieu rural, 70,2% des ménages utilisent des installations sanitaires non améliorées contre 29,7% qui utilisent des installations sanitaires améliorées.

Dans le département de Yamoussoukro, l'installation sanitaire améliorée est le dispositif le plus utilisé avec 69,9% dans l'ensemble du département contre 30,1% qui ne l'utilisent pas. Le niveau d'utilisation d'installations sanitaires améliorées est encore plus élevé dans le milieu urbain (80,6%). En revanche, dans ce département deux ménages sur trois en milieu rural utilisent encore un dispositif sanitaire non amélioré (65,8%).

Dans le département d'Attiegouakro en revanche, les installations sanitaires non améliorées sont encore l'apanage des ménages. Ce département ayant une grande partie en milieu rural où 80,3% des ménages utilisent un dispositif d'installations sanitaires non améliorées contre seulement 19,7% qui ont des installations sanitaires améliorées. Toutefois, dans le milieu urbain, 55,6% des ménages disposent d'une installation sanitaire améliorée contre 44,4% qui n'en disposent pas.

Graphique 9.1 : Lieu d'aisance par département et milieu de résidence (%)



Source : ANStat, RGPH 2021

9.2.3 Caractéristiques du mode d'approvisionnement d'eau de boisson

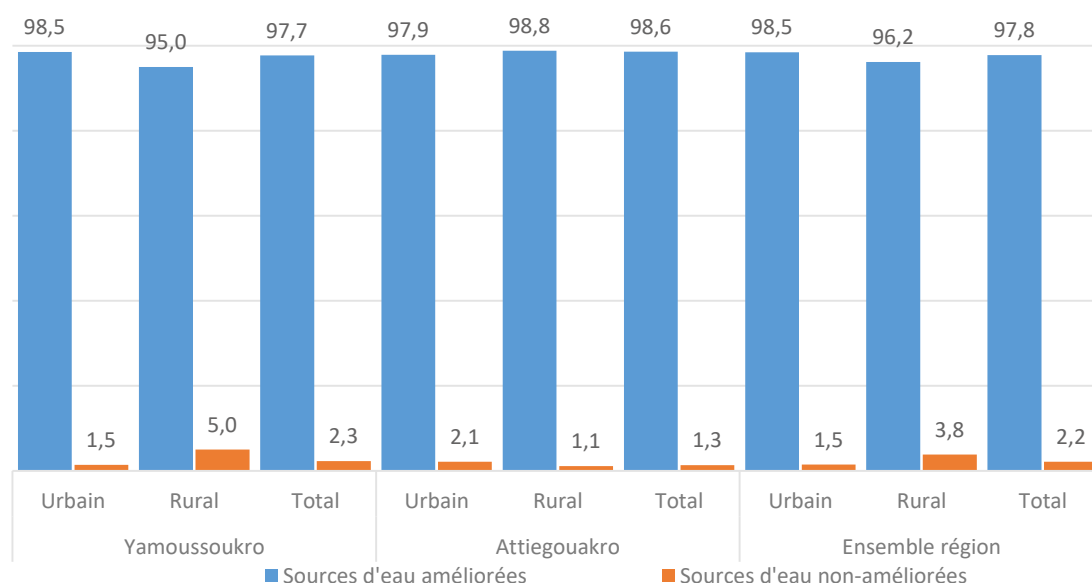
L'analyse du graphique 9.2 permet d'examiner le mode d'approvisionnement d'eau de boisson dans les départements de la région. De façon générale, l'eau source de vie, utilisée dans cette région est issue de sources d'eau améliorée. De fait, 97,8% des ménages du District bénéficient d'une source d'eau améliorée contre seulement 2,2%

des ménages qui n'en bénéficient pas

Dans le milieu urbain 98,5% des ménages ont accès à une source d'eau améliorée contre 1,5% qui n'y ont pas accès. En milieu rural, bien que 96,2% des ménages aient accès à une source d'eau améliorée, 3,8% des ménages utilisent encore une source d'eau non améliorée.

La tendance dans le département d'Attiegouakro est identique à celle du niveau régional. Il reste cependant à fournir des efforts dans le milieu rural du département de Yamoussoukro puisque 5% des ménages ruraux de ce département s'approvisionnent encore avec des sources d'eau non améliorée.

Graphique 9.2: Mode d'approvisionnement en eau de boisson par département et milieu de résidence (%)



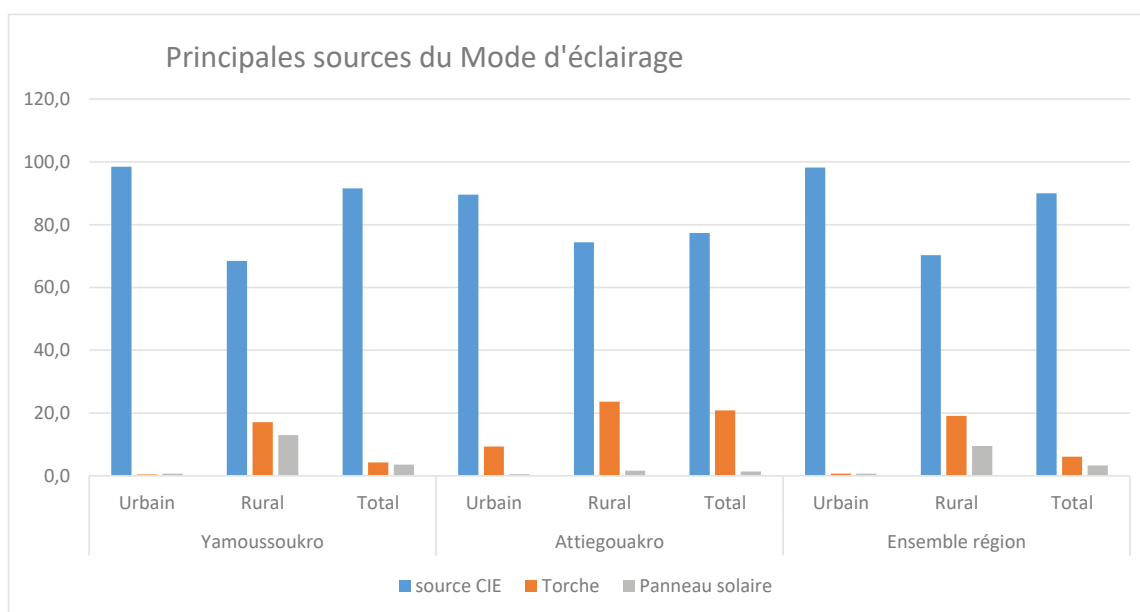
Source : ANStat, RGPH 2021

9.2.4 Caractéristiques du mode d'éclairage

L'examen du graphique 9.3 qui présente le mode d'approvisionnement d'éclairage avec les principales sources du mode d'éclairage. Dans le District Autonome de Yamoussoukro, les principales sources du mode d'éclairage sont dans l'ordre décroissant, la source CIE, qui est utilisé par 90% des ménages du District de Yamoussoukro dont 98,2% dans le milieu urbain et 70,3% dans le milieu rural. Par la suite 6,1 % des ménages du District utilisent une torche comme source principale d'éclairage. Enfin, seulement 3,3% des ménages, dont 9,5% dans le milieu rural et 0,7% dans le milieu urbain, utilisent le panneau solaire comme principale source d'éclairage

Dans le département de Yamoussoukro, 98,5% des ménages du milieu urbain utilisent la source CIE contre seulement deux ménages sur trois dans le milieu rural (68,4%). Bien qu'étant un département avec une grande partie en milieu rural, le département d'Attiegouakro semble mieux lotis dans ce domaine puisque 89,6% des ménages du milieu urbain s'approvisionnent avec la source CIE et 74,4% des ménages ruraux utilisent cette source pour s'éclairer. En revanche, la torche est utilisée par 20,8% des ménages du département d'Attiegouakro et le panneau solaire par 9,5% des ménages de ce département.

Graphique 9.3 : Principales sources d'éclairage (CIE, groupe électrogène et panneau solaire) par département et milieu de résidence.



Source : ANStat, RGPH 2021

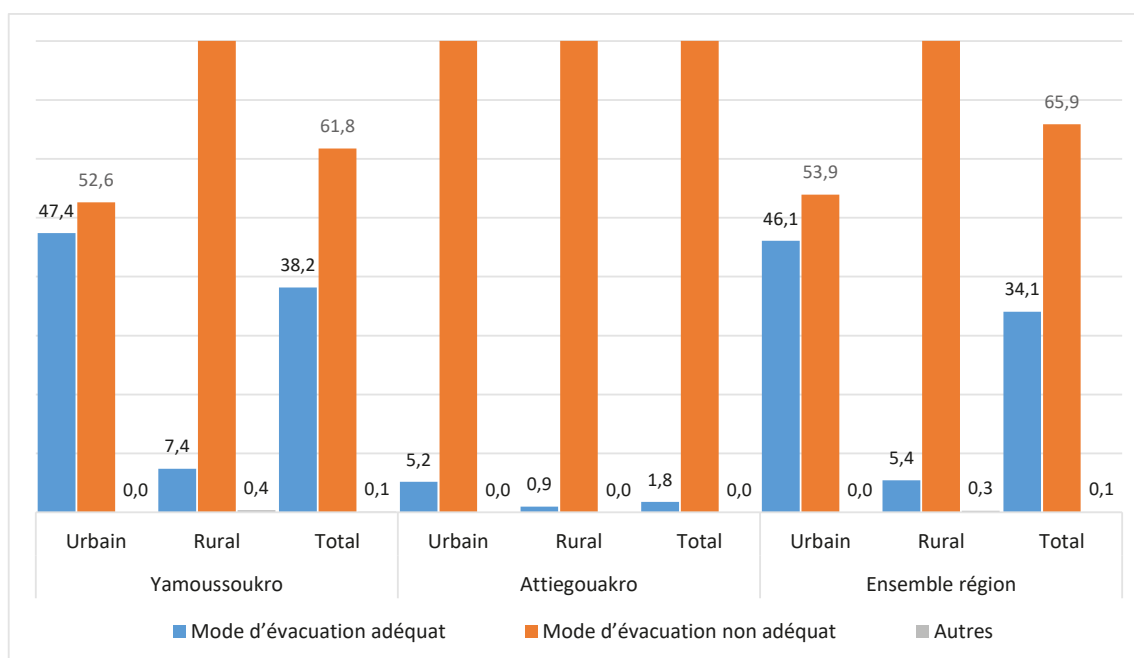
9.2.5 Mode d'évacuation des ordures ménagères

L'évacuation des ordures ménagères (graphique 9.4) ne se fait pas encore de façon adéquate dans la région. Deux ménages sur trois (65,9%) ne bénéficient pas d'un mode d'évacuation adéquat. Seulement 34,1% des ménages, ont accès à un mode d'évacuation adéquat des ordures ménagères.

Dans le département de Yamoussoukro 47,4% des ménages du milieu urbain affirment bénéficier d'un mode d'évacuation adéquat des ordures ménagères contre 52,6% des ménages qui ont recours au mode d'évacuation non adéquat des ordures ménagères. Dans le milieu rural de ce département, la situation est plus critique car seulement 7,4% des ménages bénéficient d'un mode d'évacuation adéquat des ordures ménagères contre plus de 80% qui n'en bénéficient pas.

Dans le département d'Attiegouakro, tout semble indiquer qu'il n'existe pas un dispositif adapté à l'évacuation des ordures ménagères, puisque seulement 5,2% des ménages urbains affirment bénéficier d'un mode d'évacuation adéquat, contre 80% qui ne bénéficient pas d'un mode d'évacuation adéquat des ordures ménagères. Dans le milieu rural, moins de 1% de ménages bénéficient d'un mode d'évacuation adéquat des ordures ménagères.

Graphique 9. 4: Mode d'évacuation des ordures ménagères par département et milieu de résidence (%)



Source : ANStat, RGPH 2021

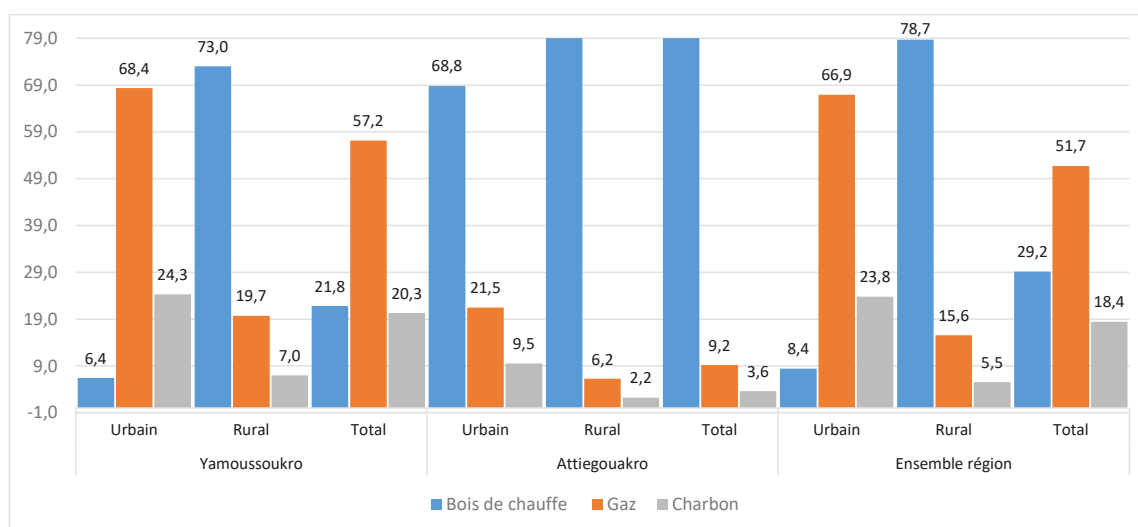
9.2.6 Caractéristiques du mode de cuisson

Le mode de cuisson le plus usuel (graphique 9.5) dans la région est le gaz. Il est utilisé par un ménage sur deux (51,7%). Ensuite, vient le bois de chauffe qui est utilisé par un ménage sur trois (29,2%). Seulement 18,4% des ménages utilisent le charbon de bois pour la cuisson.

Il existe toutefois une disparité selon le milieu de résidence. Ainsi dans le milieu urbain, le gaz reste le mode de cuisson le plus utilisé (66,9%) des ménages, suivi du charbon de bois (23,8%) et le bois de chauffe (8,4%). Dans le milieu rural, le bois de chauffe est le mode de cuisson le plus utilisé (78,7% des ménages l'utilisent). La proportion des ménages ruraux qui utilisent le gaz est de 15,6% et, seulement 5,5% utilisent le charbon de bois.

Dans le département de Yamoussoukro, le gaz est le mode de cuisson le plus utilisé (57,2% des ménages l'utilisent). Le bois de chauffe et le charbon de bois sont utilisés presque dans une proportion équivalente, soit respectivement 21,8% pour le bois de chauffe et 20,3% pour le charbon de bois. En revanche, dans le département d'Attiegouakro quatre ménages sur cinq utilisent encore le bois de chauffe (87% avec 68,8% dans le milieu urbain et 91,4% des ménages ruraux). Moins de 10% des ménages du département d'Attiegouakro utilisent le gaz. L'utilisation du charbon reste encore faible par les ménages de ce département (3,6%).

Graphique 9.5 : Mode de cuisson (Charbon, Gaz, Bois de chauffe) par département et milieu de résidence



Source : ANStat, RGPH 2021

9.2.7. Possession d'équipement audiovisuel et télécommunication

L'on constate, à travers le tableau 9.3, que l'équipement le plus usuel utilisé par les ménages dans le District Autonome de Yamoussoukro est le téléphone mobile qui est possédé par au moins 80,8% des ménages. En milieu urbain, la possession du téléphone mobile par les ménages, s'établit à 81,3% contre 76,5% des ménages en milieu rural. Seulement 12,8% des ménages ont accès à une connexion internet (fixe ou mobile), dont 16,4% en milieu urbain et 4,1% en milieu rural. L'on note que 68 % des ménages du district disposent d'une télévision, surtout en milieu urbain où, quatre ménages sur cinq (82,3%) en ont, contre seulement un ménage sur trois qui en disposent dans le milieu rural (33,8%).

La radio est de moins en moins écoutée. Moins d'un ménage sur deux possède un poste radio (42,8%), avec 44,5% dans le milieu urbain contre 39,5% dans le milieu rural. La possession de l'ordinateur reste encore très faible dans les ménages de la région où seulement 8,6% d'entre eux en disposent, avec 11,4% dans le milieu urbain et moins de 2% dans le milieu rural.

L'analyse des données par département confirme l'importance de l'usage du téléphone mobile, aussi bien dans le département de Yamoussoukro où 80,9% des ménages en disposent, que dans celui d'Attiegouakro qui compte 79,8% de ménages disposant d'au moins un téléphone mobile. La même tendance est observée, quel que soit le milieu de résidence de ces départements.

En revanche, au niveau de la connexion internet, seulement 13,8% de ménages dans le département de Yamoussoukro, y ont accès (16,5% en milieu urbain et 4,8% en milieu rural). Seulement 4,6% de ménages du département d'Attiegouakro ont une connexion internet (12,8% en milieu urbain et 2,6% en milieu rural).

Dans le département de Yamoussoukro, 73,6% des ménages disposent d'au moins un poste téléviseur, avec 83,7% dans le milieu urbain contre 39,3% dans le milieu rural. Dans le département d'Attiegouakro, moins d'un quart des ménages (23,9%) disposent d'un poste téléviseur, avec un ménage sur trois en milieu urbain qui l'ont, contre 20,2% en milieu rural. Un peu moins de la moitié des ménages du département

de Yamoussoukro (45%) disposent d'un poste radio, et seulement un quart (25,6%) des ménages du département d'Attiegouakro possèdent un poste radio.

Tableau 9. 3: Répartition (%) des ménages ordinaires par département et milieu de résidence selon la possession des objets de type TIC

Département	Milieu de résidence	Type TIC					Effectif des ménages
		Radio	Télévision	Ordinateur	Internet	Téléphone mobile	
Yamoussoukro	Urbain	44,7	83,7	11,5	16,5	81,4	56 486
	Rural	46,1	39,9	2,1	4,8	79,3	16 942
	Total	45,0	73,6	9,3	13,8	80,9	73 428
Attiegouakro	Urbain	30,1	39,1	7,7	12,8	78,9	1 819
	Rural	24,6	20,2	1,3	2,6	80,0	7 513
	Total	25,6	23,9	2,6	4,6	79,8	9 332
Ensemble Région	Urbain	44,2	82,3	11,4	16,4	81,3	5 8305
	Rural	39,5	33,8	1,9	4,1	79,5	24 455
	Total	42,8	68,0	8,6	12,8	80,8	82 760

Source : ANStat, RGPH 2021

CHAPITRE 10 : DYNAMIQUE DE LA POPULATION

CHAPITRE 10 : DYNAMIQUE DE LA POPULATION

La connaissance des indicateurs de natalité et de fécondité est importante pour la formulation et la mise en œuvre des politiques de développement. Composante principale de la dynamique démographique, la fécondité, à partir de sa structure par âge, permet d'identifier les besoins sociaux et économiques spécifiques à court, moyen et long terme de la population.

Par ailleurs, la question de la mortalité a toujours marqué les programmes et politiques nationaux, régionaux et internationaux et demeure une préoccupation majeure de santé publique dans les pays en voie de développement. En effet, la mortalité est l'un des trois phénomènes clés de la dynamique démographique aux côtés de la fécondité et de la migration. Elle reflète le degré de développement d'un pays (pour le cas particulier de la mortalité des enfants). Le niveau de mortalité agirait sur la transition démographique en tant que variable d'ajustement de la fécondité.

Enfin l'on abordera le volet de la migration en analysant d'une part, les mouvements des populations entre le District Autonome de Yamoussoukro et les autres régions de la Côte d'Ivoire, et le reste du monde.

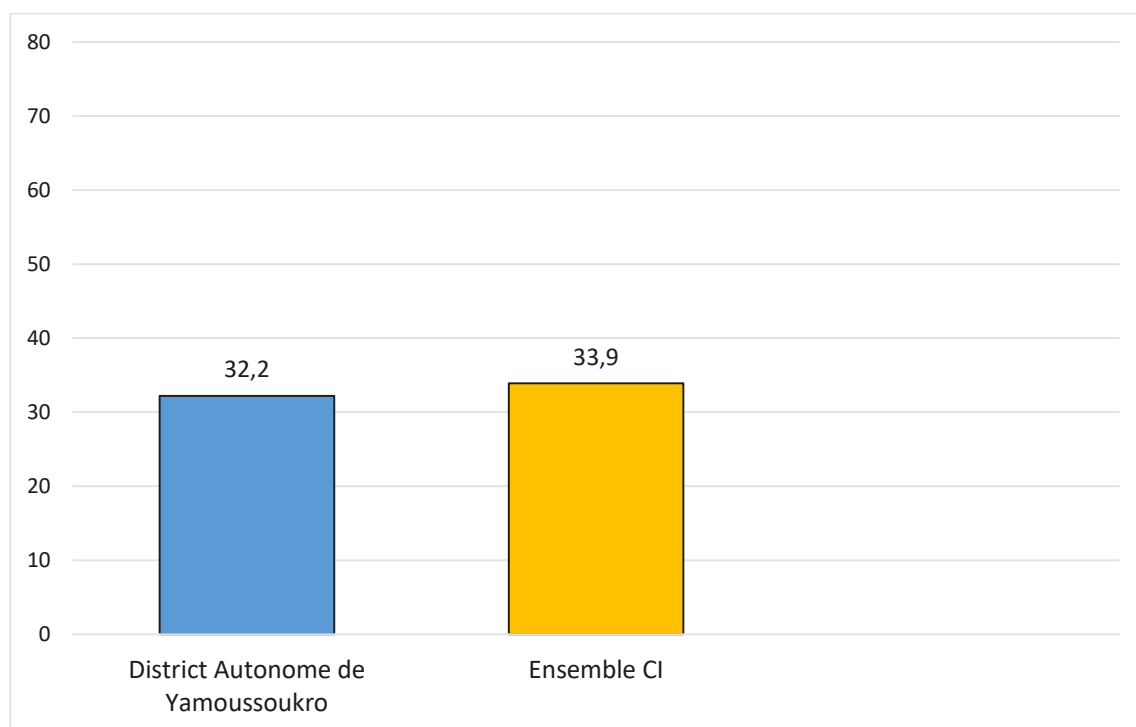
10.1. Taux Brut de Natalité et l'ISF

10.1.1 Taux Brut de Natalité (TBN)

La natalité influence la croissance démographique. Plus (ou moins) les naissances sont nombreuses, plus (ou moins) la croissance démographique est importante. Elle sera appréhendée par le taux brut de natalité. La région du District Autonome de Yamoussoukro présente un Taux Brut de Natalité (TBN) de 32,2 pour 1000 habitants au dernier recensement de 2021. Ce taux est légèrement plus faible que celui du niveau national qui s'élève à 33,9 pour 1000 habitants.

Le Taux brut de Natalité est en baisse puisqu'il était de 40,7‰ pour l'ensemble du pays lors du RGPH-98. Le phénomène d'urbanisation qui s'accompagne d'une aspiration croissante à la santé, à l'éducation et d'un déclin de l'importance de la famille élargie pourrait expliquer en partie, cette baisse du taux brut de Natalité.

Graphique 10.1 : Taux Brut de Natalité (‰)



Source : ANStat, RGPH 2021

10.1.2. Indice Synthétique de Fécondité (ISF)

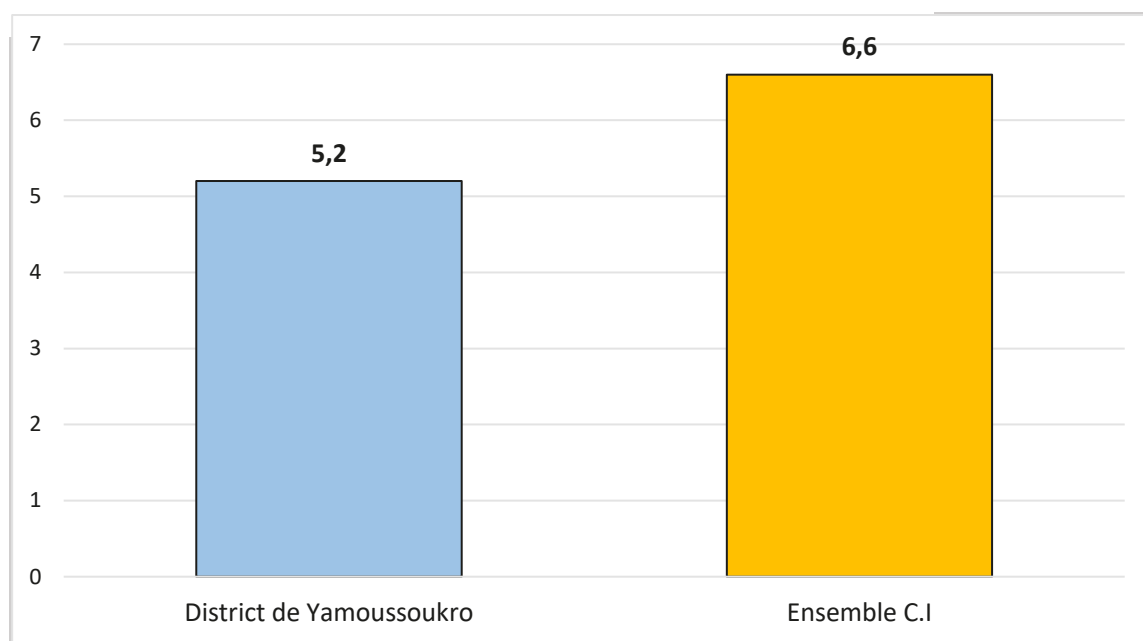
Tout comme la natalité, la fécondité influence la croissance démographique. Elle est appréhendée par le taux global de fécondité et l'indice synthétique de fécondité. A la différence du taux brut de natalité, ces indicateurs donnent une mesure exacte de la force du phénomène car ils éliminent le rôle joué par la taille de la population.

Au contraire du Taux de brut de Natalité dont la baisse suit une tendance plus lente, l'indice Synthétique de Fécondité (ISF) qui mesure le nombre d'enfants que fait en moyenne une femme pendant sa vie reproductive (12-49 ans), a une tendance baissière plus marquée depuis le recensement de 1998.

L'indice Synthétique de Fécondité (ISF) est de 4 enfants dans le District Autonome de Yamoussoukro, légèrement inférieur à celui du niveau national de 4,4 enfants au RGPH-2021.

L'utilisation plus efficiente de la contraception moderne, parmi les femmes en union, le recul de l'âge d'entrée des familles à la première union, l'importance relative des jeunes femmes célibataires dues à la fréquentation scolaire, pourraient expliquer en partie, la baisse relative de la fécondité des femmes, surtout en milieu urbain. L'âge moyen à la naissance des enfants, dans le District Autonome de Yamoussoukro est de 30,6 ans contre 30,2 ans pour le niveau national.

Graphique 10.2 : Indice Synthétique de Fécondité (ISF)



Source : ANStat, RGPH 2021

10.1.3 Structure par âge de la fécondité

L'examen du tableau 10.1 qui donne la répartition en pourcentage des femmes par groupe d'âge selon le nombre d'enfants nés vivants et le nombre moyen d'enfants nés vivants, indique que la proportion ; des femmes ayant zéro(0) enfant né vivant, diminue régulièrement, affichant le taux le plus élevé de 98,9% dans le groupe 12-14 ans, et le taux le plus faible dans la tranche de 45-49 ans, avec l'âge moyen des femmes en âge de procréer ayant zéro (0)enfant se situant à 21 ans et un âge médian de 17 ans. Ceci indique que dans le groupe des femmes en âge de procréer, il y a autant de femmes sans enfant avant l'âge de 17 ans qu'après l'âge de 17 ans.

La proportion des femmes ayant un (01) enfant né vivant est plus élevée dans les tranches de 20 à 29 ans. L'âge moyen des femmes ayant un (01) enfant né vivant est de 30 ans, avec un âge médian de 27 ans. Ce qui indique qu'il y a autant de femmes avant l'âge de 27 ans qui ont un (01) enfant né vivant, qu'après l'âge de 27 ans. Avant l'âge de 30 ans, la moitié des femmes de 12 à 49 ans (51%) ont eu au moins un (1) enfant.

La proportion la plus importante des femmes ayant deux (02) enfants nés vivants se situe entre 30 à 34 ans, avec un âge moyen des femmes ayant deux enfants nés vivants qui s'établit à 33 ans et un âge médian de 32 ans. L'on note qu'avant l'âge de 35 ans, 50,9% des femmes en âge de procréer ont eu au moins deux (2) enfants.

En ce qui concerne les femmes ayant entre trois (3) et quatre (4) enfants nés vivants, l'âge moyen est de 36 ans, avec un âge médian se situant dans la tranche 35 à 39 ans. Ce qui traduit qu'il y a autant de femmes ayant fait entre trois (3) et quatre (4) enfants, avant la tranche d'âge 35-39 ans, qu'après cette tranche d'âge. Par ailleurs, l'on note qu'avant l'âge de 40 ans, 53% des femmes

en âge de procréer ont eu au moins trois (3) enfants, et 34,5% d'entre elles ont eu au moins quatre (4) enfants.

Enfin, pour les femmes ayant eu plus de cinq (5) enfants nés vivants au cours de leur vie reproductive, l'on note un âge moyen qui tourne autour de 40 ans, avec un âge médian qui se situe dans la tranche de 40 à 44 ans.

Quant à la parité qui indique le nombre moyen d'enfants nés vivants, au cours de la vie reproductive des femmes, par tranche d'âge, l'on observe que globalement, il évolue au fur à mesure que l'âge augmente passant de 1,8 pour la tranche d'âge 12 à 14 ans, à 5,7 pour la tranche d'âge de 45 à 49 ans. Toutefois, l'on observe que la parité est plus importante dans la tranche de 12 à 14 ans (1,8) que dans celle des 15-19 ans (1,6). Ceci traduit une certaine précocité dans la fécondité des adolescentes dans le District Autonome de Yamoussoukro. Par ailleurs, l'on note que la moitié du nombre moyen d'enfants nés vivants (2,8), au cours de la vie reproductive des femmes, est atteinte dans la tranche d'âge de 25 à 29 ans. Au-delà de 35 ans, la parité dépasse 4 enfants nés vivants par femmes au cours de leur vie reproductive.

Tableau 10. 1: Répartition (%) des femmes par groupe d'âge selon le nombre d'enfants nés vivants et la parité

Groupe d'âge	Nombre d'enfants nés vivants							Total	Parité
	0	1	2	3	4	5	6+		
15-19 ans	90,3	7,4	1,4	0,4	0,3	0,0	0,2	100	1,6
20-24 ans.	61,8	21,0	10,5	3,9	1,6	0,3	0,9	100	2,1
25-29 ans	36,0	22,1	18,8	12,4	5,9	1,1	3,7	100	2,8
30-34 ans	20,6	16,4	19,6	17,7	11,5	2,7	11,4	100	3,6
35-39 ans	13,7	11,0	16,3	18,7	15,2	3,8	21,3	100	4,4
40-44 ans	10,3	7,5	12,6	16,3	15,5	4,6	33,1	100	5,2
45-49 ans	9,4	7,5	10,3	13,8	13,3	5,1	40,4	100	5,7

Source : ANStat, RGPH 2021

Age moyen à la fécondité

Globalement, dans le District Autonome de Yamoussoukro, l'âge moyen à la fécondité (tableau ci-dessous) est de 30,6 ans. Ceci corrobore les données de l'analyse précédente.

Région	Age moyen à la naissance des enfants (ans)
District autonome Yamoussoukro	30,6

10.2. Mortalité

Le Taux Brut de Mortalité (TBM) calculé à partir des données du RGPH 2021 dans le District Autonome de Yamoussoukro est de 10,4‰. Ce taux est supérieur à celui du niveau national de 9,4‰. Le rapport de masculinité entre les personnes décédées est de 120 personnes du sexe masculin pour 100 du sexe féminin au niveau de la région, soit un rapport de masculinité un peu inférieur à celui du niveau national de 130 personnes du sexe masculin pour 100 du sexe féminin.

Le taux brut de mortalité pour le sexe masculin de la région est de 9,5‰ légèrement un peu plus élevé que celui du niveau national, et celui du sexe féminin du district qui est de 10,4‰ toujours supérieur à celui du niveau national de 9,4‰.

Comme conséquence, l'espérance de vie à la naissance (e_0), qui est le nombre probable d'années que les membres d'une génération peuvent espérer vivre à leur naissance, est relativement plus élevé dans le District Autonome de Yamoussoukro qu'au niveau national. Il est de 62,9 ans dans la région de Yamoussoukro contre 61,2 ans au niveau national. Dans le District Autonome de Yamoussoukro, il est plus élevé chez les femmes (64,7 ans) que chez les hommes (61,4 ans).

L'écart entre l'espérance de vie des femmes et celui des hommes est de 3,3 ans au niveau de District Autonome de Yamoussoukro et de 4,7 ans au niveau national, ce qui signifie qu'en général les femmes y vivent un peu plus longtemps que les hommes.

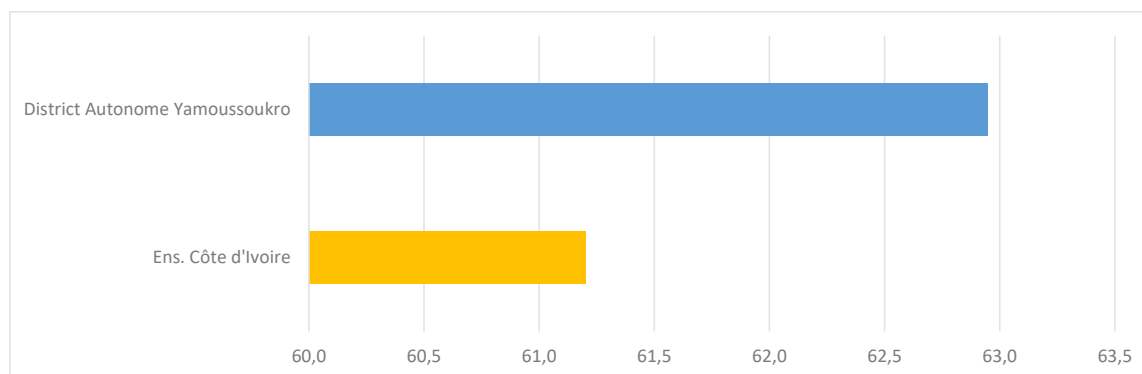
Tableau 10.2 : Répartition (‰) du TBM et l'Espérance de vie à la naissance par région Administrative

Sexe	TBM	Esperance de vie
Masculin		
Féminin		
District autonome de Yamoussoukro	10,4	62,9
Ensemble Côte d'Ivoire	9,4	61,2

Régions administratives	Taux brut de mortalité (en ‰)			Espérance de vie à la Naissance (ans)			Ecart entre les femmes et les hommes
Région/District	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	
District autonome de Yamoussoukro	11,3	9,5	10,4	61,4	64,7	62,9	3,3
Ensemble Côte d'Ivoire	10,4	8,2	9,4	59,2	63,9	61,2	4,7

Source : ANStat, RGPH 2021

Graphique 10.3 : Espérance de vie à la naissance



Source : ANStat, RGPH 2021

Le gain de vie est certainement dû en grande partie à la baisse relative des quotients de mortalité infantile, juvénile et infanto-juvénile. Ceci traduit l'impact du développement des infrastructures sanitaires, dont notamment les centres de Protection Maternelle et Infantile (PMI) et l'amélioration des actes de santé. Aussi, faut-il examiner le niveau de la mortalité des enfants qui semble être l'un des meilleurs indicateurs du niveau de développement d'une région.

Ce point sur la mortalité aborde essentiellement le niveau de mortalité des enfants de moins de 1 an à travers le quotient de mortalité infantile, qui mesure la probabilité d'un enfant de décéder avant son premier anniversaire. En 2021, environ 31,2 enfants sur 1 000 naissances vivantes meurent avant de fêter leur premier anniversaire dans la région du District de Yamoussoukro contre 58,5 enfants pour 1000 au niveau national.

On distingue dans cette tranche de 0 à 1 an un rapport de fémininité 80 garçons pour 100 filles, au niveau de la région du District de Yamoussoukro. En revanche dans le même groupe d'âge au niveau national, l'on note un rapport de masculinité de 101 naissances masculines pour 100 filles.

Ceci explique pourquoi le quotient de mortalité infantile y est plus faible chez les garçons (27,3‰) que chez les filles (35,4‰), alors qu'il est supérieur chez les garçons (60,8‰) que chez les filles (55,1‰) au niveau national.

La mortalité juvénile (1q4) qui est la probabilité des enfants de 1 an de décéder avant leur cinquième anniversaire est plus faible au niveau régional (24,3‰) qu'au niveau national (32,4‰). Les rapports de masculinité de cette tranche sont respectivement de 114 garçons pour 100 filles au niveau de la région et de 122 garçons pour 100 filles au niveau national.

Le corollaire de ceci c'est que la probabilité de décéder avant le cinquième anniversaire des enfants de 1 an est de 25,9‰ pour le sexe masculin contre 22,7‰ pour le sexe féminin dans le District Autonome de Yamoussoukro. Ce niveau est inférieur à celui du niveau national où l'on observe un quotient de mortalité juvénile de 35,5‰ chez les garçons contre 29,1‰ chez les filles.

L'analyse des quotients de mortalité infanto-juvénile (1q5) qui est la probabilité des enfants entre 0 à 5 ans de décéder avant leur cinquième anniversaire, indique un taux de 54,8‰ pour la région du District Autonome de Yamoussoukro contre 78,7‰ pour le niveau national.

Le rapport de fémininité est de 90 garçons pour 100 filles dans cette tranche, d'où une probabilité de décéder de 52,3‰ plus grande chez les filles que chez les garçons (52,5‰). Ces données sont plus faibles que celles du niveau national avec respectivement 85,1‰ chez les garçons et 73,4‰ chez les filles de cette tranche d'âge.

Le niveau des quotients de mortalité infantile, juvénile et infanto-juvénile un peu plus faible au niveau de la région du District Autonome de Yamoussoukro, pourrait être considéré comme un meilleur indicateur de l'amélioration des conditions sanitaires (fréquentation des centres de santé, vaccination) et une relative amélioration des conditions de vie des ménages dans la région (eau potable, hygiène) etc.

Ces éléments sont aussi des facteurs qui contribuent à la mortalité différentielle selon le milieu de résidence, aspect que nous n'avons pu traiter en l'absence de données

Tableau 10.3 : Quotient de mortalité dans l'enfance par sexe

Milieu de résidence	masculin	Féminin	Ensemble
Quotient de mortalité infantile (1q0) en pour 1000(‰)	27,3	35,4	31,2
Quotient de mortalité juvénile (4q1) en pour 1000(‰)	25,9	22,7	24,3
Quotient de mortalité infanto-juvénile (5q0) en pour 1000 (‰)	52,5	57,3	54,8

Source : ANStat, RGPH 2021

10.3. Migration

Le dictionnaire démographique multilingue¹⁴ définit la migration ou le mouvement migratoire comme un ensemble de déplacements ayant pour effet de transférer la résidence des intéressés d'un certain lieu d'origine, ou lieu de départ, à un certain lieu de destination, ou lieu d'arrivée.

10.3.1 Migration durée de vie

Le migrant durée-de-vie est tout individu qui réside dans une entité administrative autre que son lieu de naissance. De façon opérationnelle, elle concerne les individus dont le département (respectivement, région de résidence) au moment du recensement est différente de leur département (respectivement, région et pays) de naissance

Dans la région du District Autonome de Yamoussoukro (tableau 10.1), 59,9 % des personnes n'ont jamais migré. La proportion des personnes qui ont au moins migré une fois dans une autre région de la Côte d'Ivoire, s'élève à 36,3%. Seulement 3,9% de personnes sont des migrants internationaux.

La population qui n'a jamais migré est plus importante dans le département d'Attie-gouakro (71,3%) que dans celui de Yamoussoukro (58,3%).

Il y a relativement un peu plus de migrants internes dans le département de Yamoussoukro sur la durée de vie (37,4%) que dans celui d'Attiegouakro (27,8%).

Enfin la migration internationale durée de vie semble concerner les personnes du milieu urbain, puisque le département de Yamoussoukro, dominé par la zone urbaine enregistre 4,3% de migrants internationaux contre seulement 0,9% de migrants internationaux dans le département d'Attiegouakro dominé par la zone rurale.

Tableau 10.4 : Répartition (%) de la population résidente par département selon le statut migratoire durée de vie

Département	Statut migratoire (%) durée de vie			
	Non migrant	Migrant interne	Migrants international	Ensemble
Yamoussoukro	58,3	37,4	4,3	100
Attiegouakro	71,3	27,8	0,9	100
Ensemble région	59,9	36,3	3,9	100

Source : ANStat, RGPH 2021

10.3.2 Migration récente

La migration récente est la migration effectuée au cours des 12 mois ayant précédé le dénombrement du RGPH-2021. Elle a trait aux individus dont le lieu de résidence à la date du dénombrement de 2021 est différent de celui d'il y a un an avant le dénombrement.

L'examen de la migration récente (tableau 10.2), montre que l'ensemble de la migration récente représente 9,8% de la population résidente contre 90,2 % de non migrants. Dans le District Autonome de Yamoussoukro, la migration récente est plutôt alimentée par la migration interne. En effet 9,4 % des résidents ont migré dans les autres régions de la Côte d'Ivoire, alors que seulement 0,4 % d'entre eux ont migré dans un pays hors de la Côte d'Ivoire

La migration récente, bien que plus importante dans le département de Yamoussoukro où l'on en dénombre 10,1% de la population résidente, représente à peine 11,2% des non migrants. Dans le lot des migrants du département de Yamoussoukro, 9,7 % des résidents ont migré vers une autre région de la Côte d'Ivoire contre seulement 0,4 % qui ont migré en dehors du pays.

Dans le département d'Attiegouakro, la migration récente est un phénomène d'une faible ampleur. Elle ne représente que 6,8 % de migrant contre 93,2 % de non migrants. Toutefois, les migrants internes restent plus nombreux (6,7%) que les migrants internationaux qui ne représentent qu'à peine 0,1% de la population résidente.

Tableau 10.5 : Répartition (%) de la population résidente par département selon le statut migratoire récent

Département	Statut migratoire (%)			
	Non migrant	Migrant interne	Migrant international	Ensemble
Yamoussoukro	89,9	9,7	0,4	100,0
Attiegouakro	93,2	6,7	0,1	100,0
Ensemble région	90,2	9,4	0,4	100,0

Source : ANStat, RGPH 2021

10.3.3 Échange migratoire entre départements (2020 à 2021)

Le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées dans une zone géographique donnée et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période donnée, c'est-à-dire la différence entre l'immigration et l'émigration

Tableau 10.6 : Répartition (%) de la population résidente par département selon les échanges migratoires

Département	Statut migratoire		
	Entrant	Sortant	Solde migratoire
Yamoussoukro	23 862	13 542	10 320
Attiegouakro	2 021	900	1 121

Source : ANStat, RGPH 2021

De l'année 2020 à l'année 2021, 23 862 personnes sont venues de tout le pays pour s'installer dans le département de Yamoussoukro. Pendant la même période, 13 542 individus sont sortis de ce même département vers le reste du pays. Ce qui donne un solde migratoire net positif de 10 320 individus. Il ressort donc que le département de Yamoussoukro est gagnant dans ses échanges avec le reste du pays au cours des 12 derniers mois précédant le recensement. Par ailleurs, la situation est identique, dans une moindre mesure, au niveau du département d'Attiegouakro, qui enregistre 2 021 entrants, contre 900 sortants de 2020 à 2021 ; ce qui donne un solde positif net de 1 121 individus. Ce département est donc aussi gagnant dans ses échanges avec les autres départements du pays. Il en résulte, en comparant le solde migratoire des deux départements, que Yamoussoukro est le département le plus attractif du District Autonome de Yamoussoukro.



CHAPITRE 11 : PROJECTION DE LA RÉGION

CHAPITRE 11 : PROJECTION DE LA RÉGION

11.1 Population projeté 2021-2041

Dans cette partie, il question de présenter les résultats des projections régionales élaborées par l'Agence Nationale de Statistiques à partir des données collectées en 2021 lors du RGPH.

La population totale de la région passe de 430 721 habitants en 2022 à 514 850 en 2032, marquant ainsi une augmentation de 84 129 personnes sur cette période. Cette progression correspond à une croissance annuelle moyenne d'environ 1,8%, témoignant d'une augmentation stable et régulière. Par ailleurs, la répartition de cette croissance entre les hommes et les femmes reste équilibrée, ce qui reflète une structure démographique stable. Cette stabilité laisse entrevoir des besoins équivalents en termes de services de santé, d'éducation, et d'emploi pour l'ensemble de la population régionale.

De plus, le département de Yamoussoukro enregistre une croissance notable, avec une population passant de 380 011 habitants en 2022 à 453 299 en 2032, soit une augmentation de 73 288 habitants. Cette progression est particulièrement marquée dans la sous-préfecture de Yamoussoukro, qui connaît une croissance soutenue. En conséquence, il est essentiel pour les autorités de planifier des investissements en infrastructures, notamment dans l'éducation et la santé, afin de répondre aux besoins de cette population croissante.

Enfin, le département de Attiégouakro enregistre également une augmentation, passant de 50 710 habitants en 2022 à 61 551 en 2032, soit une croissance de 10 841 habitants. La hausse est particulièrement notable dans la sous-préfecture de Lolobo (de Attiégouakro), bien qu'elle demeure plus modérée comparée à d'autres départements. Ainsi, cette croissance régulière et stable indique que le département pourrait bénéficier d'une planification d'infrastructures de base, mais sans nécessiter de grands projets d'expansion.

Tableau 11.1 : Répartition de la population par les communes/sous-préfectures du District Autonome de Yamoussoukro selon le sexe de 2021 à 2041

Département	Sous-préfecture	ANNEE 2022			ANNEE 2023		
		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
YAMOOUSSOUKRO	KOSSOU	17 387	15 636	33 023	17 762	15 973	33 735
	YAMOOUSSOUKRO	173 145	173 844	346 988	176 636	177 332	353 968
	TOTAL	190 531	189 480	380 011	194 398	193 305	387 703
ATTIEGOUAKRO	ATTIEGOUAKRO	7 292	8 084	15 376	7 451	8 279	15 730
	LOLOBO (DE ATTIEGOUAKRO)	18 360	16 973	35 333	18 733	17 381	36 113
	TOTAL	25 652	25 057	50 710	26 184	25 660	51 844
Ensemble région		216 184	214 537	430 721	220 582	218 965	439 547

Département	Sous-préfecture	ANNEE 2024			ANNEE 2025		
		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
YAMOOUSSOUKRO	KOSSOU	18 131	16 301	34 432	18 500	16 630	35 130
	YAMOOUSSOUKRO	180 069	180 759	360 828	183 379	184 087	367 466
	TOTAL	198 200	197 060	395 260	201 879	200 717	402 596
ATTIEGOUAKRO	ATTIEGOUAKRO	7 604	8 470	16 074	7 757	8 660	16 417
	LOLOBO (DE ATTIEGOUAKRO)	19 097	17 784	36 881	19 462	18 191	37 653
	TOTAL	26 702	26 254	52 955	27 219	26 851	54 070
Ensemble région		224 902	223 313	448 215	229 098	227 567	456 666

Département	Sous-préfecture	ANNEE 2026			ANNEE 2027		
		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
YAMOOUSSOUKRO	KOSSOU	18 880	16 975	35 854	19 253	17 314	36 567
	YAMOOUSSOUKRO	186 768	187 492	374 260	190 091	190 852	380 942
	TOTAL	205 647	204 467	410 114	209 343	208 166	417 509
ATTIEGOUAKRO	ATTIEGOUAKRO	7 919	8 858	16 777	8 080	9 055	17 135
	LOLOBO (DE ATTIEGOUAKRO)	19 835	18 614	38 449	20 206	19 023	39 229
	TOTAL	27 754	27 472	55 226	28 285	28 078	56 363
Ensemble région		233 401	231 939	465 340	237 629	236 244	473 873

Département	Sous-préfecture	ANNEE 2028			ANNEE 2029		
		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
YAMOOUSSOUKRO	KOSSOU	19 568	17 599	37 167	19 915	17 909	37 824
	YAMOOUSSOUKRO	193 503	194 242	387 746	196 844	197 622	394 466
	TOTAL	213 071	211 842	424 913	216 759	215 532	432 290
ATTIEGOUAKRO	ATTIEGOUAKRO	8 206	9 154	17 360	8 351	9 321	17 671
	LOLOBO (DE ATTIEGOUAKRO)	20 566	19 259	39 825	20 923	19 608	40 530
	TOTAL	28 772	28 413	57 185	29 273	28 928	58 202
Ensemble région		241 844	240 254	482 098	246 032	244 460	490 492

Département	Sous-préfecture	ANNEE 2030			ANNEE 2031		
		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
YAMOOUSSOUKRO	KOSSOU	20 246	18 207	38 453	20 614	18 541	39 155
	YAMOOUSSOUKRO	200 121	200 906	401 026	203 263	204 242	407 505
	TOTAL	220 367	219 113	439 480	223 877	222 783	446 659
ATTIEGOUAKRO	ATTIEGOUAKRO	8 490	9 476	17 966	8 675	9 808	18 484
	LOLOBO (DE ATTIEGOUAKRO)	21 271	19 934	41 205	21 587	20 478	42 065
	TOTAL	29 761	29 410	59 171	30 263	30 286	60 549
Ensemble région		250 128	248 523	498 651	254 139	253 069	507 208

Département	Sous-préfecture	ANNEE 2032			ANNEE 2033		
		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
YAMOOUSSOUKRO	KOSSOU	20 940	18 832	39 772	21 264	19 121	40 386
	YAMOOUSSOUKRO	206 258	207 269	413 527	209 267	210 307	419 574
	TOTAL	227 198	226 101	453 299	230 532	229 428	459 960
ATTIEGOUAKRO	ATTIEGOUAKRO	8 816	9 996	18 812	8 955	10 185	19 140
	LOLOBO (DE ATTIEGOUAKRO)	21 898	20 842	42 739	22 209	21 210	43 418
	TOTAL	30 714	30 838	61 551	31 164	31 394	62 558
Ensemble région		257 911	256 938	514 850	261 695	260 823	522 518

Département	Sous-préfecture	ANNEE 2034			ANNEE 2035		
		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
YAMOOUSSOUKRO	KOSSOU	21 611	19 430	41 041	21 905	19 697	41 602
	YAMOOUSSOUKRO	212 422	213 557	425 979	215 183	216 403	431 586
	TOTAL	234 032	232 988	467 020	237 088	236 100	473 188
ATTIEGOUAKRO	ATTIEGOUAKRO	9 107	10 385	19 492	9 240	10 564	19 804
	LOLOBO (DE ATTIEGOUAKRO)	22 562	21 593	44 154	22 864	21 920	44 784
	TOTAL	31 669	31 978	63 647	32 104	32 484	64 588
Ensemble région		265 701	264 966	530 667	269 192	268 584	537 776

Département	Sous-préfecture	ANNEE 2036			ANNEE 2037		
		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
YAMOOUSSOUKRO	KOSSOU	22 203	19 961	42 164	22 366	20 097	42 463
	YAMOOUSSOUKRO	218 016	219 357	437 373	219 573	221 001	440 574
	TOTAL	240 219	239 318	479 538	241 938	241 098	483 037
ATTIEGOUAKRO	ATTIEGOUAKRO	9 379	10 751	20 131	9 457	10 868	20 325
	LOLOBO (DE ATTIEGOUAKRO)	23 163	22 255	45 418	23 333	22 458	45 791
	TOTAL	32 542	33 006	65 548	32 789	33 326	66 115
Ensemble région		272 762	272 324	545 086	274 728	274 424	549 152

Département	Sous-préfecture	ANNEE 2038			ANNEE 2039		
		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
YAMOOUSSOUKRO	KOSSOU	22 632	20 335	42 967	22 884	20 563	43 447
	YAMOOUSSOUKRO	222 249	223 753	446 002	224 948	226 489	451 437
	TOTAL	244 881	244 088	488 970	247 832	247 051	494 884
ATTIEGOUAKRO	ATTIEGOUAKRO	9 579	11 043	20 622	9 696	11 214	20 910
	LOLOBO (DE ATTIEGOUAKRO)	23 602	22 767	46 369	23 866	23 064	46 930
	TOTAL	33 181	33 809	66 990	33 561	34 278	67 839
Ensemble région		278 062	277 898	555 960	281 393	281 330	562 723

Département	Sous-préfecture	ANNEE 2040			ANNEE 2041		
		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
YAMOOUSSOUKRO	KOSSOU	23 284	20 922	44 207	23 531	21 143	44 674
	YAMOOUSSOUKRO	228 941	230 499	459 440	231 369	232 939	464 309
	TOTAL	252 225	251 422	503 647	254 900	254 083	508 983
ATTIEGOUAKRO	ATTIEGOUAKRO	9 870	11 452	21 323	9 975	11 575	21 550
	LOLOBO (DE ATTIEGOUAKRO)	24 268	23 517	47 785	24 524	23 766	48 290
	TOTAL	34 138	34 970	69 108	34 499	35 341	69 840
Ensemble région		286 364	286 391	572 755	289 400	289 423	578 823

Source : ANStat, RGPH 2021

The background features a large, light teal circle centered on the page. Overlaid on this circle is a smaller, darker teal circle, which is divided into four equal quadrants by a white crosshair. The word "CONCLUSION" is written in a bold, yellow, sans-serif font, centered horizontally and positioned just below the smaller circle.

CONCLUSION

CONCLUSION

La monographie du District Autonome de Yamoussoukro, issue du recensement de 2021, dresse le portrait d'un territoire au statut unique et profondément paradoxal. Capitale politique et administrative de la Côte d'Ivoire, ce district de 422 073 habitants, presque entièrement urbanisé (92,1%), se distingue par les meilleurs indicateurs de développement humain du pays. Il représente une vitrine d'excellence en matière d'éducation, mais peine de manière critique à traduire cet atout exceptionnel en un véritable dynamisme économique.

Le principal enseignement de cette étude est ce décalage criant, presque une anomalie à l'échelle nationale, entre un capital humain de premier ordre et un marché du travail atone. Yamoussoukro détient à la fois le record national du taux d'alphabétisation (73,1%) et de scolarisation (79,9%), grâce à une concentration inégalée d'infrastructures éducatives prestigieuses (lycées d'excellence, grandes écoles, universités). Pourtant, ce pôle de savoir affiche simultanément le triste record du taux de chômage le plus élevé du pays, avec 13,7%. Ce paradoxe révèle une économie locale structurellement faible et peu diversifiée, dominée par l'administration publique et les services qui y sont liés, et manifestement incapable d'absorber la jeunesse hautement qualifiée qu'elle forme.

L'économie du district, où l'agriculture est quasi inexistante, repose entièrement sur son statut de capitale. Cependant, le transfert complet des institutions politiques et administratives, annoncé de longue date, ne s'étant jamais pleinement concrétisé, son moteur économique tourne à bas régime. La ville fonctionne davantage comme un prestigieux campus universitaire que comme un centre vibrant de décision et d'affaires. Il en résulte un phénomène massif d'exode des compétences, où la grande majorité des jeunes diplômés sont contraints de migrer vers Abidjan pour trouver un emploi à la hauteur de leurs qualifications, vidant la capitale de ses forces vives.

L'avenir de Yamoussoukro dépendra de sa capacité à résoudre cette équation complexe : comment transformer son excellence académique en prospérité économique ? Pour cela, le district doit dépasser son rôle de simple centre administratif pour bâtir un véritable écosystème d'innovation. Il est impératif de créer des passerelles solides entre ses grandes écoles et le monde de l'entreprise, d'attirer les investissements privés dans des secteurs à haute valeur ajoutée (technologies, agronomie de pointe, tourisme de conférence, recherche et développement) et, surtout, de faire du transfert effectif de la capitale un levier de développement économique local. Sans cette mutation profonde, Yamoussoukro risque de demeurer une « belle endormie », une capitale inachevée, brillante sur le plan académique mais tragiquement fragile sur le plan économique.

The background features a large, light teal circle centered on the page. Overlaid on this circle is a darker teal crosshair that divides the entire image into four quadrants. The word 'BIBLIOGRAPHIE' is centered horizontally and partially overlaps the bottom half of the large circle.

BIBLIOGRAPHIE



BIBLIOGRAPHIE

GLOSSAIRE

Age	l'âge est l'intervalle de temps exprimé en année révolue qui sépare la date de naissance d'un individu de la date de son dernier anniversaire, c'est-à-dire l'âge atteint à cet anniversaire.
Age médian au premier mariage	C'est l'âge auquel a lieu le mariage dont le rang est égal à la moitié du nombre total de mariages.
Age moyen au premier mariage	L'âge moyen au premier mariage la moyenne pondérée des âges au mariage, avec l'hypothèse que les mariages se répartissent uniformément entre deux anniversaires successifs. C'est le nombre moyen d'années vécues en tant que célibataire par les personnes de la cohorte qui finissent par se marier.
Alphabète	Toute personne qui d'être capable de lire et écrire en le comprenant, une lettre simple adressée à un parent, un ami ou une connaissance. La langue dans laquelle on écrit peut être une langue ivoirienne, le français, l'anglais, l'arabe, l'allemand, etc.
Analphabète	Toute personne qui n'est pas capable de lire et d'écrire en le comprenant une lettre simple adressée à un parent, un ami ou une connaissance.. Il s'agit de déterminer si la personne est alphabétisée ou non ».
Branche d'activité	La branche d'activité est une caractéristique de l'unité économique (par ex. l'établissement) employant une personne. La branche d'activité est donc l'activité économique de l'établissement dans lequel une personne travaille. En d'autres termes, la branche d'activité désigne ce que fait l'établissement dans lequel travaille une personne.
Célibataire	toute personne âgée de 12 ans et plus, qui n'a jamais été mariée et qui ne vit pas avec un homme et inversement pour une femme au moment de la collecte.
Chef de ménage :	Le chef de ménage, c'est celui qui est reconnu comme tel par les autres membres du ménage, il est le plus souvent le responsable du logement occupé par le ménage. Le chef de ménage doit être un résident.
Chômage	Les personnes au chômage sont définies comme toutes les personnes en âge de travailler qui n'étaient pas en emploi, avaient effectué des activités de recherche d'emploi durant une période récente spécifiée, et étaient actuellement disponibles pour l'emploi si la possibilité d'occuper un poste de travail existait.
Densité de population	La densité d'une population est le rapport de l'effectif de la population à la superficie de l'unité géographique considérée. Elle s'exprime en nombre d'habitants au Km ² .

Dépendance économique	le taux de dépendance économique est déterminé en rapport avec la définition de la population en âge de travailler. Dans ce cas, la population à charge est constituée des personnes qui ne sont pas en âge de travailler, des chômeurs et des personnes hors main-d'œuvre. Ce taux s'obtient donc en rapportant à la population active occupée, l'ensemble des personnes âgées, de moins de 15 ans, hors mains-d'œuvre et celles qui sont au chômage. Il correspond au nombre de personnes à charge pour 100 personnes occupées.
Divorcée	toute personne de 12 ans et plus dont le mariage a été rompu par divorce et qui ne s'est pas remariée. Même si son ancien(ne) conjoint(e) est décédé(e) après le divorce, elle reste toujours divorcée.
En emploi	Les nouvelles normes des statistiques du travail adoptées lors de la 19 ^{ème} CIST de 2013 distinguent la notion de l'emploi de celle du travail qui est défini comme toutes les activités effectuées par des personnes de tout sexe et tout âge afin de produire des biens ou fournir des services destinés à la consommation par des tiers ou à leur consommation personnelle. Ainsi, l'emploi est considéré comme l'une des cinq formes du travail et se définit comme le travail réalisé pour des tiers en échange d'une rémunération ou d'un profit.
Fréquence du célibat définitif	Ce terme indique le nombre d'individus qui restent définitivement célibataires. Ainsi, la fréquence du célibat définitif est le rapport entre le nombre de célibataires définitifs et le nombre de célibataires au début de la table (12 ans pour les hommes et 12 ans pour les femmes).
Handicap	Le handicap est une insuffisance ou une déficience des capacités physiques et/ou mentales d'un individu. Ces insuffisances ou déficiences peuvent être congénitales ou acquises. On entend par débile mental, toute personne atteinte de troubles et désordres mentaux (fou/folle) ou toute personne atteinte de pauvreté ou de faiblesse congénitale des facultés intellectuelles.
Indice de longévité	C'est le rapport entre la population des personnes âgées de 75 ans ou plus et celle des personnes âgées de 60 ans ou plus. Il exprime le nombre de personnes de 75 ans ou plus dans l'ensemble de la population des 60 ans ou plus.
Indice de précarité résidentielle	L'indice de précarité résidentielle tient compte simultanément de la précarité du mur, du toit et du sol (ONU HABITAT, 2010). Les trois variables caractéristiques de logement collecté lors du RGPH 2021 entrent dans le calcul d'indice de précarité résidentielle. Il s'agit des matériaux de construction du mur, du toit et du sol.
Indice de primo-nuptialité	L'indice de primo-nuptialité, ou somme des premiers mariages réduits, mesure la proportion d'hommes ou de femmes non célibataires à 50 ans dans une génération fictive dont les mariages réduits seraient à chaque âge égaux à ceux observés l'année considérée.

Indice de vieillissement	C'est le rapport de la population des 65 ans ou plus sur celle des moins de 20 ans. Il exprime le nombre de personnes de 65 ans ou plus pour 100 personnes de moins de 20 ans. Une valeur inférieure à 100 traduit un déficit de la population des personnes âgées par rapport à celle des moins de 20 ans et une valeur supérieure traduit un excédent de personnes âgées.
Main d'œuvre	La main-d'œuvre comprend toutes les personnes qui remplissent les conditions requises pour être incluses parmi les personnes pourvues d'un emploi ou au chômage selon la définition de la 19eme Conférence Internationale des Statisticiens du Travail.
Marié(e)	Tout individu dont l'union a été célébré à l'état civil, ou religieusement ou selon les rites coutumiers.
Ménage collectif	Le ménage collectif est constitué par un groupe de personnes, sans lien de parenté à priori, qui vivent ensemble au sein d'une même institution pour des raisons de santé, d'études, de travail, de voyage, de discipline ou autres. C'est l'institution qui règle les conditions de leur coexistence, compte tenu de ses propres objectifs.
Ménage ordinaire	Le ménage ordinaire est constitué par un ensemble de personnes, apparentées ou non (des personnes qui sont caractérisées par le lien de sang, par le mariage ou par l'adoption), qui reconnaissent l'autorité d'un même individu appelé « chef de ménage » vivent sous le même toit ou dans la même concession et dont les ressources sont mises en commun (revenus, biens, assistance mutuelle, récoltes, etc.), en totalité ou en partie. Le ménage ordinaire est généralement constitué par le chef de ménage, son ou ses épouse(s) et leurs enfants non mariés.
Ménage sans abris	Le ménage sans abris désigne les personnes qui vivent généralement sans domicile fixe. Leur lieu de résidence est sommaire ou aléatoire (marché, sous les ponts...).
Migrant	on appelle migrant, l'individu qui a fait une migration ; le migrant peut être aussi bien un immigrant qu'un émigrant. En d'autres termes, il y a plusieurs types de migrants.
Migrante internationale	La migration internationale concerne tous les individus nés hors du pays.
Migration durée de vie	Le migrant durée-de-vie est tout individu qui réside dans une entité administrative autre que celle de son lieu de naissance. De façon opérationnelle elle concerne les individus dont la sous-Préfecture ou sa commune de naissance de résidence au moment du recensement est différente de leur sous-préfecture ou commune ou pays de naissance.

Migration interne	La migration interne est une migration qui s'effectue à l'intérieur des frontières d'un pays ou d'un territoire.
Migration récente	La migration récente est la migration effectuée au cours des 12 mois ayant précédé le recensement de 2021. Elle fait allusion aux personnes dont le lieu de résidence à la date du recensement de 2021 est différent de celle de 2020.
Personnes âgées	Selon les Nations Unis, les personnes âgées se définissent comme les personnes ayant un âge égal ou supérieur à 60 ans. Cette définition a été adoptée par la Côte d'Ivoire.
Population hors main d'œuvre	La population hors main d'œuvre désigne les personnes en âge de travailler qui ne sont ni en emploi ni au chômage durant la courte période de référence. Elle est composée de : (i) la main d'œuvre potentielle, (ii) au travail mais pas en emploi, (iii) des autres individus hors mains d'œuvre.
Quotient de mortalité infantile (1q0) :	C'est le risque ou la probabilité pour un enfant né vivant, de décéder avant d'atteindre son premier anniversaire.
Quotient de mortalité infanto-juvénile (5q0)	C'est le risque ou probabilité pour un enfant né vivant, de décéder avant d'atteindre son cinquième anniversaire. Il se calcule en général dans une cohorte d'enfants pris à la naissance.
Quotient de mortalité juvénile (4q1)	C'est le risque ou la probabilité pour un enfant âgé d'un an, de décéder avant d'atteindre son cinquième anniversaire. Il se calcule en général dans une cohorte d'enfants pris à la naissance (ou dans une cohorte fictive dans une table de mortalité).
Rapport de masculinité	Le rapport de masculinité est l'effectif d'hommes rapporté à celui des femmes. Partant de 100 femmes comme base, on calcule le nombre d'hommes correspondant dans une population donnée. Ce nombre d'hommes pour 100 femmes est le rapport de masculinité.
Résident	Au sens du Recensement de la Population, est considérée comme "RESIDENT", toute personne qui vit dans son lieu de résidence de façon habituelle c'est-à-dire, depuis au moins six mois ou encore depuis moins de six mois mais avec l'intention d'y rester plus de six mois.
Séparée	Toute personne mariée qui ne vit plus avec son conjoint (conjointe).
Solde migratoire	On appelle solde migratoire, la différence entre les immigrants et les émigrés.

The background features a large, light teal circle centered on the page. Overlaid on this circle is a darker teal crosshair that divides the entire image into four quadrants. The word "ANNEXES" is centered horizontally and vertically within the circle, appearing in a bold, yellow, sans-serif font.

ANNEXES

ANStat/2023/RGPH 2021/01

Agence Nationale de la Statistique (ANStat)

Code postal : Bp V 55 Abidjan 01

Ville : Abidjan - Riviera Bonoumin

Pays : Côte d'Ivoire

Site internet : **www.anstat.ci** - E-mail : **statistiques@stat.gouv.ci**

Téléphone

+225 27 22 59 96 10

